



**COMPTE RENDU**

**ADMINISTRATIF**

**ET**

**FINANCIER**

**2006**

# Table des matières page

---

<b>MESSAGE DU CONSEIL ADMINISTRATIF .....</b>	<b>5</b>
<b>CONSEIL MUNICIPAL .....</b>	<b>6</b>
Mutations au sein du Conseil municipal .....	6
Composition du Conseil municipal .....	6
Commissions.....	7
Commissions spéciales et divers .....	9
Séances du Conseil municipal .....	11
Statistiques concernant les séances et les commissions du Conseil municipal .....	16
<b>CONSEIL ADMINISTRATIF .....</b>	<b>17</b>
<b>ORGANISATION GÉNÉRALE .....</b>	<b>18</b>
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE .....</b>	<b>19</b>
Information et communication .....	19
Informatique .....	20
Ressources humaines.....	20
Meyrin Qualité .....	21
Agenda 21 communal .....	22
Parking Meyrin Village SA.....	23
Télémeyrin SA.....	24
Fondation meyrinoise pour la promotion culturelle, sportive et sociale.....	25
Naturalisations.....	26
Population meyrinoise.....	26
<b>ACTIONS SOCIALE ET JEUNESSE .....</b>	<b>28</b>
Jeunesse.....	28
Action sociale .....	30
Solidarité Nord/Sud .....	31
Manifestations publiques et animations .....	31
Secteur écoles.....	31
Secteur jeunesse.....	32
Solidarité Nord-Sud, mobilité et lien social.....	32
<b>ÉTAT CIVIL .....</b>	<b>34</b>
Mission .....	34
Enregistrement d'événements d'état civil.....	34
Délivrance d'actes d'état civil .....	35
Organisation de cérémonies .....	35
<b>FINANCES.....</b>	<b>36</b>
Etats financiers.....	39
Investissements.....	44
<b>PETITE ENFANCE .....</b>	<b>45</b>
Crèche des Boudines.....	46
Garderie "Arc-en-Ciel".....	46
Prestations offertes par les deux institutions.....	46
Organisation interne.....	47

<b>AFFAIRES CULTURELLES .....</b>	<b>50</b>
Manifestations officielles.....	50
Manifestations culturelles .....	50
Soutien et encouragement à la culture .....	52
Expositions .....	53
Patrimoine culturel.....	53
<b>BIBLIOTHÈQUE .....</b>	<b>55</b>
Mise à disposition d'un fonds documentaire.....	55
Salle de lecture.....	55
Animations.....	55
Internet .....	56
<b>THÉÂTRE FORUM MEYRIN .....</b>	<b>57</b>
Manifestations culturelles .....	57
Locations et mises à disposition.....	58
<b>ENVIRONNEMENT .....</b>	<b>60</b>
Gestion des déchets.....	60
Routes communales.....	65
Parcs et promenades .....	65
Cimetières .....	67
Intégration socioprofessionnelle .....	68
<b>FEU ET SECOURS.....</b>	<b>69</b>
Effectifs.....	69
Heures effectuées .....	69
Activité annuelle .....	70
Evénements marquants.....	71
<b>GÉRANCE &amp; ENTRETIEN DES BÂTIMENTS .....</b>	<b>72</b>
Location des salles .....	72
Fermages des restaurants & buvettes.....	74
Location du parking à caravanes.....	74
Location des jardins familiaux .....	75
Entretien des bâtiments.....	75
<b>PROTECTION CIVILE .....</b>	<b>77</b>
Constructions et abris.....	77
Mise à disposition .....	77
Service à la population .....	77
<b>SÉCURITÉ MUNICIPALE.....</b>	<b>79</b>
Mission .....	79
Effectif.....	79
Prévention .....	79
Tranquillité et sécurité .....	79
Services à la population .....	80
Mesures de circulation.....	80
Contrôles .....	81
Les prestations en chiffres.....	81

<b>SPORTS .....</b>	<b>82</b>
Soutien aux associations et aux clubs sportifs.....	82
Installations sportives.....	83
Piscine de Livron.....	84
Centre sportif.....	85
Complexe sportif de Maisonnex.....	87
Centre sportif de Cointrin.....	88
Installations sportives en libre accès.....	88
Organisations de manifestations.....	89
<b>AÎNÉS ET CHÔMAGE.....</b>	<b>94</b>
Aînés.....	94
Chômage et emploi.....	97
Consultations juridiques gratuites.....	98
Permanence fiscale.....	98
Manifestations publiques.....	99
<b>URBANISME, TRAVAUX PUBLICS, ÉNERGIE .....</b>	<b>100</b>
Urbanisme.....	100
Transports.....	104
Affaires domaniales.....	104
Travaux publics.....	105
Aménagement urbain et parcs.....	106
Assainissement.....	107
Bâtiments.....	108
Rénovations.....	110
Energie.....	110
Coûts et consommation d'énergie 2005/2006.....	111
Répartition des coûts et des consommations.....	112

# MESSAGE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Au Président du Conseil municipal,  
A Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal,  
Aux habitantes et habitants de la commune de Meyrin,

En conformité avec la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, nous vous adressons notre compte rendu administratif et financier 2006. Il vous permettra de mesurer l'ampleur des activités qui sont menées au sein de la Commune pour faire vivre notre collectivité publique.

Le compte rendu administratif et financier de la Commune est le reflet, la synthèse des riches et diversifiées activités communales.

Sans être complètement exhaustif, il permet aux citoyennes et citoyens d'être informés sur les actions au profit de la communauté.

La Commune n'est-elle pas le lien étroit avec la communauté dont elle a la responsabilité ?

Cette responsabilité s'exerce au travers de l'ensemble des prestations votées par le Conseil municipal et gérée par une administration qui a le souci constant de répondre aux attentes de la population.

Rendons hommage à notre administration qui, jour après jour, accomplit ses tâches avec un professionnalisme certain en étant au service de tous.

Il ne suffit pas d'offrir des prestations, encore faut-il en contrôler le coût en ayant constamment à l'idée le respect du contribuable; lequel au travers de l'impôt finance les activités communales.

Il est dès lors important que l'autorité politique, pl

# CONSEIL MUNICIPAL

## ***Mutations au sein du Conseil municipal***

Du 1<sup>er</sup> janvier 2006 au 31 décembre 2006, le Conseil municipal a enregistré les mutations suivantes :

- 15 mai 2006 : Démission de Mme Sophie de Weck Haddad (Les Verts de Meyrin-Cointrin), conseillère municipale depuis le 2 juin 1999.
- 16 mai 2006 : Assermentation de M. Marcel Dumalle (Les Verts de Meyrin-Cointrin), en remplacement de Mme de Weck Haddad, démissionnaire.
- 11 décembre 2006 : Démission de Mme Karine Mauron (Parti libéral), conseillère municipale depuis le 2 juin 2003.
- 12 décembre 2006 : Assermentation de M. Kurt Dörig (Parti libéral), en remplacement de Mme Karine Mauron, démissionnaire.

## ***Composition du Conseil municipal***

A la suite des mutations mentionnées ci-dessus, la composition du Conseil municipal au 31 décembre 2006 est la suivante:

### **Radicaux** (6 sièges)

Mmes Despond, Ecuyer et Feusier, MM. Bocard, Mouraret et Schweizer.

### **Socialistes** (5 sièges)

Mmes Di Santolo et Revillet, MM. Brulhart, Iswala et Wyss.

### **Démocrates-chrétiens** (6 sièges)

Mme Bocard, MM. Chambers, Devaud, Hamann, Jimenay et Tremblet.

### **Alliance de gauche: parti du travail - solidarités - indépendants** (4 sièges)

Mmes Ballaman et Zwick-Merchan, MM. Ballaman et Charpier.

### **Libéraux** (2 sièges)

MM. Dörig et Kirschmann.

### **Les Verts de Meyrin-Cointrin** (5 sièges)

Mmes Bordry et Doudin, MM. Dumalle, Le Chevalier de Prévile et Tschudi.

### **Indépendants** (3 sièges)

Mme Girardet, MM. Girardet et Hulliger.

Au cours de la séance du 16 mai 2006, le Bureau du Conseil municipal a été formé comme suit:

Président : M. Brulhart (socialiste)  
1er vice-président : M. Ballaman (Alliance de gauche)  
2e vice-président : M. Schweizer (radical)  
1er secrétaire : M. Tremblet (démocrate-chrétien)  
2e secrétaire : M. Tschudi (les Verts de Meyrin-Cointrin)  
Membre : M. Kirschmann (libéral)

## **Commissions**

Au 31 décembre 2006 (suite aux différents changements intervenus durant l'exercice 2006), la composition des commissions est la suivante:

### **Action sociale** (Mme M. Boget et M. Sansonnens)

Présidente : Mme J. Revillet  
Membres : Mmes et MM. Y. Boccard, G. Bordry, M. Chambers, C. Despond, P. Di Santolo, P. Doudin, R. Ecuyer, M. Girardet, P. Hamann, J.-P. Hulliger, J.-P. Kirschmann, K. Iswala et L. Zwick-Merchan

### **Aide au développement** (Mme M. Boget)

Président : M. K. Iswala  
Vice-prés. : Mme M. Girardet  
Membres : Mmes et MM. E. Ballaman, Y. Boccard, G. Bordry, M. Chambers, C. Despond, P. Di Santolo, P. Doudin, C. Feusier, J.-F. Girardet, J.-P. Hulliger, J.-P. Kirschmann, J. Revillet et L. Tremblet

### **Culture** (M. J.-C. Ducrot)

Président : M. J. Ballaman  
Membres : Mmes et MM. Y. Boccard, M. Chambers, C. Despond, J.-C. Brulhart, J.-M. Devaud, K. Dörig, P. Doudin, M. Girardet, J.-P. Hulliger, J.-P. Mouraret, J. Revillet, P.-A. Tschudi et L. Zwick-Merchan

### **Ecoles et jeunesse (Mme M. Boget)**

Président : M. P.-A. Tschudi  
Membres : Mmes et MM. E. Ballaman, P. Boccard, Y. Boccard, G. Bordry, P. Doudin, C. Feusier, J.-F. Girardet, P. Hamann, J.-P. Hulliger, K. Iswala, J.-P. Kirschmann, J. Revillet et L. Tremblet

**Environnement** (M. J.-C. Ducrot)

Président : M. Le Chevalier de Préville

Membres : Mmes et MM. P. Boccard, Y. Boccard, C. Despond, J.-M. Devaud, P. Di Santolo, K. Dörig, M. Dumalle, M. Girardet, J.-P. Hulliger, J. Revillet, L. Tremblet, P.-A. Tschudi et L. Zwick-Merchan

**Finances** (Mme M. Boget)

Président : M. P. Boccard

Membres : Mmes et MM. M. Chambers, J.-M. Devaud, P. Di Santolo, P. Doudin, R. Ecuyer, J.-F. Girardet, P. Hamann, J.-P. Hulliger, J.-P. Kirschmann, Y. Le Chevalier de Préville, J.-P. Mouraret, J. Revillet et L. Zwick-Merchan

**Energie, bâtiments** (M. R. Sansonnens) **et gérance** (M. J.-C. Ducrot)

Président : M. J.-P. Mouraret

Membres : Mmes et MM. P. Boccard, J.-C. Brulhart, J. Charpier, J.-M. Devaud, K. Dörig, P. Doudin, M. Dumalle, C. Feusier, J.-F. Girardet, P. Hamann, J.-P. Hulliger, L. Tremblet et J.-C. Wyss

**Information et communication** (Conseil administratif)

Président : M. M. Chambers

Vice-prés. : Mme P. Di Santolo

Membres : Mmes et MM. J. Ballaman, Y. Boccard, M. Dumalle, R. Ecuyer, J.-F. Girardet, P. Hamann, J.-P. Hulliger, K. Iswala, A. Jimenay, J.-P. Kirschmann, J.-P. Mouraret, P.-A. Tschudi et J.-C. Wyss

**Liaison** (chef-fe-s de groupe)

Mme R. Ecuyer et MM. J. Ballaman, K. Iswala, A. Jimenay, J.-P. Kirschmann et Y. Le Chevalier de Préville

**Logement** (M. R. Sansonnens)

Président : M. M. Dumalle

Membres : Mmes et MM. Y. Boccard, G. Bordry, J.-C. Brulhart, M. Chambers, J. Charpier, C. Despond, J.-M. Devaud, K. Dörig, P. Doudin, C. Feusier, M. Girardet, J.-P. Hulliger et J.-C. Wyss

**Meyrin qualité** (commission ad hoc) (Conseil administratif)

Présidente : Mme R. Ecuyer

Membres : Mmes et MM. J. Ballaman, G. Bordry, J.-M. Devaud, P. Di Santolo, K. Dörig, C. Feusier, M. Girardet, J.-P. Hulliger, K. Iswala, A. Jimenay, D. Schweizer, L. Tremblet et P.-A. Tschudi

**Sécurité** (M. J.-C. Ducrot)

Président : M. D. Schweizer

Membres : Mmes et MM. J.-C. Brulhart, M. Chambers, J. Charpier, K. Dörig, P. Doudin, M. Dumalle, R. Ecuyer, M. Girardet, J.-P. Hulliger, A. Jimenay, J.-P. Mouraret, L. Tremblet et J.-C. Wyss

**Sports** (M. J.-C. Ducrot)

Président : M. J.-M. Devaud

Membres : Mme et MM. J. Ballaman, J.-C. Brulhart, M. Girardet, P. Hamann, J.-P. Hulliger, A. Jimenay, J.-P. Kirschmann, Y. Le Chevalier de Préville, J.-P. Mouraret, D. Schweizer, L. Tremblet, P.-A. Tschudi et J.-C. Wyss

**Statut du personnel** (commission ad hoc) (Conseil administratif)

Président : M. J. Charpier

Membres : Mmes et MM. J. Ballaman, P. Bocard, Y. Bocard, P. Di Santolo, G. Bordry, P. Doudin, J.-F. Girardet, J.-P. Hulliger, A. Jimenay, J.-P. Kirschmann, J. Revillet, D. Schweizer et L. Tremblet

**Transports** (M. R. Sansonnens)

Président : M. L. Tremblet

Membres : Mmes et MM. E. Ballaman, G. Bordry, J.-M. Devaud, P. Di Santolo, J.-F. Girardet, P. Hamann, J.-P. Hulliger, A. Jimenay, J.-P. Kirschmann, J.-P. Mouraret, D. Schweizer, P.-A. Tschudi et J.-C. Wyss

**Travaux publics** (M. R. Sansonnens)

Président : M. J.-P. Hulliger

Membres : MM. P. Bocard, J.-C. Brulhart, M. Chambers, J. Charpier, J.-M. Devaud, K. Dörig, J.-F. Girardet, P. Hamann, K. Iswala, Y. Le Chevalier de Préville, D. Schweizer et P.-A. Tschudi

**Urbanisme** (M. R. Sansonnens)

Président : M. J.-F. Girardet

Membres : Mmes et MM. M. Chambers, J. Charpier, J.-M. Devaud, R. Ecuyer, M. Girardet, J.-P. Hulliger, K. Iswala, A. Jimenay, J.-P. Kirschmann, Y. Le Chevalier de Préville, J. Revillet, D. Schweizer et P.-A. Tschudi

## ***Commissions spéciales et divers***

**Commission consultative des Aînés**

Déléguée du Conseil municipal: Mme L. Zwick-Merchan

Délégué du Conseil administratif: M. R. Sansonnens (président)

**CCIT (commission consultative intercommunale transfrontalière)**

Déléguées du Conseil municipal: Mmes R. Ecuyer et M. Girardet

Déléguée du Conseil administratif: Mme M. Boget

### **CICT (commission intercommunale consultative des transports)**

Délégués du Conseil municipal: MM. J.-P. Hulliger, D. Schweizer,  
L. Tremblet et P.-A. Tschudi  
Suppléants du Conseil municipal: Mme E. Ballaman et M. J.-P.  
Kirschmann  
Délégué du Conseil administratif: M. R. Sansonnens

### **Comité du Centre de loisirs (Maison Vaudagne)**

Délégué du Conseil municipal: M. K. Iswala  
Déléguée du Conseil administratif: Mme Y. Boccard

### **Fondation meyrinoise pour la promotion culturelle, sportive et sociale**

Délégués du Conseil municipal: Mme M. Girardet, MM. J.-P. Aebersold  
et J.-P. Hulliger  
Délégué du Conseil administratif: M. Carlo Wyss

### **Fondation Nouveau Meyrin**

Bureau

MM. R. Sansonnens (président), G. Meillaz (1<sup>er</sup> vice-président), J.-C. Ducrot  
(2<sup>e</sup> vice-président), M. Humbert (secrétaire), M. Dumalle et G. Perler (membres  
adjoints)

Conseil

Délégués du Conseil municipal: MM. W. Béchade, B. Chiabudini,  
M. Dumalle, M. Humbert, C. Mastoura  
et G. Perler  
Délégués du Conseil administratif: Mmes M. Bernasconi et M. Boget, MM.  
P. Boccard, J.-C. Ducrot, G. Meillaz et  
R. Sansonnens

### **Fonds austro-meyrinois**

Déléguée du Conseil municipal: Mme Y. Boccard  
Délégué du Conseil administratif: M. J.-C. Ducrot

### **Commission consultative du Fonds d'art contemporain**

Déléguées du Conseil municipal: Mmes Y. Boccard et J. Revillet  
Délégués du Conseil administratif: Mme M. Boget (présidente) et  
M. J.-C. Ducrot

### **Comité de rédaction du journal Meyrin Ensemble**

Délégués du Conseil municipal: Mme R. Ecuyer et M. P.-A. Tschudi  
Délégué-e du Conseil administratif: le/la maire en fonction

### **Parking de Meyrin-village SA (PMVSA)**

Délégués du Conseil municipal: MM. J.-F. Girardet et J.-P. Hulliger  
Délégués du Conseil administratif: M. J.-C. Ducrot (président) et  
Mme M. Boget

### **Association des jeunes de Meyrin: radio Meyrin FM**

Déléguée du Conseil municipal: Mme P. Di Santolo

### **Colonie de vacances La Ruche**

Délégué du Conseil municipal: M. M. Chambers  
Suppléante du Conseil municipal: Mme P. Doudin

### **Commission de réclamation de la taxe professionnelle communale**

Délégués du Conseil municipal: MM. P. Bonfils, B. Chiabudini,  
Y. De Prévile, S. Sprich et L. Weber  
Délégués du Conseil administratif: Mmes M. Boget (présidente) et  
C. Despond, MM. A. Jimenay,  
J.-P. Kabongo Bin et P.-A. Tschudi

### **Télémeyrin SA**

Délégué du Conseil municipal: M. J.-P. Mouraret  
Délégués du Conseil administratif: M. R. Sansonnens (président) et  
Mme M. Boget

### **Comité de l'Association Undertown**

Déléguée du Conseil municipal: Mme G. Bordry  
Déléguée du Conseil administratif: Mme M. Boget

### **Les Vergers**

Délégués du Conseil municipal: MM. J. Charpier, J.-M. Devaud,  
A. Grobet, J.-P. Hulliger et K. Dörig  
(poste du parti radical vacant)  
Délégué du Conseil administratif: M. R. Sansonnens

## ***Séances du Conseil municipal***

### **24 janvier 2006**

Ouvre un crédit complémentaire de CHF 45'514.65 destiné au bouclage des comptes de l'obtention et du maintien du label "Meyrin cité de l'énergie";  
Accorde au Conseil administratif un crédit complémentaire de CHF 42'775.85 destiné au bouclage des comptes des travaux de rafraîchissement entrepris dans l'Auberge communale.

Ouvre une demande de crédit de CHF 9'350'000.-, sur proposition du Conseil municipal, destinée à la réalisation d'une tribune ainsi que des aménagements extérieurs du stade de compétition, annulant et remplaçant la délibération No 30a/2005 adoptée le 22 novembre 2005.

Ouvre un crédit de CHF 90'500.- destiné à couvrir le déficit des clubs d'élite pour la saison 2004/2005.

Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 150'000.- destiné à l'étude de l'aménagement du chemin de Riantbosson.

Ouvre un crédit de CHF 300'000.- destiné à l'aménagement de la place des Cinq-Continents, du parc public et de l'avenue de Feuillasse.

Prévoit favorablement le plan localisé de quartier No 29'374-526 situé à la promenade des Artisans pour la construction d'un EMS.

Approuve une motion présentée par Renée Ecuyer, au nom du groupe radical, demandant d'étudier la possibilité pour les Aînés meyrinois d'accéder à la

piscine de Maisonnex du lundi au vendredi au moyen d'un abonnement à prix réduit, comme c'est le cas pour Bois-Carré.

Accepte une motion présentée par Jean-Paul Mouraret, au nom du groupe radical, demandant au Conseil administratif l'ouverture d'une enquête afin d'apporter toute la lumière sur la situation préoccupante que traverse actuellement le service de la petite enfance.

### **7 mars 2006**

Approuve le transfert des compétences de l'examen et du préavis des dossiers de candidats à la naturalisation genevoise de plus de 25 ans du Conseil municipal au Conseil administratif.

Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 45'000.- destiné à financer le renouvellement de l'équipement de cuisine de l'espace Entre 2 de la Maison de Vaudagne.

Ouvre un crédit de CHF 80'000.- devant financer la refonte complète du site internet communal *www.meyrin.ch*.

Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 100'000.- destiné à financer l'achat et la plantation de cent arbres à grand développement sur les parcelles dont l'entretien incombe à la commune de Meyrin.

Refuse de préavis favorablement le projet de plan localisé de quartier No 29'367-526 situé à l'angle des chemins Terroux et des Sapins.

Accepte la constitution de servitudes de passage, d'empiètement et de distance et vue droite sur la parcelle No 13'017, fe 10, propriété communale, au bénéfice de la parcelle No 10'611, fe 10, propriété des consorts Kobel.

Ouvre un crédit de CHF 100'000.- destiné à l'étude de l'accès au futur quartier des Arbères et à la future patinoire.

### **14 mars 2006**

Approuve une délibération présentée par M. Jean-Marc Devaud relative à l'octroi d'un prêt sans intérêts de CHF 150'000.- en faveur du FC Meyrin afin de pallier à un manque de liquidités de sa trésorerie.

### **11 avril 2006**

Désigne 115 jurés auprès des tribunaux pour l'année 2007.

Entend la présentation par Mme Monique Boget, conseillère administrative déléguée, du compte rendu financier 2005.

Ouvre un crédit de CHF 350'000.- destiné à l'étude de la route de contournement est de la cité.

Approuve le principe d'adhésion de la Commune au Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) en vue de développer le projet Rectangle d'or.

Accepte de proposer la création d'une commission consultative intercommunale transfrontalière du Rectangle d'or (CCIRO).

Décide de poursuivre rapidement les études de la patinoire couverte et du boulodrome en plafonnant les coûts de construction respectifs de ces deux objets à CHF 15'000'000.- et CHF 2'500'000.-.

Approuve une résolution présentée par M. Pierre Bocard, au nom du parti radical, demandant l'évaluation des besoins en locaux pour les institutions tant communales qu'associatives.

Accepte une résolution présentée par M. Jean-Philippe Hulliger, au nom des socialistes, demandant à la commune de Meyrin de participer financièrement à l'achat d'abonnements TPG annuels par les résidents meyrinois, jusqu'à la mise en service de la ligne de tram Cornavin-Meyrin-Cern et de la tranchée couverte de Meyrin-village.

Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 10'000.- destiné au fonds de soutien des employé-e-s grévistes de "La Boillat" pour manifester sa solidarité envers ces derniers.

### **16 mai 2006**

Procède à l'assermentation de M. Marcel Dumalle (les Verts de Meyrin-Cointrin), en remplacement de Mme Sophie de Weck Haddad, démissionnaire; Elit M. Marcel Dumalle (les Verts de Meyrin-Cointrin) président de la commission du logement en remplacement de Mme Sophie de Weck Haddad, démissionnaire.

Elit M. Jean-Philippe Hulliger (socialiste) et Mme Myriam Girardet (démocrate-chrétienne) pour le représenter au sein du Conseil de la Fondation meyrinoise pour la promotion culturelle, sportive et sociale, et désigne M. Jean-Pierre Aebersold comme personnalité externe au sein de ladite fondation.

Approuve une délibération présentée par Mme Eliane Ballaman, au nom de l'Alliance de gauche, relative à l'ouverture d'un crédit urgent de CHF 30'000.- destiné à Médecins sans frontières suisse pour subvenir aux problèmes liés à la sécheresse qui frappe la Somalie.

Accepte les crédits budgétaires de fonctionnement supplémentaires 2005 pour un montant total de CHF 6'131'455.03.

Approuve le compte rendu financier de l'exercice 2005, notamment le compte de fonctionnement 2005 pour un montant de CHF 66'247'336.75 aux charges et de CHF 73'686'240.44 aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à CHF 7'438'903.69, le compte d'investissements 2005, le financement des investissements ainsi que le bilan au 31 décembre 2005.

Approuve le rapport de gestion 2005 du Groupement intercommunal de protection civile de Meyrin-Mandement (OPC Meyrin-Mandement).

Approuve une résolution présentée par la commission d'urbanisme demandant un moratoire dans l'élaboration de plans localisés de quartier ou la délivrance d'autorisations de construire de nouveaux immeubles sur le territoire meyrinois de Cointrin.

Accepte une résolution proposée par Didier Schweizer, au nom du groupe radical, Jean-Pierre Kirschmann, au nom du groupe libéral, Jean-François Girardet, au nom du groupe démocrate-chrétien, Johann Ballaman, au nom du groupe de l'Alliance de gauche, et Jean-Claude Brulhart, au nom du groupe socialiste, relative à la mise à disposition d'une patinoire provisoire à proximité de la patinoire existante pendant la saison des sports de glace.

Forme son nouveau bureau pour la période 2006-2007.

### **13 juin 2006**

Autorise l'inscription à titre gracieux d'une servitude d'empiétement sur la parcelle No 13'416, domaine privé communal, au bénéfice de la parcelle No 11'803, propriété de Mme Gouzer.

Approuve une délibération présentée par Didier Schweizer, au nom du parti radical, relative à l'ouverture d'un crédit de CHF 20'000.- destiné à un

versement unique au fonds d'aide d'urgence de l'Association des parents et amis des bénéficiaires de la SGIPA pour le soutien des familles ayant la charge d'enfants mentalement handicapés.

Approuve les comptes et le rapport de gestion de l'exercice 2005 de la Fondation Nouveau Meyrin.

Accepte une résolution présentée par Renée Ecuyer, pour les radicaux, Myriam Girardet, pour les démocrates-chrétiens, Kwatangolo Iswala, pour les socialistes, Jean-Pierre Kirschmann, pour les libéraux, Yvon Le Chevalier de Préville, pour les Verts, et Léonore Zwick-Merchan, pour l'Alliance de gauche, relative à la recherche urgente de solutions en vue du maintien de l'activité du vivarium à Meyrin.

### **19 septembre 2006**

Préavise favorablement la requête en autorisation de construire No DD 100'649, chemin du Grand-Puits 45a-45b-45c, quant à un indice d'utilisation du sol de 37.2% souhaité par le requérant.

Ouvre un crédit de CHF 131'280,35 destiné au bouclage des comptes du réaménagement des locaux de la mairie.

Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 5'951'000.- destiné à la construction d'un espace de vie enfantine aux Champs-Frêchets.

Ouvre un crédit de CHF 81'916.- destiné à financer des aménagements extérieurs du terrain de la Maison Vaudagne ainsi que la réalisation d'une place de jeux.

Prend connaissance du rapport de la commission d'aide au développement établi par M. Iswala (S).

Prend acte du rapport de Mmes Revillet (S) et Boccard (DC), déléguées à la commission consultative du Fonds d'art contemporain (anciennement Fonds de décoration).

### **3 octobre 2006**

Prend acte de la démission de M. et Mme Girardet de leur parti afin de devenir indépendants.

Décide de maintenir le nombre de représentants du parti démocrate-chrétien dans les commissions (trois membres).

Autorise M. ou Mme Girardet à siéger en commission mais sans avoir le droit de vote.

Nomme les président, vice-président ainsi que leurs suppléants du local de vote pour 2007.

Préavise favorablement la requête en autorisation de construire No DD 100'770, chemin du Grand-Puit 47, 47B – chemin des Feuillus, quant à un indice d'utilisation du sol de 26% souhaité par le requérant.

Entend la présentation par Mme Boget, conseillère administrative, du projet de budget 2007.

Ouvre un crédit de CHF 12'000.- destiné à la souscription de 10 parts sociales de la Société coopérative Fonds International de Garantie (FIG).

Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 560'000.- destiné à l'élaboration d'un plan général d'évacuation des eaux (PGEE) conformément aux directives du département du territoire.

Approuve le plan directeur du quartier des Vergers No 29'500-526 comprenant dans le quartier des sports 3 immeubles de 14 étages sur rez.

Prend acte du rapport de M. Chambers (PDC), délégué à l'Association de la colonie de vacances *La Ruche*.

Accepte une motion présentée par Didier Schweizer, au nom du groupe radical, proposant au Conseil administratif d'intervenir auprès du canton pour créer une formation de compétence cantonale en vue du métier "d'intendant municipal" ou "d'ouvrier polyvalent" pouvant faire l'objet d'une formation de type pré-apprentissage et déboucher, après quelques années de pratique, sur l'obtention d'un diplôme reconnu.

### **21 novembre 2006**

Prend acte de la démission de M. Hulliger de son parti afin de devenir indépendant.

Décide de maintenir le nombre de représentants du parti socialiste dans les commissions (deux membres).

Autorise M. Hulliger à siéger en commission mais sans avoir le droit de vote.

Ouvre un crédit exceptionnel de CHF 10'000.- destiné à financer une partie de l'aménagement de jeux installé en été 2006 dans le jardin de la garderie "La Framboise".

Octroie un droit de superficie à MM. Ferretti et Muñoz, sur 3/6<sup>e</sup> de la parcelle No 12'989 fe 35 du cadastre de Meyrin, propriété de la Commune, située au 1, rue des Ateliers sur la commune de Meyrin.

Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 100'000.- destiné à financer l'étude de la rénovation et de la mise en réseau de l'installation de chauffage des bâtiments publics du centre de la cité (école de Livron, ForuMeyrin, mairie et école des Boudines).

Ouvre un crédit de CHF 35'000.- destiné à l'étude de la rénovation et mise en réseau de l'installation de chauffage des bâtiments suivants du centre sportif : vestiaires C1 et C2, nouveau stade A' et futurs boulodrome et restaurant.

Refuse d'ouvrir un crédit de CHF 150'000.- destiné à financer l'organisation d'un concours international European 9.

Approuve le budget de fonctionnement 2007 pour un montant de CHF 68'789'921.- aux charges et de CHF 68'803'271.- aux revenus, l'excédent de revenus présumé s'élevant à CHF 13'350.-.

Fixe le taux des centimes additionnels pour 2007 à 45 centimes.

Fixe les indemnités allouées en 2007 aux maire et conseillers administratifs à CHF 296'950.- et celles allouées aux conseillers municipaux à CHF 250'000.-.

Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 140'000.- destiné à un versement unique, à la Fondation Clair Bois, pour la création d'un nouveau foyer devant héberger 24 personnes polyhandicapées adultes et créer 10 places d'atelier d'occupation.

Accepte une résolution présentée par Didier Schweizer, au nom du groupe radical, pour une réalisation rapide du boulodrome prévu dans la 5<sup>e</sup> étape du centre sportif.

Approuve une motion présentée par M. Jean-Paul Mouraret, au nom du parti radical, ayant pour thème : "Directions d'écoles : nouveau report de charges sur les communes ?"

### **12 décembre 2006**

Procède à l'assermentation de M. Kurt Dörig (parti libéral), en remplacement de Mme Karine Mauron, démissionnaire.

Accorde un prêt sans intérêts de CHF 55'000.- en faveur du Club des patineurs de Meyrin (CPM) section hockey afin de pallier à un manque de liquidités de sa trésorerie.

Ouvre un crédit de CHF 281'000.- destiné à financer les travaux de rénovation des installations de la chaufferie de l'école des Champs-Fréchets et les raccordements en énergie de la nouvelle crèche.

Approuve le plan No 0631-A1\_3 de référence du quartier défini par les chemins du Jonc, des Sapins, Terroux et de l'avenue Louis-Casaï du plan directeur du quartier de Cointrin.

Prend connaissance du rapport de Mme Zwick-Merchan (Adg), déléguée à la commission consultative des Aînés.

### ***Statistiques concernant les séances et les commissions du Conseil municipal***

	<u>2003</u>	<u>2004</u>	<u>2005</u>	<u>2006</u>
Séances du Conseil municipal	11	9	9	10
Séances du Bureau	10	9	9	10
Séances de commissions	87	124	117	130
Réunions chefs de groupe	2	3	3	6
Total des séances	110	145	138	156

49 délibérations ont été présentées lors des dix séances du Conseil municipal.

## CONSEIL ADMINISTRATIF

Dès le 1<sup>er</sup> juin 2006, le **Conseil administratif** se compose ainsi:

M. Jean-Claude DUCROT, maire  
M. Roland SANSONNENS, vice-président  
Mme Monique BOGET

**avec la répartition des responsabilités et charges** mentionnée ci-dessous  
(ordre alphabétique):

**Madame M. Boget** (*intérimaire M. Sansonnens*)

Actions sociale et jeunesse - Etat civil - Finances - Petite enfance.

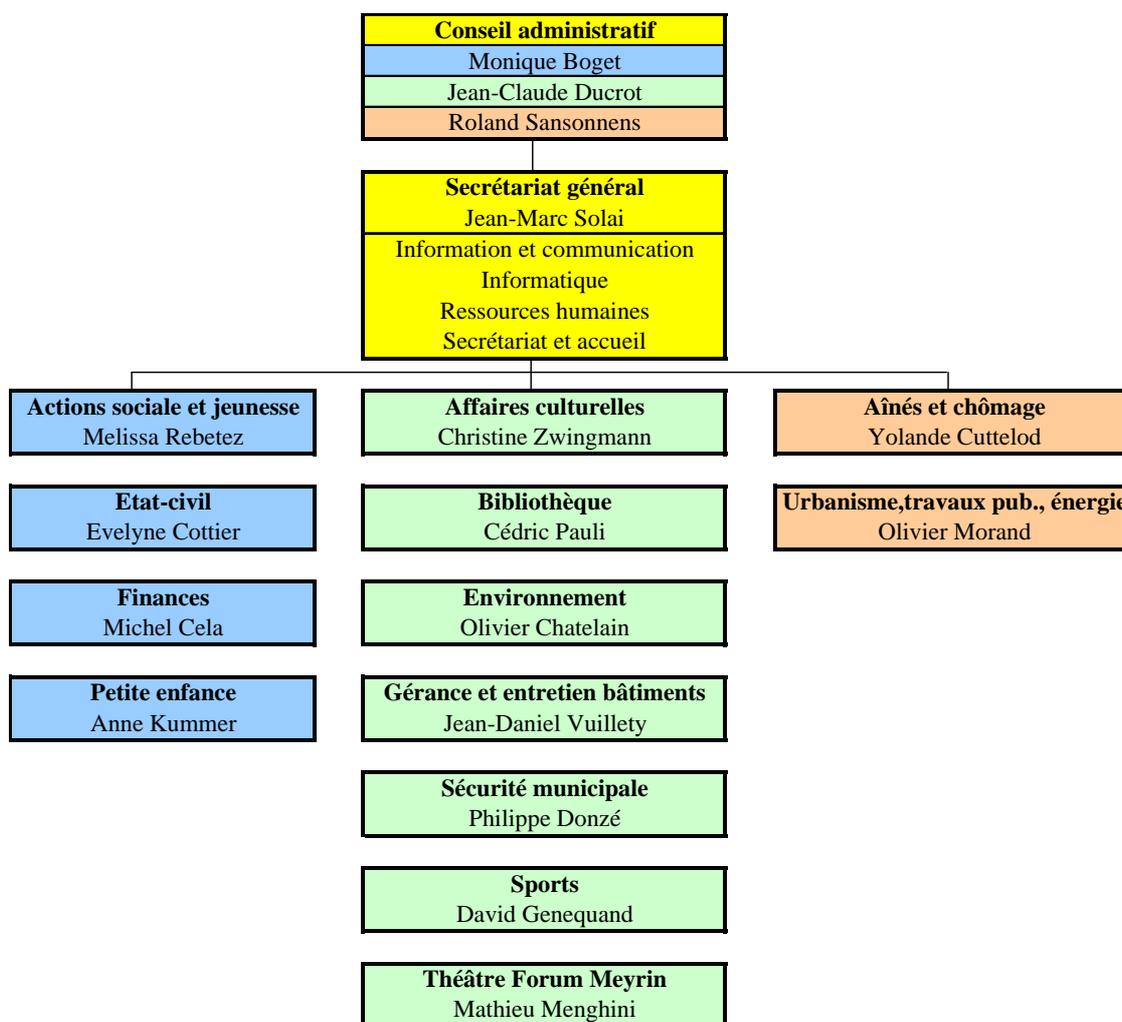
**Monsieur J.-C. Ducrot** (*intérimaire Mme Boget*)

Affaires culturelles – Bibliothèque municipale – Théâtre Forum Meyrin -  
Environnement - Feu et secours - Gérance et entretien bâtiments - Protection  
civile - Sécurité municipale - Sports.

**Monsieur R. Sansonnens** (*intérimaire M. Ducrot*)

Aînés et chômage – Urbanisme

# ORGANISATION GÉNÉRALE



# ADMINISTRATION GÉNÉRALE

## *Information et communication*

### **Journal Meyrin Ensemble, un support toujours apprécié**

Ce support privilégié des informations et actualités communales paraît 11 fois dans l'année, à un tirage de 10'900 exemplaires distribués tous-ménages.

En 2006, quatre numéros de 24 pages et sept numéros de 20 pages ont été édités.

Un comité de rédaction, composé de représentants du Conseil administratif, du Conseil municipal, de l'Association des habitants de la ville de Meyrin (AHVM), du cartel des sociétés meyrinoises et de l'administration communale, se réunit régulièrement sous la coordination de la rédactrice responsable.

### **Le nouveau site internet communal, un outil convivial et accessible**

Le projet de refonte complète du site internet s'est déroulé comme prévu du mois de mai au mois de novembre 2006 avec l'aide de partenaires externes.

L'identification des besoins s'est faite avec la participation de l'ensemble des services communaux. Les phases suivantes ont consisté en la définition de la structure du site et de son identité visuelle.

Durant toute la période estivale, et en parallèle à la réalisation technique du site internet, les collaborateurs/trices ont composé les différents contenus qui sont venus alimenter au fur et à mesure le site. C'est ainsi que plus de 240 pages dont 120 consacrées aux sociétés et associations ont vu le jour.

Suite à une phase de tests soutenue durant l'automne, le site a été mis en production avec succès le 15 novembre 2006.

### **Séances d'information pour les nouveaux électeurs et électrices**

En avril 2005, les électrices et électeurs du canton de Genève ont accepté l'initiative "J'y vis, J'y vote : la cadette" demandant le droit de voter et le droit de signer des initiatives et des référendums en matière communale pour les ressortissants étrangers ayant leur domicile légal en Suisse depuis 8 ans au moins.

C'est ainsi que le corps électoral de la commune de Meyrin a augmenté d'environ 4'100 électeurs et électrices étrangers, pour passer à plus de 13'300 au total.

Trois séances d'information ont été organisées par la Commune, en collaboration avec le Bureau de l'intégration et le service des votations et élections, les 22 et 29 mai et 26 juin 2006. Plus de 500 nouveaux électeurs et électrices ont répondu présent.

## **Traditionnelle rencontre publique**

Le lundi 15 mai, une centaine de citoyens et citoyennes meyrinois sont venus à la rencontre du Conseil administratif.

Après une première partie où le Conseil administratif a expliqué les principaux axes de la politique communale, les participants ont pu trouver des réponses à leurs interrogations sur des domaines divers allant du projet du Rectangle d'or à l'arrivée du tram en passant par des préoccupations sur la sécurité et la salubrité publique.

## **Informatique**

Le réseau informatique a passé en 2006 la barre des 100 stations de travail réparties sur plusieurs sites géographiques. Le renouvellement du parc informatique et sa consolidation se poursuivent. Une nouvelle application pour la gestion des restaurants scolaires a été développée et est en cours d'introduction.

La Commune participe également avec le Service informatique de l'Association des communes genevoises (SIACG) à la création d'un réseau informatique de fibres optiques intercommunal.

## **Ressources humaines**

Conformément aux décisions budgétaires, la Commune a créé cinq nouveaux postes en 2006:

- un coordinateur qualité et chargé d'information au secrétariat général;
- un technicien son au Théâtre Forum;
- un employé communal au service de l'environnement;
- un agent à la sécurité municipale;
- un technicien au service urbanisme, travaux publics et énergie.

Des aménagements structurels sont également intervenus avec la réunion du service gérance et du service énergie & bâtiments pour devenir un nouveau service: gérance et entretien des bâtiments. Quant aux aspects de développements et projets énergétiques, ils sont repris par le service urbanisme, travaux publics et énergie.

En ce qui concerne les remplacements de postes, nous avons engagé tout au long de l'année 15 collaborateurs/trices.

Services	Nb. de personnes		Contrat fixe au 31.12.2006		Auxiliaire au 31.12.2006
	31.12.2005	31.12.2006	nb. de personnes	nb. d'unités de travail	nb. de personnes
Secrétariat général	12	12	9	8.20	3
Finances	5	5	5	5.00	0
Etat-civil	4	5	3	1.80	2
Actions sociale et jeunesse	4	5	5	3.40	0
Petite enfance	58	60	38	29.31	22
Aînés et chômage	3	3	2	1.00	1
Urbanisme, travaux publics et énergie	6	7	7	6.30	0
Gérance et entretien bâtiments	46	45	18	18.00	27
Sports	22	20	18	17.00	2
Environnement	62	63	53	51.00	10
Affaires culturelles	1	1	1	0.80	0
Théâtre Forum	14	14	13	11.55	1
Bibliothèque	16	12	6	4.00	6
Sécurité municipale / protection civile	30	33	13	13.00	20
<b>TOTAL</b>	<b>283</b>	<b>285</b>	<b>191</b>	<b>170.36</b>	<b>94</b>

## Meyrin Qualité

### 2 étapes concrètes ont été franchies

La démarche Meyrin Qualité a pour objectifs:

- ❖ d'identifier et de formaliser les prestations publiques mises à disposition par l'administration;
- ❖ de leur attribuer les charges et les revenus;
- ❖ d'identifier et de formaliser les processus liés aux prestations publiques, puis de les simplifier;
- ❖ de mesurer les impacts des processus par des indicateurs appropriés.

### Étape 1: identification des 43 prestations publiques

Les 43 prestations publiques ont été identifiées et formalisées. Ces prestations publiques fournies à la population sont réparties en 8 groupes:

1. Réception & information
2. Solidarités
3. Manifestations & animations
4. Espaces de loisirs
5. Petite enfance & parascolaire
6. Soutien associatif
7. Sécurité, territoire, taxe et documents officiels
8. Infrastructures

Une prestation publique est le résultat final d'une série transversale d'activités. Ces activités forment les "prestations métier", et contribuent ainsi à réaliser le résultat attendu par la population. 219 prestations métier ont été identifiées, puis rattachées à une ou plusieurs prestation(s) publique(s).

Exemple:

- ❖ Groupe de prestations publiques ESPACES DE LOISIRS
  - Composé notamment de la prestation publique PISCINES
    - Composé entre autres des prestations métier (activités):
      - Exploitation des équipements
      - Planification; entretien; renouvellement
      - Entretien des terrains de sport et abords
      - Travaux de rénovation lourds
      - Projets de rénovations d'importance
      - Projets de sports et de loisirs
      - Vente

## **Étape 2: présentation du premier budget (2006) par prestations publiques**

L'un des premiers budgets par prestations publiques d'une commune genevoise a été établi et présenté au CM en novembre 2006. Le coût des 43 prestations publiques a été identifié, sur la base du budget 2006. Chaque coût a été détaillé en:

- ❖ Coûts salariaux
- ❖ Coûts des bâtiments
- ❖ Coûts transversaux
- ❖ Coûts directs

À terme, cette démarche permettra de comparer d'année en année l'évolution des coûts des prestations publiques fournies à la population.

### **Meyrin Qualité: quelle suite?**

Meyrin Qualité a deux volets: un volet de comptabilité analytique, et un volet d'organisation.

Pour le volet de comptabilité analytique, les prochaines étapes consisteront à stabiliser et documenter le modèle de comptabilité analytique, puis à établir le budget 2007 par prestations publiques.

Pour le volet organisationnel, un système de gestion des objectifs stratégiques sera conceptualisé, mis en œuvre et suivi par des indicateurs.

## ***Agenda 21 communal***

Outre les diverses actions en cours dans les services de l'administration, les publications suivantes ont été diffusées en 2006 :

- ❖ sondage Agenda 21 – résultats du sondage d'opinion réalisé dans la commune de Meyrin en 2005, dans 8 domaines qui touchent de près la

population sous l'angle de la durabilité, essentiellement en relation avec les actions communales;

- ❖ bilan économique et social. Ce document, basé sur une enquête qualitative, met en évidence les données générales relatives à la Commune ainsi que les perceptions et attentes sociales des habitants de Meyrin;
- ❖ bilan environnemental de la commune de Meyrin. Ce rapport analyse 8 problématiques en relation avec les mondes animal, végétal et minéral, de même que les interactions entre l'impact des activités humaines et la conservation des différents milieux.

De plus, la Commune a participé à Genève à la fête du développement durable sur la plaine de Plainpalais les 10 et 11 juin 2006. Sur le stand de Meyrin il a été mis en évidence le rôle des collectivités locales dans les domaines de l'intégration socioprofessionnelle et de la conservation de la biodiversité.

## ***Parking Meyrin Village SA***

La société PMV S.A. a été fondée le 19 avril 2000 pour la réalisation et la gestion d'un parking couvert public de 82 places à Meyrin-Village.

Le capital de PMV S.A. s'élève à CHF 530'000.-, réparti en actions de CHF 200.-, à raison de :

10 %	Banque Raiffeisen,	soit	265 actions,
35 %	Paroisse de Saint-Julien,	soit	927 actions,
55 %	Commune de Meyrin,	soit	1'458 actions.

La première pierre a été posée le 29 septembre 2000.

La mise en service a eu lieu le 8 août 2001.

L'inauguration a été faite conjointement avec les aménagements de surface de la place et de ses abords le 25 juin 2002.

Le coût de réalisation et d'équipement s'élève à CHF 2'930'000.-.

L'Assemblée générale et le Conseil d'administration sont composés de :

Monsieur Jean-Claude DUCROT, président, (Commune de Meyrin, conseiller administratif)

Monsieur Benjamin CHIABUDINI, vice-président, (Paroisse de Saint-Julien)

Monsieur Thomas FOEHN, secrétaire, (Banque Raiffeisen)

Madame Monique BOGET, (Commune de Meyrin, Conseillère administrative)

Monsieur Jean-Philippe HULLLIGER, (Commune de Meyrin, conseiller municipal)

Monsieur Jean-François GIRARDET, (Commune de Meyrin, conseiller municipal)

Monsieur Juan PRIETO, (Paroisse de Saint-Julien)

La situation financière à la fin de l'exercice 2006 présente un déficit de CHF 88'068.76, il est supérieur de CHF 8'300.22 au déficit de l'exercice 2005. Malgré un effort constant pour maîtriser les charges, la situation reste préoccupante d'autant plus que le taux d'occupation du parking enregistre une diminution d'environ 5%. De ce fait, l'équilibre financier à court terme reste difficile à prévoir, toutefois, une augmentation conséquente des fonds propres de la part des actionnaires permettrait une diminution des charges financières ce qui pourrait améliorer sensiblement la situation. Les travaux de la réalisation de la traversée du Village, annoncés pour l'été 2006 pour une durée de 3 à 4 ans ont été retardés et devraient débuter avant l'automne 2007, les conséquences sur la rentabilité du parking restent difficiles à évaluer.

Les recettes atteignent au 31.12.2006 CHF 125'690.- soit une diminution d'environ 5% par rapport à l'exercice 2005 et nettement en dessous des prévisions budgétées (CHF 150'000.-). Par conséquent, le résultat de l'exercice 2006 confirme la nécessité d'augmenter le capital action.

Concernant l'exploitation, on peut relever avec satisfaction qu'aucun incident majeur, heureusement, n'a été à déplorer.

## **Télémeysin SA**

Télémeysin S.A. a pour but d'étudier, de construire, d'exploiter, d'entretenir et de développer dans la commune de Meyrin un réseau de distribution de moyens de télécommunications.

Le capital de Télémeysin S.A. s'élève à CHF 1'000'000.-, réparti en actions de CHF 1'000.-, à raison de:

10 %	Cablecom	soit 100 actions,
39 %	Banque Cantonale de Genève	soit 390 actions,
51 %	commune de Meyrin	soit 510 actions.

Le Conseil d'administration était constitué de la manière suivante au 31 décembre 2006:

M. Roland Sansonnens	Président	commune de Meyrin (CA)
Mme Monique Boget	Vice-présidente	commune de Meyrin (CA)
M. Jean-Pierre Mouraret	Secrétaire	commune de Meyrin (CM)
M. Joseph Bagnoud	Membre	Cablecom
M. Ronald Labbé	Membre	BCGE

Le Conseil administratif s'est réuni à cinq reprises en 2006 et l'assemblée générale des actionnaires s'est tenue le 14 juin 2006.

En 2006, le nombre d'immeubles câblés est passé de 875 à 880. Ces immeubles comprennent 8449 logements contre 8424 à fin 2005 (+25).

La longueur totale du réseau est passée de 49'805 ml à fin 2005 à 50'070 ml à fin 2006, soit une progression de 265 ml.

Sur le plan commercial, le nombre d'abonnements payants a augmenté de 6731 à 6924 à fin 2006 (+193). Le bénéfice de l'exercice (avant répartition) s'élève à CHF 464'000.- pour un chiffre d'affaires de CHF 1'96 mio.

Sur la base d'une étude de détails, le Conseil d'administration de Télémeyrin a opté, au début du printemps 2006, pour la modernisation du télé-réseau qui permettra d'offrir aux abonnés, en plus de la radio et de la télévision, l'accès à Internet à haut débit et à la téléphonie. Les travaux ont démarré en septembre 2006 et s'achèveront courant 2007.

### ***Fondation meyrinoise pour la promotion culturelle, sportive et sociale***

Après des mois de discussions, le Conseil municipal a décidé, lors de sa séance du 13 septembre 2005, de créer la Fondation meyrinoise pour la promotion culturelle et sportive sous la forme d'une fondation de droit privé.

Sur demande du Conseil municipal, le Conseil administratif a entrepris courant 2006 les démarches nécessaires afin d'y insérer le but social.

C'est le 11 décembre 2006 que la constitution de la Fondation s'est concrétisée. La Fondation a pour but de soutenir par tous moyens des projets culturels, sportifs ou sociaux, qu'ils soient d'intérêt général ou d'utilité publique, pour la commune de Meyrin et la région meyrinoise. Son patrimoine sera alimenté en particulier par les versements du Casino du Lac Meyrin SA en application de la convention du 22 avril 2003.

Le Conseil de la Fondation a tenu sa première séance le 11 décembre 2006. Il est composé des membres suivants:

M. Jean-Claude Ducrot	Président	commune de Meyrin (CA)
M. Carlo Wyss	Vice-président	désigné par le CA
M. Roland Sansonnens	Trésorier	commune de Meyrin (CA)
M. Gérald Hoiler	Secrétaire	représentant du Casino
Mme Monique Boget	Membre	commune de Meyrin (CA)
Mme Myriam Girardet	Membre	déléguée du CM
M. Jean-Philippe Hulliger	Membre	délégué du CM
M. Jean-Pierre Aebersold	Membre	désigné par le CM

A cette occasion, le Conseil de la Fondation a décidé de procéder en premier lieu à la rédaction d'un règlement d'allocation des fonds.

## Naturalisations

Conformément à la décision prise lors du Conseil municipal du 11 mai 1999, le Conseil administratif, dès cette date, a préavisé les naturalisations suivantes:

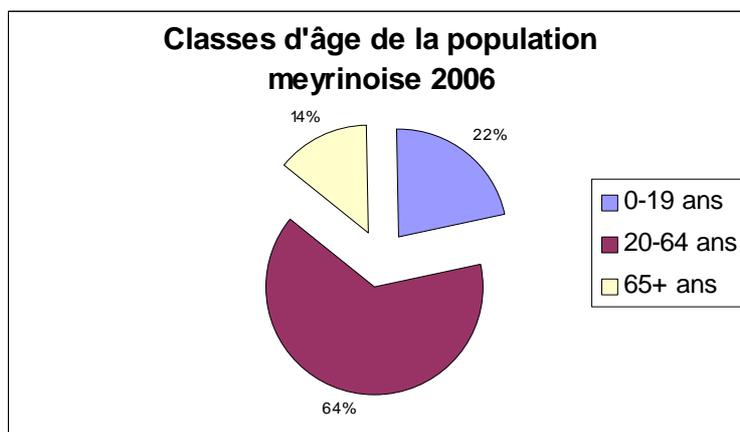
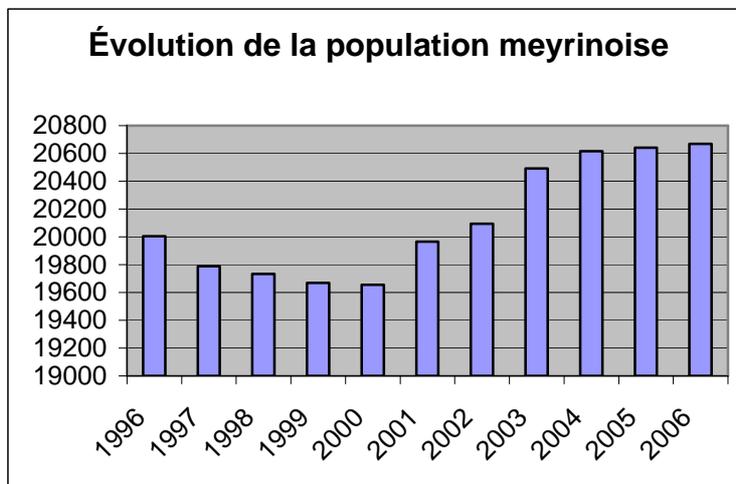
### 2005

125 demandes de naturalisation d'étrangers âgés de plus de 25 ans;  
68 demandes de naturalisation d'étrangers âgés de moins de 25 ans.

### 2006

106 demandes de naturalisation d'étrangers âgés de plus de 25 ans;  
46 demandes de naturalisation d'étrangers âgés de moins de 25 ans.

## Population meyrinoise



Dicastère de  
Mme Monique Boget

---

# **ACTIONS SOCIALE ET JEUNESSE**

## ***Jeunesse***

### **Restaurants scolaires**

Le service a la responsabilité de garantir le bon fonctionnement des cinq restaurants scolaires de Meyrin et encourage un accueil parascolaire prenant en compte la santé et le bien-être des enfants au moment du repas. Il veille à ce que chaque enfant inscrit au restaurant scolaire bénéficie d'un repas équilibré, s'assure de l'encaissement des recettes relatives à la consommation de repas et coordonne les divers partenaires.

Les tâches relatives à la gestion des restaurants scolaires impliquent une étroite collaboration entre le groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP), l'entreprise de restauration DSR et le service.

Au courant de l'automne 2006, le self-service a progressivement été introduit dans divers restaurants scolaires de la Commune. Ce mode de service des repas implique qu'ils se prennent par petits groupes se succédant dans les réfectoires. L'objectif est d'offrir aux nombreux enfants fréquentant les restaurants scolaires de manger dans un plus grand calme tout en les responsabilisant davantage. Les retombées sont globalement positives pour les divers professionnels impliqués.

En 2006, les restaurants scolaires ont fonctionné 204 jours et ont produit en moyenne journalière 455 repas.

### **Ecoles**

Meyrin comprend huit écoles primaires totalisant 1'848 enfants inscrits durant l'année scolaire 2006 – 2007 ainsi qu'une centaine d'enseignants. Le service vise à faciliter l'accès aux enfants à des activités et à un environnement favorisant l'acquisition de connaissances, l'éveil culturel, l'exercice de loisirs et le développement de la vie en communauté. Dans ce contexte, il apporte tout soutien logistique et financier demandés par les écoles et organise parfois lui-même des manifestations culturelles. Les enseignants et le service ont ainsi entretenu des contacts réguliers pour tout besoin relatif aux enfants, au bien-être dans les bâtiments scolaires ou à la réalisation de projets scolaires.

### **Prévention jeunesse**

Le service veille à soutenir ou à favoriser la création de lieux d'accueil et d'écoute destinés aux jeunes en fonction de leurs besoins et de l'évolution des problématiques sociales. Ces lieux doivent envisager leur action comme moyens de prise d'autonomie des jeunes, d'intégration à la vie sociale et de soutiens à l'élaboration de projets.

Durant l'année 2006, la commune de Meyrin a poursuivi sa politique de soutien à l'intégration des jeunes dans la cité. Le service a ainsi entretenu des relations régulières avec les professionnels de quatre centres rattachés à la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FAS'e), à savoir la Maison Vaudagne, le Jardin Robinson, Transit et Undertown ainsi qu'avec les

associations meyrinoises offrant des prestations au public adolescents – jeunes adultes.

La commune de Meyrin a poursuivi sa politique de soutien aux centres aérés, aux diverses colonies du canton et aux camps scouts qui accueillent des jeunes Meyrinois durant les vacances scolaires. Le tarif appliqué en 2006 a été de CHF 10.- par nuitée pour les camps et de CHF 3,50 par journée pour les centres aérés. Seuls les enfants domiciliés à Meyrin sont pris en considération pour le calcul de la subvention.

Le service a également suivi les travaux menés par la Haute école sociale dans la mise en place sur la Commune d'un module OASIS, à savoir de cours et d'enquêtes de terrain d'étudiants provenant des Hautes écoles sociales de Suisse romande.

## **Soutien aux centres FAS'e**

### **Undertown**

Dès le mois de février 2006, l'espace Undertown a réouvert ses portes afin d'organiser des activités pour la jeunesse locale en veillant à l'impliquer dans leur organisation. Au fil des mois, la nouvelle identité du lieu destiné à offrir un espace prioritairement aux jeunes de 18 à 25 s'est confirmée. Le personnel FAS'e engagé durablement par l'animation du lieu est entré en fonction en septembre 2006. Il s'agit de trois collaborateurs totalisant un 200% de temps de travail. Les orientations ainsi que les activités du lieu ont été placées sous l'égide d'un groupe de gestion intermédiaire, présidé par la responsable du service, dans l'attente qu'une nouvelle association voie le jour.

En parallèle à cela, un mandat a été confié à la Haute école sociale afin d'envisager un projet à long terme pour l'espace Undertown. Celle-ci a piloté une réflexion relative aux missions et au mode de gouvernance du lieu menée par un ensemble de représentants associatifs et d'institutions concernés par l'activité de Undertown.

### **Maison Vaudagne**

Durant cette année, le service a développé une très forte collaboration avec la Maison Vaudagne, autour de divers projets, laquelle s'est positionnée comme acteur incontournable de la politique sociale et jeunesse de la Commune. Toutefois, concernant les besoins de la Maison Vaudagne elle-même, le service a soutenu et coordonné l'élaboration de projets visant à l'équiper d'une cuisine remplissant les conditions d'hygiène exigées par le canton pour le service de repas, notamment dans le cadre de la k-fête, ainsi qu'offrir à cette institution une nouvelle place de jeux. A noter que cette dernière a été envisagée dans une démarche participative questionnant les professionnels, les enfants et les parents fréquentant le lieu sur leurs envies et propositions en matière d'aménagement.

### **Travail social hors murs**

Durant l'année 2006, la politique communale en matière de travail social hors murs n'a pas été remise en cause. Elle s'appuie sur Transit, structure prioritairement destinée à des jeunes en âge d'études post-obligatoires;

également sur un professionnel engagé à temps partiel en charge d'entrer en lien avec des jeunes ne fréquentant pas obligatoirement des structures institutionnelles.

Le service a fortement participé à impulser et à élaborer des réflexions critiques quant au fonctionnement de Transit et à la manière de réaliser ses objectifs. Il a contribué aux travaux inhérents à la rédaction par l'association d'un projet institutionnel. En outre, il a accueilli un jeune stagiaire second module entre janvier et juin 2006.

## ***Action sociale***

### ***Action sociale individuelle***

De manière subsidiaire, la Commune offre un soutien social individuel lorsque l'Hospice général n'est pas habilité à le faire. Notamment lorsque des personnes sont légèrement au-dessus des barèmes appliqués par l'institution cantonale ou lorsqu'elles se trouvent entre deux droits (en attente de percevoir une assurance sociale fédérale par exemple). Fondamentalement, le service intervient si la situation d'une personne semble susceptible de changer dans un proche avenir. Au début de l'automne 2005, le Conseil administratif adoptait des directives relatives à l'octroi d'un soutien financier et non financier qui prévoient les outils sur lesquels s'appuie le service afin d'envisager ses interventions.

Les situations suivies par les assistantes sociales rattachées au service peuvent être qualifiées de simples, de complexité moyenne ou de complexité élevée. Une demande simple ne requiert qu'un seul entretien. Une situation à complexité moyenne implique diverses démarches administratives "à tiroir", plusieurs entretiens ainsi qu'un soutien psychosocial léger. Dans le cas d'une situation à complexité élevée, elle s'apparente au modèle précédent, mais requiert des démarches simultanées auprès de plusieurs organismes (régie, service industriel de Genève, assurances maladie), implique plusieurs entretiens rapprochés ainsi qu'un important soutien psychosocial (personnes en dépression, en instance de séparation, en deuil, subissant des maltraitements physiques et/ou psychiques, ayant une addiction).

Tout au long de l'année 2006, la Commune a reçu de multiples demandes à caractère financier et non financier, le service ayant constaté une augmentation des demandes d'accompagnement d'ordre purement social. Une carence dans les structures agissant sur le plan local autour de l'accompagnement de jeunes adultes à la recherche d'une insertion professionnelle a également été comblée par la Commune. Par l'engagement en juillet 2006 d'une assistante sociale à temps partiel grâce à un remaniement des temps de travail du service, celui-ci a donné une cohérence au dispositif en place afin de rendre plus performant le soutien offert aux jeunes demandeurs. En outre, au-delà de la performance du réseau, le service s'est attaché les compétences de l'Oeuvre suisse d'entraide ouvrière, rompue au placement de personnes professionnellement vulnérables, en vue d'offrir de véritables expériences professionnelles aux jeunes faisant appel au service. L'année 2006 a été marquée par la négociation soignée de la collaboration souhaitée.

## ***Action sociale communautaire***

Les communes ont pour mission d'assumer l'action sociale communautaire, à savoir, très rapidement écrit, des projets visant la création de liens entre un groupe donné d'habitants, dans la visée générale d'accroître leur qualité de vie.

Le service a identifié divers espaces où un tel travail est possible et a mené plus particulièrement un projet d'une certaine envergure appelé Meyrin-les-Bains pour lequel il a oeuvré en partenariat avec la Maison Vaudagne. Il s'agit d'un projet mené durant les trois premières semaines de juillet, qui a impliqué la collaboration d'une dizaine d'associations ainsi que la participation d'environ 900 personnes dont une centaine d'enfants. L'objectif était d'offrir aux meyrinois un espace de rencontres, de détente et de loisirs.

## ***Solidarité Nord/Sud***

La Commune a une nouvelle fois attribué le 0,7% de son budget de fonctionnement annuel à l'aide au développement et, sous l'égide de la commission municipale d'aide au développement, une vingtaine d'associations locales ont reçu un soutien financier.

Les choix de la commission se fondent sur les critères adoptés en 2003, dont les principaux sont:

- *améliorer les conditions de vie des bénéficiaires en veillant à l'équilibre écologique et à la réduction des inégalités entre hommes et femmes;*
- *soutenir les projets qui favorisent la prise en charge collective et qui conduisent à l'autonomie des bénéficiaires;*
- *soutenir des projets à taille humaine.*

## ***Manifestations publiques et animations***

### ***Secteur écoles***

#### **Semaine du goût**

La semaine du goût s'est déroulée courant septembre visant à éveiller la curiosité des enfants aux saveurs leur étant peu familières. La thématique de l'année touchait à la diversité des épices utilisées dans l'alimentation. Des animations ont été organisées par le GIAP avec la fourniture de matériel par DSR.

#### **Réception du corps enseignant**

La réception du corps enseignant a connu une forte participation des enseignants et des divers corps de métier au service des enfants scolarisés.

## **Fête des écoles**

Une nouvelle fois, la campagne Charnaux a accueilli les milliers d'enfants et de parents prenant part à la Fête des écoles, rassemblement annuel marquant l'annonce de l'accalmie de l'été et la fin de l'année scolaire.

## **Secteur jeunesse**

### **Soirée des 18 ans**

La soirée des 18 ans réunissant environ 150 personnes a été organisée en 2006 sous le thème du développement durable envisagé sous les pôles économique, social et environnemental.

## ***Solidarité Nord-Sud, mobilité et lien social***

### **Semaine de solidarité Nord-Sud**

Le mois de novembre a connu une semaine placée sous le thème de la solidarité entre le Nord et le Sud. Celle-ci visait à rendre visible l'effort de développement dans les pays du Sud soutenu par les meyrinois ainsi que la qualité du travail assumé par des bénévoles agissant dans le cadre de structures associatives dont plus d'une trentaine ont pris part à l'organisation. Cette semaine alliant culture, débats, et divertissements pour les enfants, a drainé un large public.

### **Semaine de la mobilité**

Dans la perspective de l'arrivée du tram à Meyrin, la semaine a été placée sous le signe du rail. A ce titre, la semaine a fait la promotion du train et notamment de la rapide liaison entre la Gare Cornavin et les gares meyrinoises. Diverses activités ont été réalisées dont une visite historique rappelant l'histoire du train à Meyrin ainsi que la mise à disposition pendant la semaine d'un vélo taxi.

### **Metropoly**

Le service s'est joint au service d'urbanisme et des travaux publics ainsi qu'au Théâtre Forum Meyrin afin d'accueillir l'exposition Metropoly questionnant l'urbanisation de nos cités. Le service a pour sa part interrogé la manière dont la jeunesse investit la ville.

### **Journée Immeubles en fête**

Pour la troisième année, sous l'impulsion de la Ville de Genève, la journée Immeubles en fête a été prom

rencontre/apéritif à cette occasion, cette manifestation se faisant connaître d'année en année.

### **Soupe de l'escalade**

En collaboration avec Transit et sur fond de musique tzigane, une soupe populaire a été servie aux meyrinois par des jeunes sur la place des Cinq-Continents. D'année en année, la participation populaire croît laquelle reconnaît en cette soirée une animation simple et conviviale.

# ÉTAT CIVIL

## ***Mission***

La mission du service de l'état civil est de gérer les événements d'état civil survenus sur le territoire de la Commune ainsi que le fichier des citoyens au bénéfice du droit de cité.

## ***Enregistrement d'événements d'état civil***

### **Registres des personnes et des familles**

Depuis la fin de l'année 2003, l'état civil travaille essentiellement avec un outil informatique appelé « Infostar ». Cette application fédérale permet l'élaboration d'un registre des personnes suisses ou étrangères ayant affaire avec l'état civil en Suisse.

Dans les années à venir, la totalité des anciens registres des familles communaux y sera ressaisie, créant ainsi une base de données complète permettant une maîtrise totale de l'ensemble des particularités de notre état civil national.

A la fin de l'année 2006, les collaboratrices de l'arrondissement de l'état civil de Meyrin ont déjà procédé à la ressaisie de 60% du registre des familles (citoyens au bénéfice du droit de cité).

### **Naissances**

430 naissances ont eu lieu à Meyrin en 2006, soit 195 filles et 235 garçons.

### **Reconnaissances**

36 reconnaissances en paternité ont été enregistrées dans notre Commune.

### **Mariages**

113 demandes en vue d'un mariage ont été traitées durant l'année.  
23 autorisations ont été émises en vue de la célébration du mariage dans une autre commune.

### **Décès**

121 décès sont survenus sur le territoire de Meyrin.

### **Déclarations de nom**

17 personnes ont signé une déclaration concernant leur nom de famille après la dissolution judiciaire de leur mariage.

### **Droits de cité**

En 2006, 327 personnes ont acquis le droit de cité de Meyrin.

### ***Délivrance d'actes d'état civil***

Environ 2500 actes d'état civil, émanant des différents registres, ont été établis en faveur des citoyens et des diverses administrations autorisées.

### ***Organisation de cérémonies***

96 mariages ont été célébrés dont 78% concernait au moins un étranger.

# FINANCES

Permettez que la présentation du compte-rendu donne lieu non seulement à l'analyse des résultats 2006, mais qu'elle soit en plus l'occasion de poser un regard critique sur la législature qui prend fin et d'esquisser quelques pistes de réflexions pour l'avenir.

Durant les exercices budgétaires 2004, 2005 et 2006, nous avons été confrontés à une planification des recettes fiscales rendues difficiles par le passage du prae au postnumerando. Notre réserve, très helvétique, nous a alors poussés à systématiquement construire nos budgets avec une grande prudence.

Lorsqu'en 2004, mes collègues et moi avons établi notre premier budget, nous l'avons fondé, comme il se doit, sur les recettes fiscales estimées de l'année 2002. Et lorsque à la fin de l'été le département des finances nous avait communiqué nos probables revenus, ils étaient moins élevés que ce qui nous avait été préalablement annoncé. Une importante surestimation des recettes de l'exercice précédent nous était communiquée, et nous avons alors dû revoir notre projet à la baisse afin de prendre en compte les productions fiscales actualisées.

Comme il nous l'était conseillé, nous avons effectué des réserves sur le reliquat et sur les impôts estimés afin de pouvoir faire face aux variations éventuelles des recettes fiscales. Il ne fut dès lors plus possible de présenter un budget équilibré et c'est ainsi que nous avons été amenés à agir sur les recettes en augmentant le centime additionnel d'un point.

Cette décision, qui n'avait pas été prise de bon cœur, nous a permis d'assurer tout au long de cette législature une gestion sereine de nos finances. Nous ne nous sommes pas laissé griser par les recettes excédentaires et nous avons toujours abordé l'exercice budgétaire avec rigueur. Nous avons en outre pris le temps d'observer et de mesurer l'évolution positive du département des finances. Nous pouvons aujourd'hui affirmer que les informations qu'il nous fournit sont de plus en plus fiables et que nous savons désormais mieux quelle crédibilité leur accorder.

A côté de cela, dès le courant de l'année 2005 notre environnement économique s'est sensiblement amélioré, amélioration qui s'est confirmée en 2006. C'est ainsi que durant les trois dernières années, nous avons enregistré des revenus fiscaux caractérisés par d'importants excédents et que ces recettes nous ont permis d'annuler notre dette.

Les résultats de l'exercice 2006 présentent un excédent de revenus de 14,4 millions alors que le budget avait été établi sur la base de recettes estimées à 65,9 millions, soit une variation de 22%. Ce chiffre ne peut pas être pris de manière brute tel quel, il doit donner lieu à une analyse plus approfondie.

Il est important que l'étude de ces comptes vous permette de bien comprendre les différentes composantes des revenus que nous annonçons, et que l'on

puisse mesurer la fiabilité et la pérennité de chacune d'entre elles. Les nouveaux conseillers municipaux recevront ainsi des informations qui leur permettront de décider au mieux de la fiscalité de notre Commune. Aujourd'hui nous ne pouvons pas exclure que le prochain Conseil administratif propose pour le budget 2008 une baisse du centime additionnel, mais cette décision doit se faire posément après avoir pris en compte l'ensemble des données qui sont en notre possession.

La première démarche à entreprendre, consiste à étudier les comptes 2006 et plus particulièrement la production annuelle réelle de notre fiscalité. En effet, par rapport aux revenus 2005, cet exercice 2006 marque une progression sensible de nos recettes, mais celles-ci dépendent de résultats des années précédentes, annoncés rétroactivement. Par exemple la production des impôts personnes morales est gonflée d'environ 3 millions issus des exercices 2004 et 2005.

Quant aux impôts personnes physiques, après trois années de stagnation complète, ils enregistrent une augmentation de 4 millions. Une partie, environ CHF 500'000.-, résulte de rattrapages des années précédentes et nous pensons que le solde, soit environ 3,5 millions, est lié à l'introduction de la libre circulation et à une progression très forte des impôts à la source. L'avenir seul peut nous dire si cette tendance se confirmera.

Après avoir clarifié le niveau de la production annuelle réelle, il faudra se pencher sur l'augmentation du budget de fonctionnement à venir. Il risque de faire un bond avec la mise en service d'une part de la nouvelle crèche et de l'autre de la patinoire couverte. Ces augmentations seront incluses de manière permanente dans les futurs budgets.

A cela il faudra ajouter les reports de charges du Canton sur les Communes. Les Communes essaient aujourd'hui de négocier un montant total approchant 60 millions alors que le Canton, de son côté parle de 80 millions. Concernant ce dossier, nous sommes totalement dépendants de l'Etat et nous n'avons à ce jour aucune certitude concernant l'avenir.

Pour terminer il faudra considérer l'état de nos investissements. Durant cette législature ce sont plus de 100 millions d'investissements qui ont été votés par le Conseil municipal. Aujourd'hui, hormis ce qui a déjà été dépensé et couvert par les fonds propres, il reste 67 millions à honorer. Nous serons sans doute amenés à recourir à l'emprunt et à inscrire des charges d'intérêts qui devront être incluses dans le budget de fonctionnement.

Les charges et les projets de notre Commune sont importants mais sa santé financière est bonne; nous en sommes fiers mais aussi reconnaissants. Les résidents, les employés et travailleurs, les entreprises qui siègent sur notre territoire, tous participent à notre bien-être. Notre responsabilité est de faire usage de nos ressources en préservant nos spécificités propres et en tenant compte des besoins et des aspirations de tous, de manière équitable.

Cette législature se caractérise par une bonne maîtrise de nos charges et par une annulation complète de notre dette. C'est pourquoi il sera sans doute possible d'envisager pour le budget 2008 une baisse du centime additionnel.

Je souhaite qu'elle soit réfléchie et pondérée de telle sorte que les conditions de travail de notre administration, les qualités de notre cadre de vie, ainsi que la diversité et la richesse de notre vie associative soient préservées, perdurent et fortifient notre cohésion sociale.

Monique BOGET  
Conseillère administrative

## Etats financiers

Comparés au budget 2006 et aux comptes de l'exercice 2005, les comptes 2006 laissent apparaître les résultats suivants :

	REEL 2006	BUDGET 2006	REEL 2005	Ecart réel 2006	
				Réel 2005	Budget 2006
Revenus	<b>80'413'866</b>	65'917'678	73'686'240	6'727'626	14'496'188
Charges	<b>65'858'104</b>	65'906'837	66'247'337	-389'233	-48'733
Résultats	<b>14'555'763</b>	10'841	7'438'904	7'116'859	14'544'922

L'excédent d'exercice de CHF 14'555'763 représente le 18.10 % du total des revenus. Il est supérieur de CHF 7'116'859 à celui enregistré lors du bouclage des comptes de l'exercice 2005. Cet excédent s'explique par une nouvelle hausse des revenus et une gestion efficace des dépenses.

L'autofinancement dégagé par les comptes de fonctionnement atteint CHF 24'381'139 contre CHF 9'836'257 prévus au budget 2006 en augmentation de CHF 8'466'486 par rapport aux comptes de l'exercice 2005.

### Revenu

Par rapport au budget 2006, les revenus enregistrent une augmentation de CHF 14'496'188 soit de 22 % et de CHF 6'727'626 ou de 9 % par rapport aux comptes 2005.

	Réel 2006	Budget 2006	Réel 2005	Réel 2004
40 - Impôts	<b>70'503'447</b>	57'387'500	63'599'552	62'828'984
42 - Revenus de biens	<b>3'305'992</b>	3'035'371	3'354'646	4'330'830
43 - Revenus divers	<b>6'197'086</b>	5'139'550	6'214'111	5'769'039
44 - Parts à des recettes sans affectation	<b>147'388</b>	166'000	272'865	184'194
45 - Dédommagement de coll. publ.	<b>95'581</b>	96'257	103'964	126'650
46 - Subventions et allocations	<b>164'372</b>	93'000	141'102	108'037
<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>80'413'866</b>	65'917'678	73'686'240	73'347'735

## Impôts

L'évolution de la conjoncture annoncée en 2005, s'est poursuivie avec dynamisme en 2006. L'évolution de nos recettes fiscales et plus particulièrement celles relatives aux personnes morales, sont le reflet de la vigueur et de la compétitivité de l'économie locale et nationale.

	Réel 2006	Budget 2006	Réel 2005	Réel 2004
<b>Impôts personnes physiques</b>	<b>41'684'016</b> 52%	38'250'000 58%	37'727'216 51%	38'274'597 52%
<b>Impôts personnes morales</b>	<b>17'751'517</b> 22%	8'900'000 14%	16'405'679 22%	14'278'485 19%
<b>Taxe professionnelle communale</b>	<b>8'768'786</b> 11%	8'502'500 13%	7'758'674 11%	8'525'134 12%
<b>Autres revenus fiscaux (y.c. fds de péréquation)</b>	<b>2'299'128</b> 3%	1'735'000 3%	1'707'983 2%	1'750'767 2%
<b>TOTAL</b>	<b>68'204'319</b> 85%	55'652'500 84%	61'891'569 84%	61'078'217 83%
<b>Revenus divers</b>	<b>9'910'419</b> 12%	<b>8'530'178</b> 13%	<b>10'086'688</b> 14%	<b>10'518'751</b> 14%
<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>80'413'866</b> 100%	<b>65'917'678</b> 100%	<b>73'686'240</b> 100%	<b>73'347'735</b> 100%

*Les impôts sur les personnes physiques* progressent de CHF 3'434'016 ou de 9 % par rapport au budget 2006 et de CHF 3'956'800 ou de 10 % par rapport aux comptes 2005. L'évolution par rapport aux comptes 2005, est due essentiellement à une forte progression des impôts à la source.

*Les impôts sur les personnes morales* progressent de CHF 8'851'517 ou de 99 % par rapport au budget 2006 et de CHF 1'345'838 ou de 8 % par rapport aux comptes 2005. La production 2006 a été estimée par le Département des finances à CHF 14'810'000, à ce montant sont venues s'ajouter des rectifications d'impôts des années précédentes pour un montant de CHF 2'882'000.

La *Taxe professionnelle communale* est en légère hausse par rapport au budget 2006 mais en augmentation de CHF 1'005'627 par rapport aux comptes 2005.

Les résultats fiscaux ont été encore une fois marqués par les rectifications d'impôts des années précédentes, ce qui apparaît clairement sur les tableaux suivants :

#### DETAIL PRODUCTION DES IMPOTS PERSONNES MORALES

	TOTAL	2006	2005	2004	2003	2002-2001
Détail production 2006	17'751'500	14'810'000	1'932'500	897'000	59'300	52'700
Détail production 2005	16'405'679	0	11'689'295	3'916'614	793'139	6'630
Détail production 2004	14'278'485	0	0	9'656'062	1'868'634	2'753'789
Détail production 2003	6'865'053	0	0	0	7'630'490	-765'437
Détail production 2002	8'435'049	0	0	0	0	8'435'049
<i>Production réelle</i>		14'810'000	13'621'795	14'469'676	10'351'563	

#### DETAIL PRODUCTION DES IMPOTS PERSONNES PHYSIQUES

	TOTAL	2006	2005	2004	2003	2002-2001
Détail production 2006	41'684'000	41'193'500	-122'900	550'300	63'100	0
Détail production 2005	37'727'215	0	37'402'273	-400'461	424'001	301'402
Détail production 2004	38'274'597	0	0	37'696'979	-300'082	877'700
Détail production 2003	36'139'474	0	0	0	37'043'178	-903'704
Détail production 2002	39'143'349	0	0	0	0	39'143'349
<i>Production réelle</i>		41'193'500	37'279'373	37'846'818	37'230'197	

#### Revenus de biens

En augmentation de CHF 270'621 ou de 9 % par rapport au budget 2006 et en diminution de CHF 48'654 ou de 1 % par rapport aux comptes 2005.

#### Revenus divers

Cette rubrique augmente de CHF 1'057'5361 ou de 21 % par rapport au budget 2006 et diminue de CHF 17'024 par rapport aux comptes 2005.

Cette variation provient essentiellement de l'amélioration des recettes d'exploitation de la salle de spectacles du Forum pour CHF 455'000.

#### Parts à des recettes et contribution sans affectation

En diminution de CHF 18'612 ou de 11 % par rapport au budget 2006 et de CHF 125'477 ou de 46 % par rapport aux comptes 2005.

#### Dédommagements de collectivités publiques

En diminution de CHF 676 ou de 1 % par rapport au budget 2006 et de CHF 8'383 ou de 8 % par rapport aux comptes 2005.

#### Subventions et allocations

Cette rubrique augmente de CHF 71'372 ou de 77 % par rapport au budget 2006 et de CHF 23'270 ou de 16 % par rapport aux comptes 2005.

Cette variation provient essentiellement d'une subvention cantonale pour les institutions de la petite enfance non prévue au budget.

## Charges

Par rapport aux budgets 2006, les charges sont en diminution de CHF 48'733 et de CHF 389'233 par rapport aux comptes 2005.

NATURES - LIBELLES	REEL 2006	BUDGET 2006	REEL 2005	REEL 2004
30 - Charges de personnel	24'641'033	25'219'590	23'863'898	23'249'660
31 - Biens, services et marchand	14'163'560	13'947'900	13'991'123	13'386'234
32 - Intérêts passifs	174'385	325'000	550'752	1'011'875
330 - Pertes sur débiteurs	1'092'249	3'121'500	6'359'287	612'450
331 - Amortissements du P.A.	9'825'377	9'825'416	8'475'750	9'524'342
34 - Contribut. à collect. publ.	5'271'637	4'000'000	3'601'266	3'401'074
35 - Dédom. à collect. publ.	6'430'753	4'989'119	5'056'430	5'010'316
36 - Subventions accordées	4'259'110	4'478'312	4'348'831	4'113'485
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>65'858'104</b>	<b>65'906'837</b>	<b>66'247'337</b>	<b>60'309'436</b>

### Charges du personnel

Les charges du personnel sont en diminution de CHF 578'557.- ou de 2,3 % par rapport au budget 2006 et en augmentation de CHF 777'134.- ou de 3,3 % par rapport aux comptes 2005.

La masse salariale représente environ le 37% des charges totales. Cette proportion est stable depuis plusieurs années. L'ensemble des salaires a connu une indexation de 1,14% au 1<sup>er</sup> janvier 2006.

Plusieurs postes fixes prévus au budget 2006, dont cinq nouveaux postes votés, étaient restés vacants une partie de l'année. Le budget prévoyait également trois postes, non utilisés, au service de la petite enfance pour préparer l'ouverture du nouvel espace de vie enfantine de Champs-Frêchets.

### Biens, services, marchandises

Cette rubrique représente le 22 % des charges, en augmentation de CHF 215'660 ou de 2 % par rapport au budget 2006 et de CHF 172'437 ou de 1 % par rapport à 2005.

La différence par rapport au budget est due essentiellement aux frais d'exploitation de la salle de spectacles du Forum supérieurs aux prévisions budgétaires mais toutefois compensés par des recettes supplémentaires (voir rubrique 43)

### Intérêts passifs

Ce poste accuse une diminution de CHF 150'615 ou de 46 % par rapport au budget 2006 et de CHF 376'367 ou de 68 % par rapport aux comptes 2005. Le

dernier emprunt de CHF 4'500'000 a été remboursé à son échéance (8-9-2006) et nos disponibilités de trésorerie nous ont permis de ne pas recourir à de nouveaux emprunts. De ce fait la Commune n'a plus aucune dette à ce jour.

#### Pertes sur débiteurs et amortissement du patrimoine financier

En diminution par rapport au budget 2006 de CHF 2'029'251 ou de 65 % et de CHF 5'267'038 par rapport aux comptes 2005.

L'évolution de ce poste est fortement influencée par les *provisions sur reliquat* et par les *provisions sur impôts estimés*.

Pour les provisions sur reliquat, il est important de rappeler qu'en 2005, une nouvelle méthodologie appliquée par l'Administration fiscale cantonale concernant la répartition du reliquat sur impôts a provoqué une augmentation conséquente du reliquat, il a fallu ainsi procéder à des provisions complémentaires exceptionnelles pour CHF 3'460'000. Pour l'exercice 2006, nous retrouvons une évolution ordinaire et les provisions représentent CHF 751'500.

Quant aux provisions sur impôts estimés, une meilleure estimation de l'Administration fiscale cantonale et un pourcentage d'impôts notifiés plus important, ont permis une diminution de CHF 626'000 pour l'année 2006, alors qu'en 2005 on avait effectué des provisions complémentaires pour CHF 2'088'000.

#### **Amortissements**

Les amortissements figurant dans les comptes découlent des préavis adoptés par le Conseil municipal. En diminution de CHF 39 par rapport au budget 2006 et de CHF 1'349'627 ou de 16 % par rapport aux comptes 2005.

#### Contributions à d'autres collectivités

Ce poste est en augmentation de CHF 1'271'637 ou de 32 % par rapport au budget 2006, il augmente de CHF 1'670'371 ou de 46 % par rapport aux comptes 2005.

La totalité de cette rubrique correspond à la part des impôts à la source qui est rétrocédée aux communes françaises par l'Administration fiscale cantonale, il est important de rappeler que suite au report des charges cantonales, la part communale a passé de 25% à 33%.

#### Dédommagements à des collectivités

Ce poste augmente de CHF 1'441'634 ou de 29 % par rapport au budget 2006 et de CHF 1'374'323 ou de 27 % par rapport aux comptes 2005.

La totalité de cette rubrique correspond aux frais de perception des impôts. Il est important de rappeler que suite au report des charges cantonales, les frais de perception des impôts ont passé de 3 % à 4,5 %.

#### Subventions accordées

Cette rubrique diminue de CHF 219'202 ou de 5 % par rapport au budget 2006 et de CHF 89'721 ou de 2 % par rapport aux comptes 2005.

## Investissements

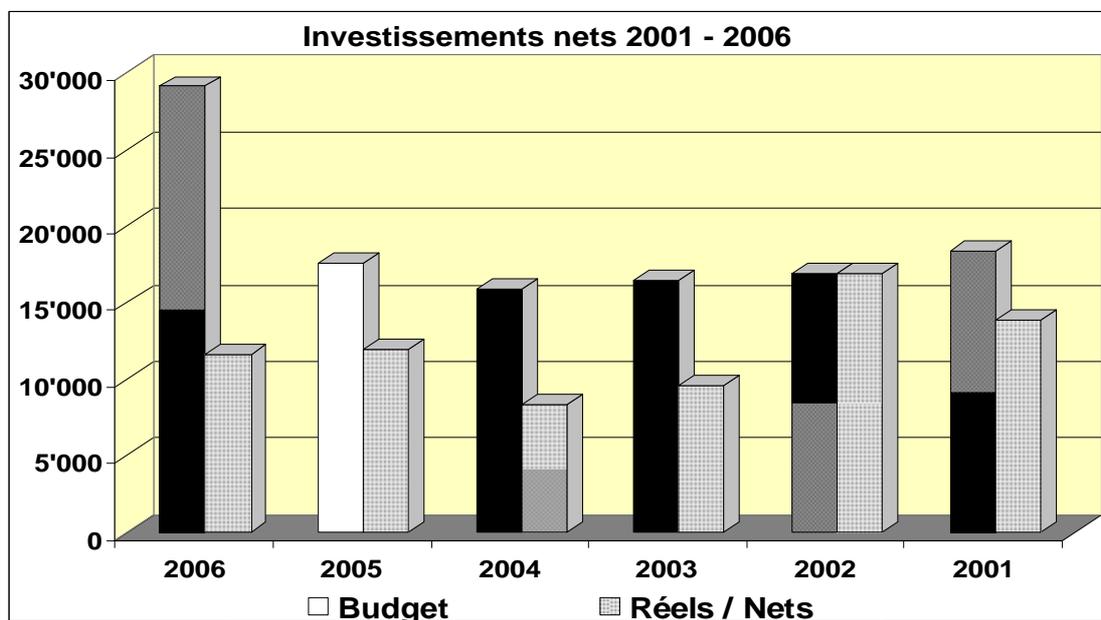
<b>Investissements bruts</b>	<b>CHF 11'792'355</b>
<b>Subventions</b>	<b>CHF 176'782</b>
<b>Investissements nets</b>	<b>CHF 11'615'573</b>

Les postes les plus importants en 2006 ont été les suivants :

<b>Assainissement cité et bassin rétention</b>	<b>6'120'378</b>
<b>Eco-points Citadelle/R.A. Stierlin</b>	<b>356'662</b>
<b>Maisonnex - Général</b>	<b>246'640</b>
<b>Champs-Fréchets Stade</b>	<b>152'800</b>
<b>Cointrin zone 20km/h</b>	<b>312'078</b>
<b>Routes communales</b>	<b>206'018</b>
<b>Tribunes &amp; aménagmt ext.stade</b>	<b>141'872</b>
<b>Extension Mairie</b>	<b>759'863</b>
<b>Centre Sportif 5è étape</b>	<b>1'211'687</b>
<b>Achat véhicules-machines</b>	<b>335'826</b>
<b>Plan directeur Cointrin</b>	<b>224'375</b>

Evolution des investissements :

CHF '000	2006	2005	2004	2003	2002	2001
<b>Budget</b>	<b>29'150</b>	17'610	15'936	16'428	16'888	18'402
<b>Réels / Nets</b>	<b>11'616</b>	11'975	8'303	9'598	16'874	13'829



# PETITE ENFANCE

En juillet 2006, le service de la petite enfance s'est installé dans les locaux de la Mairie.

L'objectif de cette réorganisation était de centraliser la majorité des tâches administratives, autrefois dévolues aux institutions de la petite enfance, pour que ces dernières puissent remplir leur rôle éducatif centré sur l'accueil de l'enfant et de sa famille.

C'est ainsi que la gestion de la liste d'attente, l'élaboration des contrats d'accueil pour chaque enfant, la facturation et surtout l'information aux familles ont été centralisées au sein du service, atteignable sur un numéro de téléphone unique. Cela a permis une meilleure cohérence dans l'accueil et l'information du public, une gestion coordonnée, une unification et une rationalisation des pratiques.

Le service s'est doté d'un nouveau logiciel élaboré par le Service informatique de l'association des communes genevoises pour la gestion des factures. En période de test, il devrait être opérationnel l'an prochain.

Dès sa mise en place, le service de la petite enfance a mis la priorité sur le travail en partenariat avec les institutions. En plus des tâches décrites ci-dessus, il est resté disponible pour des aides plus ciblées, ponctuelles ou régulières, de même que sur des questions administratives comme la gestion des absences et des vacances des éducateurs ou l'élaboration des pièces de caisse. La responsable de service a poursuivi son appui pédagogique aux deux institutions municipalisées, soit la crèche des Boudines et la Garderie Arc-en-Ciel.

En 2006, le service a développé d'étroites collaborations avec les services municipaux, particulièrement dans la perspective de l'ouverture du nouvel Espace de vie enfantine aux Champs-Fréchets mais aussi pour l'aménagement du jardin de la crèche, l'élaboration d'une page d'accueil sur le nouveau site ou le comptage du temps de travail pour Meyrin Qualité.

D'autre part, il a continué à développer le lien avec les acteurs de la petite enfance meyrinoise : il a travaillé avec l'Association d'accueil familial "Le Nid" autour de la mise en place d'une nouvelle Loi sur la petite enfance, il a apporté des conseils et ouvert des pistes de réflexion à l'entreprise Firmenich pour l'ouverture de sa crèche "Petit Grain", dont il fait maintenant partie du conseil d'administration, et il a soutenu la garderie "La Framboise" dans sa demande d'aide financière pour des jeux extérieurs.

Tout au long de l'année, le service a dialogué avec ses partenaires genevois. Il a été sollicité pour participer à divers groupes de travail ou de réflexion: c'est ainsi qu'il représente la commune de Meyrin au comité de l'Association genevoise des crèches suburbaines, à la commission consultative de l'Ecole d'éducateurs du jeune enfant, qu'il préside l'Association pour la formation continue petite enfance et collabore régulièrement avec les services petite enfance des communes de Vernier, Carouge et Lancy.

## ***Crèche des Boudines***

La crèche possède une capacité d'accueil journalière de 90 places. Durant l'année 2006, elle a accueilli 100 enfants âgés entre 4 mois et 4 ans (de la fin du congé de maternité à l'entrée à l'école publique). Cette différence entre le nombre de places et le nombre d'enfants accueillis s'explique dans la mesure où certains d'entre eux viennent à temps partiel.

Madame Lily Stadlin, nouvelle responsable de site engagée en avril 2006, en assure la bonne marche.

## ***Garderie "Arc-en-Ciel"***

La garderie Arc-en-Ciel possède une capacité d'accueil journalière de 185 enfants. Pendant les vacances d'été, elle est réduite à un accueil de 50 enfants et, durant les petites vacances scolaires, elle a été fixée par l'Evaluation des lieux de placement à 62 enfants en fonction du taux d'encadrement professionnel disponible pendant cette période.

En 2006, la garderie a accueilli 200 enfants. Plusieurs d'entre eux ne sont venus que quelques semaines ou quelques mois, laissant la place à d'autres. Contrairement à la crèche où il y a très peu de désistements, l'Arc-en-Ciel connaît un va-et-vient considérable. Entre septembre et décembre, ce ne sont pas moins de 34 parents qui ont annulé leur contrat et 37 autres qui ont demandé des modifications de leur taux d'accueil.

Ces fréquents départs et changements ne sont pas nouveaux mais, cette année, le service a entamé une réflexion pour comprendre les raisons qui poussent les familles à abandonner en pleine période d'intégration. Les résultats devraient permettre de mieux répondre à leurs besoins et, si c'est nécessaire, d'envisager des accueils différenciés.

Depuis octobre 2006, l'Arc-en-Ciel a mis à disposition de l'Association "Le Nid" une salle qui leur permette d'organiser une fois par mois un "Café Le Nid" pour les familles d'accueil qui leur sont attachées.

Ce rapprochement va dans le sens d'un meilleur travail en réseau développé et souhaité par le service de la petite enfance.

Monsieur Franck Diaz-Sintes, nouveau responsable de site de l'Arc-en-Ciel, assure la bonne marche de la structure depuis le 2 janvier 2006.

## ***Prestations offertes par les deux institutions***

La crèche et la garderie offrent trois types de prestations:

- Activités éducatives
- Actes de la vie quotidienne
- Appui à la parentalité

Les faits marquants de l'année 2006 sont les suivants :

De nombreuses sorties "découvertes" autour de plusieurs thèmes ont été organisées au Musée d'histoire naturelle, au parc de la Grange, au Jardin Botanique.

Pour marquer son appartenance à la Commune et aux manifestations culturelles qui s'y déroulent, la crèche a développé des ateliers créatifs autour du thème du Jardin éphémère, suivant ainsi ForuMeyrin. Elisabeth Beurret, plasticienne reconnue, a accompagné les équipes dans l'élaboration du concept et les a aidées dans la scénographie. C'est ainsi qu'au mois de juillet, pour fêter les vacances d'été, les parents ont eu la surprise et la joie de visiter une exposition installée dans le jardin, sur le thème "grandir, se développer". Ils ont également pu admirer les nouveaux jeux d'extérieur élaborés par l'Association Copyrart : maisons de nains, escargot bicorne, petit carrousel.

La garderie a lancé un projet autour des "goûters santé" et organise régulièrement, tout comme la crèche, des ateliers de cuisine avec les enfants. Le projet d'échange intergénérationnel entre un groupe d'enfants de la garderie et des résidents de l'EMS de la Résidence Jura a repris en automne 2006. Chansons, activités créatrices, goûters, tout s'échange ! Une fois chez les uns, une fois chez les autres !

Les deux institutions ont travaillé autour d'une brochure adressée aux parents et comprenant des conseils et des informations pour l'intégration des nouveaux enfants et la vie en collectivité.

Les équipes éducatives ont animé les réunions de parents en choisissant des thèmes importants comme "les morsures", le sommeil, la créativité ou "comment gérer les gros mots".

A la rentrée d'automne, un soin tout particulier a été porté à l'intégration des nouveaux enfants dans les deux structures : accueils personnalisés des enfants et des parents ou inclusions progressives; les collaborateurs n'ont pas ménagé les heures et les efforts pour que tout se passe sereinement.

## ***Organisation interne***

Au niveau de l'organisation interne, les structures ont connu passablement de changements durant l'année 2006 : engagement de deux nouveaux responsables de site, départ de collaborateurs, mise en place du service, déménagement... Il est certain que le changement n'est pas toujours facile à vivre mais tout ce qui a été entrepris l'a été dans un esprit constructif pour viser la qualité que les familles sont en droit d'attendre des structures d'accueil.

Tout changement doit s'accompagner d'un soutien: un intervenant a été sollicité pour animer un cours intra-muros sur le thème des relations d'équipe. La majorité des collaborateurs ont suivi plusieurs cours de formation continue autour de la prise en charge des jeunes enfants.

Depuis la rentrée, la crèche a réorganisé la composition des groupes d'enfants: abandonnant le système "petits-moyens-grands", elle a mis en place un groupe réservé aux bébés, un autre aux petits "trotteurs" et 4 groupes multi-âges, dits "semi-verticaux", dont l'âge des enfants s'échelonne entre 2 et 4 ans.

L'Arc-en-Ciel a modifié son offre d'accueil, répondant ainsi au souhait de nombreux parents. En effet, depuis la rentrée, les familles peuvent choisir de 2 à 5 demi-journées par semaine alors qu'auparavant, l'offre était limitée à 3 demi-journées.

Cette solution s'adresse particulièrement aux enfants dont les parents travaillent, leur offrant ainsi une stabilité d'accueil à mi-temps pour éviter le

"ping-pong" dont ils font malheureusement les frais, ballottés entre famille élargie, famille d'accueil, voisins, amis, alors qu'ils auraient besoin d'un accueil en crèche.

A ce propos, la liste d'attente pour des places de crèche s'élevait à 128 demandes au 31 décembre 2006.

Dicastère de  
M. J.-C. Ducrot

---

# AFFAIRES CULTURELLES

## ***Manifestations officielles***

### **Remise du Mérite meyrinois**

La commune de Meyrin récompense chaque année des citoyens et citoyennes qui se sont distingués dans le domaine artistique, sportif, humanitaire. Le Mérite 2005 a été remis à Forum Meyrin lundi 16 janvier 2006 par le Conseil administratif. Une équipe sportive et sept lauréats en catégorie individuelle ont été récompensés (**voir liste des lauréats sous sports**). La soirée fut agrémentée par la Musique municipale de Meyrin.

### **Réception des Naturalisés**

Le Conseil administratif invite les personnes ayant acquis la nationalité suisse, ainsi que les confédérés devenus meyrinois, à une réception, lundi 13 mars 2006. Celle-ci a pour but de souligner l'importance que le Conseil administratif attribue aux liens qui unissent ces personnes à la commune de Meyrin et à la Suisse. Deux Naturalisés nous ont fait l'honneur de leur témoignage et le verre de l'amitié a été partagé. Le trio de cors des Alpes *Corps à Cors* agrémentait la soirée.

### **Fête nationale**

Rendez-vous annuel des Meyrinois/es venus goûter les joies de la fête populaire. Le monde associatif meyrinois, les habitants et les artistes sont ainsi amenés à se côtoyer. Cette année, la scène accueillait l'ensemble de cor des Alpes **CorAcoeuR** ainsi qu'un concert de **Baïana Split** pour des musiques du monde. Pour des raisons de sécheresse prolongée, le feu d'artifice n'a pas pu être tiré.

## ***Manifestations culturelles***

### **Animation musicale à Cointrin**

Jusqu'à ce jour, les activités culturelles organisées par la mairie n'ont pas eu l'occasion d'animer Cointrin. L'idée d'organiser des concerts à Cointrin, dans sa salle polyvalente, correspond certainement à une demande du public. Une soirée en **Hommage à Edith Piaf** a été programmée vendredi 28 avril. La première a fait salle comble. Ecrit par Eric Willemin, ce spectacle était interprété par Claudiane Badel. L'apéritif offert par la Commune a été préparé par l'Association des Intérêts de Cointrin.

## **Fête de la musique 16 au 18 juin**

La fête de la musique a gagné Meyrin. Occasion rêvée pour les citoyens de sympathiser avec tous les styles de musique, dans un cadre champêtre, à côté de chez eux. Les Affaires culturelles ont offert trois jours de diversité musicale :

Vendredi 16 juin, la scène de la Campagne Charnaux était ouverte à cinq groupes de jeunes meyrinois (Rock, Metal, Rap) : **Askatu Rock, Spleen Rock, Celsius Rock, Blokster et Crew L.F.**

Samedi 17 juin, à Forum Meyrin on pouvait écouter le concert de **l'Ensemble vocal féminin fribourgeois « Elles en C »**. Vingt chanteuses et un comédien ont donné un spectacle autour du thème de l'arbre fédérant chant, xylophone, littérature et peinture en présence des toiles de Marcel Dorthe. Ce spectacle terminait en beauté l'exposition « *l'Art et les Paysans* » qui allie le monde de la paysannerie à celui de l'imaginaire. D'autre part, à la Campagne Charnaux, la scène était ouverte aux danseurs **d'Apokalyp's Dance**.

Dimanche 18 juin :

Après le spectacle de danse donné par les enfants **d'Apokalyp's Dance**, l'après-midi a été latino-américaine avec les groupes : **Peru Inka**, musique inca et péruvienne, **Chili Danza**, danse chilienne et **Los Luceros**, musique des Andes.

## **Animation musicale au cœur de la cité : les Concerts d'été**

Rendez-vous annuel oblige, les Concerts prennent une majuscule désormais. Même si le festival est court, c'est l'occasion de vivre quatre jours de conviviales rencontres et de découvrir des artistes locaux :

Jeudi 24 août **Ex-CD**, Rock genevois mené par l'ancien guitariste du Beau Lac de Bâle, Patou Uhlmann, avec Gianni Di Paolo, Philippe Thomas et Gérard Fourtoy.

Vendredi 25 août **By-Spiel Project** Jazz ethnique et musique du monde. Avec Andreas Fulgosi, Nicola Orioli, Pascal Schaer, Baba Konaté et Luigi Galati. L'objectif de ces jeunes musiciens est de tisser des liens musicaux avec d'autres pays, d'autres continents où la tradition musicale fait partie du quotidien.

Samedi 26 août Concert de Tango par **Tango Indigo** et danse par **Tango-Addiction**. musiciens : Luis Semeniuk, Peter Gneist, Marie-Jeanne Sunier, et Matthias Ernst. Danseurs : Mariana Lagable et Juan Carlos Korol. La soirée tango était précédée d'un cours d'initiation gratuit donné à 19h00 par les danseurs.

Dimanche 27 août dès 16h00, concert du **Las Vegas Country Band** avec animations par le **Old West Team**. « Quand une place de village se transforme en décor western... » titrait, enthousiaste, la *Tribune de Genève* qui consacrait une page entière à ce dimanche Country à Meyrin. Danse, initiation, décors, animations et jeu de la prison ont particulièrement été appréciés. Comme le

mandat d'arrêt coûtait CHF 5.- et que le public fut assidu, un joli bénéfice a pu en être retiré. Celui-ci a été reversé à la Chaîne du bonheur.

## **Soutien et encouragement à la culture**

### **Soutien aux associations communales**

Les seize sociétés communales suivantes, à caractère culturel, sont suivies par les Affaires culturelles: *Association des habitants de la ville de Meyrin (AHVM)* (commission culturelle), *Association des intérêts de Cointrin*, *Arcus caeli*, *Artemeyrinois*, *Apokalyp's dance Association*, *Club d'activités photo de Meyrin*, *Club philatélique*, *Ensemble de cuivres de la Cité*, *Meyrin folklore*, *Moderato con brio*, *Musique municipale de Meyrin*, *Sapaudia* - chœur transfrontalier, *Tambours et Fifres de Meyrin* et *Twist'n rock* et l'association *Latino Américaine*.

Ainsi, les différentes pratiques du domaine artistique sont représentées par l'une ou l'autre de ces associations. Nombre d'entre elles dispensent d'un enseignement aux jeunes meyrinois.

L'écoute accordée par les Affaires culturelles à ces sociétés permet de satisfaire aussi bien des demandes de soutien, que des problèmes de locaux, en passant par des participations à des jurys et surtout, une intégration des activités associatives dans diverses manifestations communales.

### **Soutien ponctuel à des tiers**

Les affaires culturelles ont à cœur d'encourager la création de tiers, pour autant que la collectivité puisse y découvrir un intérêt. Dans ce sens, l'Association danse habile, la Fondation romande pour la chanson, l'espace de pratique instrumentale qui accueille quelques jeunes meyrinois, le Jardin des disparus, l'Association des Ateliers de la pierre (sculpture) ont reçu un soutien.

### **Encouragement à la créativité**

#### Concours littéraire

Un concours peut encourager l'écriture et représenter un but pour les écrivains en herbe. La remise des prix a lieu lors d'une soirée-lecture pendant laquelle l'association les Artemeyrinois, le Jury, les autorités et les concurrents peuvent se rencontrer. Cette année, plus de deux cents candidats ont envoyé Nouvelles et poèmes. Samedi 4 novembre, à l'Aula de la mairie, le jury remettait, entre autres, les prix suivants :

#### Palmarès 2006 pour la Poésie

1<sup>er</sup> prix : Claudine Imfeld (Genève), 2<sup>ème</sup> prix : Christine Doucet (Haute-Savoie)

#### Palmarès 2006 pour les Nouvelles

1<sup>er</sup> prix : Martine Corthésy (Genève), 2<sup>ème</sup> prix ex-aequo : Thierry-Daniel Coulon (Haute-Savoie) et Pierre-Yves Lador (Vaud)

### Bourse du Fonds culturel Austro-meyrinois

Afin d'encourager de jeunes Meyrinois-es qui se destinent à un métier artistique, le Fonds susmentionné octroie une bourse. Cette année aucune bourse n'a pu être remise, car aucun candidat ne s'est présenté.

## ***Expositions***

### **Exposition l'Art et les Paysans du 29 mai au 17 juin**

Pour la première fois en Suisse romande, une exposition célébrant des artistes travaillant la terre pour en vivre, a vu le jour à Meyrin. Le service des affaires culturelles a rassemblé treize paysans et paysannes venus de toute la Romandie pour exposer peintures, sculptures, photographies, vitraux etc. La commune de Meyrin a souhaité ainsi dédier cette exposition à ces femmes et ces hommes qui changent la tourbe des champs en or du rêve.

### **Exposition du Club d'activités Photo Meyrin (CAPM) du 14 au 29 septembre**

Sur le thème des « routes et détours », vingt-six photographes meyrinois ont travaillé durant plus d'une année. Le fruit de leurs réflexions a pris place dans les galeries de Forum Meyrin. Occasion rêvée pour accueillir le Club photo de Fribourg. Quinze photographes fribourgeois ont donc participé activement à cette exposition. Bel échange !

### **Les artistes meyrinois exposent – exposition collective – du 7 au 19 décembre**

Tous les deux ans, le service des affaires culturelles offre la possibilité aux artistes amateurs de la Commune d'exposer leurs œuvres au public, exactement comme pour un artiste professionnel. Le domaine de l'art plastique est particulièrement précieux pour les rencontres, car il ne connaît aucune frontière de langue et de culture, chacun y puise ce qu'il veut. Cette année, vingt-huit Meyrinois et Meyrinoises ont pu être exposés. L'invité spécial fut un personnage de bande dessinée - créé par Philippe Abbet - *Ted Doll'Art* qui guidait les visiteurs à travers les galeries de Forum Meyrin. Un petit catalogue conservera la mémoire de cet événement.

### La Villa du Jardin alpin

Cette galerie est mise à disposition par la Municipalité et gérée par la Société Suisse des Beaux-Arts pour la dixième année consécutive. Cette année, on pouvait y voir huit expositions d'art plastique, la plupart collectives.

## ***Patrimoine culturel***

La commune de Meyrin possède un patrimoine artistique qui est non seulement nourri par les acquisitions du Fonds d'art contemporain, mais aussi

par celles du Conseil administratif. Quatre-vingts oeuvres environ figurent au patrimoine. Un travail de promotion des œuvres et de sensibilisation aux arts plastiques est effectué auprès de la population par le biais, par exemple, de « Meyrin Ensemble ».

### **Fonds d'art contemporain**

Les séances réunissant la commission consultative du Fonds se tiennent une fois par mois en moyenne et le thème principal abordé jusqu'en mai fut la finalisation de l'exposition *des Utopies urbaines* (du 18 mai au 18 juin au Globe des sciences et de l'innovation du CERN ).

Le Fonds d'art contemporain de notre Commune - qui a notamment pour mission « la mise en valeur des sites » - a invité cinq artistes suisses et un cubain : Alberto LESCAY (Cuba), Mireille FULPIUS, Philippe Solms, Gilbert Gendre, Steve Litsios et les architectes Claden/Andermatt. Ceux-ci devaient imaginer une intervention en toute liberté et sans contrainte sur l'esplanade du Globe de la science et de l'innovation. Ces projets utopiques et artistiques issus de ces recherches ont fait l'objet d'une exposition.

Pourquoi le Globe a-t-il été choisi pour mener cette réflexion? Ce choix est tout naturellement dicté par l'envie de mettre en valeur la présence dans notre Commune du CERN, institution internationale de premier plan qui reflète une image d'avenir et de progrès dans les connaissances. Or, le Globe est devenu un symbole fort pour le CERN, mais aussi pour Meyrin. De plus, il est la première image que l'on voit après avoir traversé la frontière franco-suisse.

Le Fonds d'art contemporain a également participé à un projet lancé par le service du SASJ en acceptant un mandat d'aménagement artistique pour la « **Buvette d'été** » prévue à côté de Forum, en juillet. Finalement, c'est le projet « Mousson » créé par des élèves de l'ESBA qui a remporté l'unanimité.

Entre autres réflexions entamées par le FACM en 2006, il faut noter celui du projet d'accompagner artistiquement les futurs travaux d'assainissement en mandatant des artistes.

Au 31 décembre 2006, le solde au bilan de ce Fonds se monte à CHF 836'111.-.

# BIBLIOTHÈQUE

## ***Mise à disposition d'un fonds documentaire***

Les statistiques liées à l'activité principale de l'institution montrent un très léger recul de la fréquentation par les usagers. Les 3'300 lecteurs actifs (-8%) ont totalisé 126'296 emprunts sur l'année 2006 (-4%).

A noter que le samedi 11 février 2006, la bibliothèque a prêté son 1'000'000<sup>e</sup> document !

Environ 2'000 documents ont été acquis durant cette année, dont une partie a servi à renouveler le fonds (44'675 documents au total).

## ***Salle de lecture***

Notre espace « presse quotidienne » connaît toujours un joli succès, avec 2'520 entrées (+1%). Contrairement aux années précédentes, ces fidèles lecteurs ont pu continuer à lire leurs journaux préférés au cours du mois de juillet. Les quotidiens ont été mis à leur disposition dans le cadre de « Meyrin-les-Bains ». Cerise sur le gâteau, ils pouvaient accompagner leurs lectures par un petit café.

## ***Animations***

Les animations passionnent notre jeune public : les 16 spectacles proposés ont attiré une moyenne de 94 personnes.

L'agréable surprise est arrivée du côté des adultes puisque la fréquentation moyenne a doublé (45 pers. / spectacle) ! L'action de fidélisation menée auprès des personnes qui suivent nos soirées « contes » semble porter ses fruits. A suivre.

Cette année, la bibliothèque a fait un effort particulier pour s'intégrer aux « thématiques » proposées par le Théâtre Forum Meyrin, en travaillant dans un cadre meyrinois principalement. Les manifestations organisées dans ce contexte ont connu un magnifique succès :

### Découvertes botaniques

Dans le cadre de la thématique du « Jardin cultivé », la bibliothèque a organisé en collaboration avec M. Maurice Demont (responsable du Jardin alpin) une conférence sur le thème de la botanique. Celle-ci a été suivie par une visite du Jardin alpin durant laquelle M. Demont a pris le temps d'illustrer les propos tenus à la bibliothèque.

### Mon premier herbier

Toujours dans le cadre de cette thématique, un atelier a été mis sur pied pour les enfants : cueillette de fleurs, séchage, identification à l'aide des ouvrages disponibles à la bibliothèque et confection d'un herbier.

### Voix d'exil

La bibliothèque a acquis une magnifique maquette représentant Meyrin. Fruit d'un minutieux travail d'un Argentin amoureux de Meyrin, cette œuvre chargée d'histoire et d'émotion a donné l'occasion aux Meyrinois de venir échanger et écouter les témoignages de leurs voisins autour du thème de l'exil.

Les « samosa », nems, taboulés et autres spécialités préparées par les femmes du CEFAM ont enchanté les participants.

### Cérémonie du thé

« L'art c'est délicieux » a été l'occasion pour la bibliothèque de mettre en valeur la richesse de son fonds documentaire dans le domaine de la gastronomie. Une « cérémonie du thé », présentée par le groupe Urasenke, a permis aux nombreuses personnes présentes de découvrir cet art japonais.

Toutes ces manifestations ont valorisé le fonds documentaire de la bibliothèque par le biais d'expositions et de l'édition de bibliographies spécialisées.

### Atelier de créécriture

En collaboration avec le Théâtre Forum Meyrin, la bibliothèque a mis sur pied un atelier d'écriture hebdomadaire. Il a pour but de favoriser le plaisir d'écrire, en dehors de l'écriture « normée » .

### Accueil des classes meyrinoises

La bibliothèque a accueilli à 28 reprises des classes pour des visites ou des travaux.

## **Internet**

Au cours de l'année 2006, le poste de consultation Internet a été utilisé à 1313 reprises. Quelques habitués, équipés de leur propre ordinateur portable utilisent régulièrement la borne wi-fi mise à disposition.

# THÉÂTRE FORUM MEYRIN

## *Manifestations culturelles*

### **Saison artistique**

Les chiffres de la saison artistique sont bons: la fréquentation a globalement dépassé notre attente. Les recettes des spectacles sont même supérieures à celles de l'année 2005, année exceptionnelle pourtant.

S'ajoute à cette heureuse surprise un apport significatif d'argent privé relatif à certains accueils. Cet apport est le fruit de partenariats très impliquant pour l'administration du théâtre.

Mais ce résultat apparaît plus remarquable encore si l'on prend en compte que, quelques jours avant l'impression de la plaquette de saison, un spectacle à vedettes prévu à l'automne 2006 annulait sa tournée. Ce retrait nous a sans doute privés de plus de 2'000 spectateurs. Son influence sur nos ventes d'abonnements a pu, également, ne pas être négligeable. Plus concrètement encore, il nous a aliéné un apport consistant du Service culturel Migros qui n'a pu – dans un délai aussi bref – se reporter sur une autre production.

On se réjouira donc de la bonne résistance de notre salle devant l'émergence de nombreuses nouvelles saisons culturelles (Divonne, Plan-les-Ouates, etc.) et, pour l'heure, devant les complications que les différents travaux intervenant dans la Commune et sur le trajet nous reliant à Genève représentent pour notre accessibilité.

### **Thémas**

Depuis l'automne 2005, le Théâtre Forum Meyrin relie certaines de ses activités sous la forme de "festivals thématiques" appelés Thémas. De quel constat est née cette initiative? De la pléthore de l'offre culturelle qui invite Meyrin à organiser sensément sa programmation et sa promotion.

Car l'enjeu actuel pour un lieu de culture public paraît bien être de contribuer à approfondir le regard porté sur l'art et le monde. Approfondir le regard d'une part parce que c'est « le regardeur qui fait le tableau » selon la formule fameuse de Marcel Duchamp et, de l'autre, pour proposer une alternative, évidemment modeste, aux produits des industries culturelles formatés selon des représentations superficielles ou stéréotypées de notre société.

Comment éviter dès lors les lectures purement quantitatives, excessivement spécialisées ou par trop myopes de notre Temps ? A la façon, peut-être, des peintres cubistes: en multipliant les perspectives d'accès à la réalité, en additionnant les approches de disciplines artistiques et intellectuelles différentes sur un même objet – qu'il s'agisse d'une problématique esthétique ou sociétale – pour ainsi complexifier notre appréhension de ce qui est. Faire donc de notre lieu une manière d'agora artistique.

Ainsi inspiré, le Théâtre Forum Meyrin a abordé, en 2006, les thèmes de la gourmandise (L'Art, c'est délicieux), de l'environnement (Le Jardin cultivé) et du multiculturalisme (Miroirs du Monde), multipliant les collaborations avec le monde associatif (AHVM, CEFAM, Villa du Jardin alpin, Maison Vaudagne,

Transit, Jardin Robinson, Jardin des disparus, Ateliers Martenot, Association Métropole Suisse) et les institutions (HES, DIP, Université de Genève, Euroscience Léman, Bibliothèque Forum Meyrin, CVH, Affaires culturelles, SASJ, SUTPE, Semaine Nord-Sud, GIAP, CEPTA).

### **Saison artistique famille**

Une nouveauté a vu le jour avec la saison 2006-2007. En effet, désormais, l'administration du Théâtre Forum Meyrin envoie à chaque classe concernée une documentation permettant aux enseignants ainsi qu'aux élèves d'être bien préparés aux représentations scolaires et de tirer le meilleur profit artistique et pédagogique des émotions vécues à Meyrin.

### **Activités jointes à la saison**

On remarquera ici l'élargissement – depuis le début de la saison 2006-2007 – de notre offre pédagogique avec la création d'un atelier de "créécriture" (organisé en collaboration avec la Bibliothèque Forum Meyrin), l'ouverture d'un atelier de danse et l'augmentation du nombre d'ateliers d'éveil musical. A noter également que les expositions accueillies ou produites dans les galeries du Théâtre Forum Meyrin jouissent d'une considération qui s'accroît sensiblement. Le bon résultat de nos comptes doit être lu aussi à la lumière de deux péjorations non prévisibles au moment de l'établissement du budget 2006: d'une part, le théâtre a contribué au financement – à l'origine, non prévu – d'un livre retraçant la trajectoire du Teatro Malandro; d'autre part, la FAS'e se désengageant, en partie, du financement du mandat de notre coordinateur "activités jeunesse", il reprenait en charge le montant manquant.

### **Promotion**

Le "renchérissement" de notre politique de promotion s'explique par la prise en compte – sous cette rubrique – de frais anciennement répartis sous le poste des spectacles. Cette modification nous semble offrir un surcroît de transparence. S'ajoute à cela, depuis l'automne et en remplacement des dépliants thématiques et des affichettes mensuelles, la production d'un grand journal d'une forme et d'un fond soignés.

En regard, nous signalerons aussi qu'un travail de longue haleine a été couronné d'un certain succès, puisque la somme réunie par le club des partenaires a cru de plus de 25% par rapport au budget 2006.

### ***Locations et mises à disposition***

L'administration du Théâtre Forum Meyrin est en charge, aussi, de l'attribution et la gestion des locaux de Forum Meyrin. En plus de la saison, il y a trois genres de demandes à traiter:

- les activités de la Mairie
- les gratuités des sociétés communales meyrinoises
- les locations privées.

Une importante réforme qui vise une efficacité accrue du processus de gestion des locations a été validée en 2006 par le Conseil administratif.

Il était apparu que l'absence de règles précises et d'un cadre calendaire ne permettait pas de donner la priorité aux activités de la Mairie ainsi qu'aux sociétés communales eu égard à certaines demandes émanant de requérants privés.

Concernant l'attribution des gratuités, certaines iniquités de traitement nichées au cœur d'un principe d'apparence égalitaire subsistaient : celui d'une gratuité annuelle par association meyrinoise. Ensuite, la réflexion sur les prestations louées (espaces, matériel, ressources humaines) a conduit l'administration du théâtre à suggérer un toilettage tarifaire. Etablie dans un souci de transparence et, dans une modeste mesure, d'évolution du coût de la vie, la nouvelle grille tarifaire intègre mieux la mise à disposition du personnel statutaire et son corollaire souvent sous-estimé, la quantité des heures de travail accumulées.

Cette réforme a été annoncée par le CA à l'ensemble des président-es des associations communales de Meyrin en juin 2006. Entre septembre et novembre, ces réformes ont été expliquées à l'équipe du théâtre, de même qu'aux chef-fes de service de l'administration municipale ainsi qu'aux chef-fes de groupe politiques représentés au conseil municipal.

Cette clarification voulue par l'administration a permis de traiter les demandes de façon mieux centralisée, plus efficace et plus transparente, pour le bénéfice des usagers et des exploitants des espaces.

Les recettes de location inscrites au budget condamnées à une réduction par la priorité donnée aux activités de la mairie et aux sociétés communales ont été reconsidérées à la baisse pour 2007. Ce d'autant plus que leur apport réel est sans doute compensé plus largement que l'on pense a priori par des frais en personnel statutaire et en usure du matériel aujourd'hui sous-estimés.

Une évolution plus favorable du rendement des recettes de location en regard de leur coût direct devrait suivre cette restructuration.

# ENVIRONNEMENT

Le service de l'environnement se subdivise en trois secteurs d'activité:

- ♦ Routes et voirie
- ♦ Parcs et promenades
- ♦ Intégration socioprofessionnelle

## ***Gestion des déchets***

### **Levée des ordures ménagères et industrielles**

En 2006, une baisse de 39 tonnes d'ordures ménagères et industrielles incinérées est à constater, malgré une augmentation globale de 97 tonnes. Cette situation met en évidence que le tri à la source a encore augmenté.

Poids des ordures ménagères et industrielles:	<b>En 2006</b>	<b>4'961 tonnes</b>
	<b>En 2005</b>	<b>5'000 tonnes</b>

<p><b>Les ordures ménagères et industrielles levées par la Commune représentent, par habitant, 243 kg en 2005 et 241 kg en 2006, soit une diminution de 0,8 %</b></p>
---

### **Déchets encombrants ménagers:**

**677 tonnes** de déchets ménagers volumineux ont été déposées sur la voie publique en 2006, dont 99 tonnes d'objets divers incinérés, 353 tonnes de bois d'ameublement recyclé pour fabriquer des panneaux agglomérés, 120 tonnes de ferraille et 105 tonnes d'appareils électriques et électroniques.

Ainsi, la part des déchets ménagers volumineux recyclés s'élève à 85%.

En outre, afin de prévenir les dépôts illicites, la levée des objets encombrants ménagers s'effectue en fonction des besoins des usagers, gratuitement et sur simple appel téléphonique au **numéro vert 0800 21 21 21**.

<p><b>Les déchets encombrants représentent 33 kg par habitant en 2006</b></p>
---

### **Déchets organiques:**

**1'426 tonnes** de déchets organiques ont été récupérées par le service en 2006, dont la plus grande partie a été livrée à la station cantonale de compostage du Nant-de-Châtillon. Dans ce chiffre sont incluses 20 tonnes de déchets ligneux ainsi que divers déchets végétaux issus de l'entretien des espaces verts publics, valorisés par les soins de la Commune.

**Les déchets organiques recyclés représentent, par habitant, 68 kg en 2005 et 69 kg en 2006, soit une augmentation de 1,5 %**

### **Papiers et cartons:**

**1'293 tonnes** ont été ramassées en 2006, soit 42 tonnes de plus qu'en 2005. Depuis l'instauration d'un ramassage séparé du papier en 1977, les tonnages n'ont cessé d'augmenter. Ce phénomène s'explique notamment par une production croissante de papier liée aux diverses activités économiques et de loisirs. En outre, l'augmentation de la capacité des équipements de collecte, le maintien d'un service de proximité et des campagnes d'information convaincantes permettront d'améliorer encore ces résultats.

**Les papiers et cartons recyclés représentent, par habitant, 61 kg en 2005 et 63 kg en 2006, soit une augmentation de 3%**

### **Verre:**

Poids récupéré en 2006: **589 tonnes**

Poids récupéré en 2005: **590 tonnes**

En outre, la valorisation de cette matière première est d'autant plus importante qu'elle peut être recyclée indéfiniment et que la fabrication de verre à partir de bouteilles usagées permet d'importantes économies d'énergie et de matière première.

**Le verre trié représente, par habitant, 29,5 kg en 2005 et 29,4 kg en 2006, sans variation des quantités collectées**

### **PET:**

En 2006, **60'440 kg** ont été récoltés dans les bennes réservées à cet effet. La Commune n'est pas contrainte légalement de mettre à disposition des équipements de collecte, du fait que les usagers devraient ramener les emballages vides aux points de vente. En raison de divers facteurs comportementaux, il est néanmoins avantageux de faciliter le tri du PET à la source, afin d'éviter le paiement de taxes de traitements inévitables, si les habitants ne bénéficient pas d'un maximum de facilités pour réintroduire dans le circuit du recyclage les bouteilles usagées.

**Le PET trié représente, par habitant, 2,4 kg en 2005 et 3 kg en 2006, soit une augmentation de 25%**

### **Aluminium et fer blanc:**

Le poids annuel récupéré s'élève à **3,5 tonnes**. Compte tenu des possibilités de tri magnétique de ces deux matières, elles peuvent être collectées ensemble.

### **Piles:**

En 2006, un total de **2'500 kg** est à enregistrer, ce qui constitue **une diminution de 1'030 kg** par rapport à 2005. Ces éléments n'ont toutefois qu'une valeur indicative puisque les quantités déposées dans les commerces de Meyrin ne sont pas comprises dans le chiffre ci-dessus.

### **Huiles:**

**5'100 litres** d'huile minérale ou végétale ont été enlevés sélectivement par une entreprise privée en 2006, **soit une diminution de 500 litres**. Les petites quantités d'huile peuvent également être reversées dans les récipients d'origine et être déposées avec les ordures ménagères incinérables. De plus, elles peuvent être déversées dans des fûts placés devant l'entrée du centre de voirie et horticole ou au chemin du Jonc à Cointrin, ce qui permet aux usagers d'y accéder en permanence.

### **Textiles et chaussures:**

**Une augmentation de 9,6 tonnes, soit 11%**, est à enregistrer en 2006. Cette collecte permet à la Coordination des œuvres d'entraide de valoriser ces vêtements au profit d'œuvres caritatives pour financer différentes actions humanitaires et sociales.

<p><b>Les vêtements et chaussures représentent, par habitant, 4,2 kg en 2005 et 4,7 kg en 2006, soit une augmentation de 10%</b></p>
--

### **Répartition qualitative et quantitative des différents déchets**

<b>TYPES DE DECHETS</b>	<b>Poids total</b>	<b>Poids recyclé</b>
Déchets ménagers et industriels ordinaires, incinérés	4'961	0.00
Déchets encombrants ménagers incinérés	23	0.00
Déchets encombrants ménagers en bois, meubles, etc.	408	408
Ferraille	141	141
Appareils électriques et électroniques	105	105
Déchets organiques ménagers et de jardin	1'426	1'426
Papier et carton	1'293	1'293

Verre	590	590
PET	60.44	60.44
Aluminium et fer blanc	3.5	3.5
Piles et batteries	2.5	2.5
Huiles	5.10	5.10
Textiles, vêtements et chaussures	97.38	97.38
<b>Poids totaux en tonnes</b>	<b>9'114.92</b>	<b>4'131.92</b>
<b>Pourcentage valorisé</b>		<b>45,3%</b>

### Evolution des quantités des principaux déchets

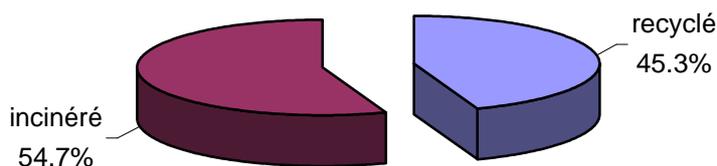
ANNEES	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
ORDURES MENAGERES ET INDUSTRIELLES	5'305	5'125	5'418	5'368	5'300	5'127	4'960	5'049	5'000	<b>4'961</b>
DECHETS ORGANIQUES	935	917	1'079	1'261	1'332	1'356	1'276	1'374	1'405	<b>1'426</b>
VERRE	473	461	501	485	516	520	559	593	590	<b>590</b>
PAPIERS ET CARTONS	778	841	948	1'003	1'051	1'100	1'149	1'205	1'251	<b>1'293</b>

En outre, la Commune n'a que peu d'influence sur la quantité globale de déchets produits. C'est pourquoi elle ne peut que se limiter à la promotion du tri à la source.

**L'objectif 2007 fixé par le département du territoire est de 45% de déchets urbains triés à la source par les particuliers et ramassés par les communes, ainsi que les déchets produits lors des diverses activités commerciales, artisanales, industrielles ou de service.**

Il convient par conséquent de tout met

## Taux de recyclage



Les 4'055 tonnes de déchets recyclés ne représentent pas la totalité de la matière valorisée à Meyrin, du fait que les éléments pris en charge par l'économie privée ne sont pas inclus dans les chiffres ci-dessus. En effet, outre le PET repris par les commerçants, les piles peuvent être déposées dans les pharmacies ou les grandes surfaces de distribution. De plus, le papier trié par qualité dans les grandes entreprises est recyclé séparément et beaucoup d'emballages sont laissés dans les magasins.

**Pour le contribuable meyrinois, l'économie de taxes de traitement grâce au tri des déchets s'élève en 2006 à plus de CHF 710'000.-.**

Tel est le montant supplémentaire que la Commune aurait dû verser aux Services industriels de Genève si tous les déchets communaux avaient été incinérés.

Personne n'ignore que le tri des déchets à la source ménage l'environnement. En revanche, le montant ci-dessus met également en évidence l'intérêt économique à séparer les différents composants de nos poubelles.

Evolution des taux de recyclage à Meyrin:

1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	<b>2006</b>
33,01%	34%	36%	38%	40%	41%	43%	44%	<b>45.3%</b>

Evolution de la moyenne cantonale des taux de recyclage des déchets communaux :

1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	<b>2006</b>
23,3%	25,6%	28,5%	30.3%	32.8%	33.8%	35.9%	37.3%	<b>39%</b>

De tels résultats ont pu être obtenus grâce aux mesures suivantes :

- mise à disposition d'équipements de collecte suffisants et faciles d'accès;
- service de qualité, notamment quant à la fréquence des levées;
- information et sensibilisation renforcées, en particulier l'action soutenue de l'îlotier vert communal;

- mesures de contrôle efficaces;
- facturation aux personnes qui ne respectent pas les règles élémentaires de salubrité des frais inhérents à leur comportement, selon le principe du pollueur payeur.

## ***Routes communales***

Deux balayeuses ont été acquises en 2006 afin d'améliorer la mécanisation des interventions de nettoyage sur les routes et trottoirs communaux.

### **Déjections canines**

L'offre en distributeurs de sacs de propreté a été augmentée en 2006 et 60 emplacements communaux sont désormais équipés, afin de permettre à tous les propriétaires, quel que soit leur quartier, de ramasser dans de bonnes conditions d'hygiène les déjections des chiens au cours de leurs promenades quotidiennes.

De plus, des pictogrammes fixés au sol régissent l'accès des différents secteurs selon le principe des feux de signalisation routière. Cela permet de distinguer clairement les zones autorisées aux chiens en liberté, celles où ils doivent être tenus en laisse et les périmètres interdits d'accès, notamment les places de jeux, les écoles et les terrains de sports.

Enfin, des dessins disposés sur les sites sensibles invitent également les détenteurs de chiens à respecter les autres usagers en ramassant systématiquement les déjections déposées au cours des promenades.

### **Action "Meyrin propre"**

En collaboration avec l'Association des habitants de la ville de Meyrin, des volontaires ont été invités à nettoyer des parcelles publiques et privées sur l'ensemble du territoire communal. Le 20 mai 2006, 180 bénévoles ont participé à cette action qui s'est terminée par un apéritif et des grillades offertes par la Commune dans une ambiance musicale sur le site du service de l'environnement. Au cours de la matinée, ce ne sont pas moins de 790 kg qui ont été ramassés d'une manière sélective. Cette journée s'est déroulée en même temps que les journées cantonale et nationale de la propreté.

## ***Parcs et promenades***

### **Section horticole**

La formation professionnelle des apprentis horticulteurs est poursuivie à raison d'une personne par année, sur un cycle de trois ans. La production florale communale est destinée à l'aménagement des massifs et des bacs, de même qu'à la confection de décorations d'intérieur.

La production de plantes pour 60 massifs et 208 bacs à fleurs permet de couvrir respectivement des surfaces de 692 m<sup>2</sup> et 162 m<sup>2</sup>.

De plus, le personnel de la section horticole entretient les différents bacs contenant des plantes en hydroculture des locaux communaux.

Une nouvelle serre non chauffée couverte de plastique d'une surface de 200 m<sup>2</sup> a été construite en remplacement des couches de culture datant de la construction du centre en 1980. Cette dernière est équipée d'une aération automatique, régulée par une station de pilotage.

Les activités du passeport vacances ont été reconduites en été 2006. Le service de l'environnement a accueilli une vingtaine d'enfants, à trois reprises. Outre la visite de l'établissement horticole, ces derniers ont pu confectionner une petite décoration florale et multiplier des végétaux.

Dans le cadre de la thématique du jardin éphémère mise sur pied par le théâtre Forum Meyrin, des légumes et plantes condimentaires ont été précultivés dans une serre non chauffée avant d'être placés sur le site de l'exposition durant les mois de mars à juin.

## Section aménagement et entretien

### Fleurissement de la place de Meyrin-Village

Ce nouvel aménagement a été créé en intégrant la structure métallique utilisée sur le stand de Meyrin à l'occasion des 4<sup>èmes</sup> floralies internationales de Genève en 2005. Le support est constitué d'une pyramide mesurant 6 mètres de hauteur, le tout reposant sur des socles en béton. Afin de protéger les fleurs en suspension et d'habiller la partie inférieure de la structure, un massif a été planté au sol. Des caisses en bois ont été construites et fixées sur la pyramide pour décorer cette dernière.

175 géraniums rouges et lilas ont été utilisés en suspension. Afin de donner du volume et un effet exubérant, 4 gros bananiers ont été plantés au pied de la pyramide. Au sol, le massif totalisant 95 m<sup>2</sup>, a été planté de différentes plantes annuelles décoratives par leur floraison ou par leur feuillage.



Un système d'arrosage automatique irrigue les plantes à raison de trois à quatre arrosages par semaine selon les conditions climatiques.

Durant la deuxième quinzaine d'octobre, les plantes d'été ont été remplacées par des cascades de chrysanthèmes de couleur jaune et violette. A la fin du mois de novembre, les chrysanthèmes ont laissé la place à une animation lumineuse pour les fêtes de fin d'année.

## Plantations d'arbres et aménagements paysagers

Diverses plantations de renouvellement ont été entreprises, sur les sites suivants:

*Ecole de la Golette* : un cèdre de l'Atlas à port dressé.

*Ecole des Champs-Fréchets* : un noyer commun.

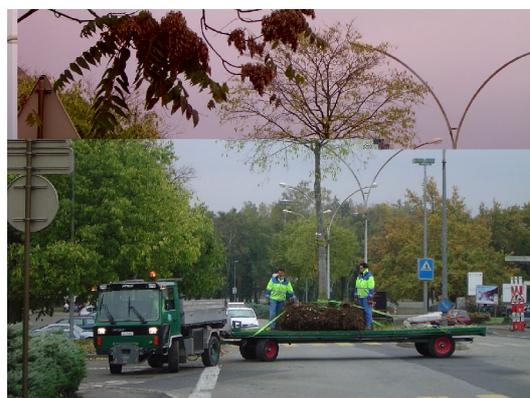
*Ecole de Cointrin* : un noyer d'Amérique.

*Campagne Charnaux* : un chicot du Canada.

*Jardin alpin* : 18 arbres et arbrisseaux ont été plantés pour enrichir la collection.

### Centre commercial

Dans le cadre des travaux du tram, 21 micocouliers de Provence ont été arrachés de la berme centrale de la rue de Livron et replantés sur une parcelle située derrière le centre commercial, dans un but de conservation et de création d'une zone de détente.



### **Prairies fleuries**

Durant l'année 2006, plusieurs parcelles communales ont été traitées en prairie, notamment au cimetière de Feuillasse, sur le site de la Planta et à la rue des Bugnons.



Deux espèces d'orchidées indigènes s'épanouissent sur les pelouses meyrinoises, l'Ophrys abeille (*Ophrys apifera*) et l'orchis pyramidal (Anacamptis pyramidalis).



Certaines parcelles ont été fauchées par un agriculteur de Meyrin, ce qui a généré d'importantes économies en

termes de main-d'œuvre communale et d'utilisation de machines.

### **Cimetières**

Durant l'année 2006, les collaborateurs affectés aux cimetières ont procédé à l'inhumation de 61 personnes.

## ***Intégration socioprofessionnelle***

Le service communal d'intégration socioprofessionnelle (SCIS) a fêté en 2006 ses 20 années d'activités. Pour marquer cet événement, une réception a été organisée le 1<sup>er</sup> décembre au centre de voirie et horticole.

Outre les autorités actuelles et les anciens membres du Conseil administratif, les différents partenaires sociaux ont manifesté par leur présence un vif intérêt pour la démarche meyrinoise.

Le défi initial en 1986 visait d'abord une intégration du SCIS au sein du service de l'environnement, tant d'un point de vue social que par la reconnaissance du travail pratique fourni. Cet objectif a nécessité l'acceptation dans un cadre professionnel par l'ensemble du personnel et de la population d'un groupe de personnes vivant avec un handicap.

Basée sur une méthode empirique, l'action de ce service s'est construite sans pouvoir s'appuyer sur un exemple similaire. En revanche, le succès rencontré par cette démarche démontre la nécessité de cette offre et la met en valeur d'une manière complémentaire aux structures existantes.

Depuis 20 ans, les problématiques sociales ont évolué et le SCIS s'est adapté à la demande, de manière à fournir des prestations en adéquation avec les besoins sociaux meyrinois. Actuellement, le SCIS est essentiellement fréquenté par des personnes en rupture avec le monde du travail.

En outre, cette activité continue à bénéficier d'un soutien politique fort, grâce à une sensibilité des autorités communales quant à la précarité des conditions de vie des personnes défavorisées.

# FEU ET SECOURS

## ***Effectifs***

Au 31 décembre 2006, l'effectif de la compagnie était composé de 45 hommes et 6 femmes.

## **Admissions**

Sap.	QUIZA	Sabrina
Sap	LOPES	Paul
Sap	BASBOUS	Kaled

## **Démissions**

Sap	ALVES	Hugo
Sap	DJELASSI	Hafedh

## **Promotions**

Cpl	BUDRY	Jean-Marc
	au grade de	Sergent
Cpl	RANDIN	Daniel
	au grade de	Sergent

## **Mise en retraite**

App	RIZZO	Agrippino
-----	-------	-----------

## **Radiation**

Aucune radiation en 2006.

## **Décès**

Notre compagnie n'a pas eu à déplorer de décès d'un membre actif en 2006. L'ensemble de ces personnes a reçu des remerciements pour leur engagement en faveur de la collectivité.

## ***Heures effectuées***

Les heures de service commandé se répartissent de la manière suivante :

Assemblée de l'Etat-Major	307h30
Assemblée technique	70h00
Cours de cadres et instruction	497h00
Exercice de compagnie	324h00
Exercice et entretien APR	761h00
Exercice MP	317h00
Exercice divers	188h00
Entretien véhicule	149h30
Entretien matériel et dépôt	297h00
Entretien bureau, salle théorie cuisine	

et carnetzet	210h00
Instructions tronçonneuse	144h00
Cours et école à Bernex	280h00
Auto-école	51h00
Sortie véhicule	309h30
Gardes de préservation FORUM	723h30
Gardes de préservation autre salle	251h15
Contrôle réseau hydraulique	138h30
Contrôle des colonnes sèches	38h00
Manifestations communales	235h00
Interventions (115)	564h00
Administration et divers	254h15

**Total** **6110h00**

Ceci représente une diminution de -388h15 (-6%) par rapport à 2005 (6498h15) et une moyenne de 119h80 par personne en 2006 contre une moyenne de 130h00 en 2005.

Il y a lieu de relever que beaucoup de travaux d'aménagement, d'installations et d'entretien ont été effectués par les hommes de la compagnie.

Que toutes les personnes qui ont travaillé de longues heures pour le bien de la compagnie en soient chaleureusement remerciées.

## ***Activité annuelle***

La Compagnie est intervenue à 115 reprises en 2006, dont 36 fois pour des feux, dont certains assez importants, 21 fois pour des fumées, 30 fois pour des inondations, 20 fois pour des animaux, 8 fois pour accident, pollution, odeur et divers motifs (dégât de la nature, vandalisme, etc.)

Actuellement, nous n'avons reçu aucune information sur le nombre des interventions et de leurs répartitions de la part du Service d'incendie et de secours de la ville de Genève.

L'exercice de printemps a eu lieu le 20 mai, quant à l'exercice d'automne, il a eu lieu sous forme d'exercice surprise le 20 septembre dans l'entreprise Fedex engageant toute la Compagnie. Ce dernier avait pour objectif de confirmer l'efficacité de la compagnie dans l'accomplissement de ses nouvelles tâches qui lui seront dévolues dès juin 2007. Ces deux exercices se sont déroulés dans de bonnes conditions, ce qui a permis de constater l'excellent travail fourni par tous les sapeurs, et nous pouvons affirmer que la compagnie est prête pour ses nouvelles tâches. Les petits points faibles relevés lors de ces exercices seront corrigés pour l'année à venir.

D'autre part, 8 soirées ont été consacrées à l'instruction de sections, 16 pour les appareils respiratoires, 18 pour les sorties véhicules, 12 pour les nettoyages du dépôt, 20 pour l'Etat-Major et enfin 4 samedis matin pour les tronçonneuses, 1 pour les machinistes motopompe, 2 pour les grands nettoyages de la caserne.

## ***Evénements marquants***

Présentation du projet de remplacement de notre camion Tonne-Pompe aux autorités Communales

Mise en place d'un concept d'alarme et de partenariat avec la PCi. L'objectif est de collaborer tant sur les plans logistique, matériel ainsi que le personnel.

Collaboration également entre la PCi et le Service du Feu pour la gestion du concept de protection et de sauvegarde des biens de notre Commune en cas d'événements majeurs.

L'audit mandaté à une entité extérieure au Canton par notre Conseiller Administratif Délégué, ayant pour but d'analyser les synergies possibles entre la commune de Meyrin et celle de Satigny.

Les deux premières sessions de cours de perfectionnement pour les chauffeurs poids lourds ont eu lieu sur le circuit du centre de conduite de Veltheim en Argovie.

Et enfin, la mise sur pied du premier exercice intercommunal de l'arrondissement Rhône Lac qui a eu lieu sur la place d'entraînement d'Epeisse près de Chancy et qui a rencontré un grand succès

Nous saisissons cette occasion pour témoigner notre reconnaissance à l'ensemble de la Compagnie et à leur famille qui acceptent les aléas d'un service de secours 24h sur 24 et cela 365 jours par année.

Nos remerciements s'adressent également aux services de secours de la Ville de Genève, du CERN, de l'Aéroport et des communes avoisinantes, ainsi que le corps des Sapeurs Pompiers Français du centre de renfort de l'Est Gessien, organismes sur lesquels nous pouvons compter pour les entraînements et en cas de sinistres majeurs et enfin à nos autorités et au personnel communal pour leurs appuis et leurs aides tout au long de cette année 2006 qui fut riche en événement.

# GÉRANCE & ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

## Préambule

Le Conseil Administratif a souhaité en 2006, regrouper les services de la gérance et ceux de l'entretien des bâtiments. L'activité de ce nouveau service consiste dès lors à assurer la location des salles et du matériel communal mis à disposition prioritairement des habitants meyrinois, ainsi que de veiller à l'entretien et aux réparations des biens immobiliers communaux.

## Location des salles

La commune de Meyrin est propriétaire de **39** bâtiments qui correspondent à des affectations très diversifiées. Par ailleurs, elle est locataire de **7** bâtiments ou locaux divers.

Ces différents bâtiments ou locaux ont des attributions très spécifiques qui peuvent se répartir en **4** catégories bien distinctes, à savoir : les bâtiments scolaires, les bâtiments ou locaux propres à l'administration, les bâtiments ou locaux remis à temps complet à des sociétés, ainsi que les bâtiments du patrimoine financier. Pour la mise à disposition ou la location de locaux, il existe **4** types d'attributions, à savoir :

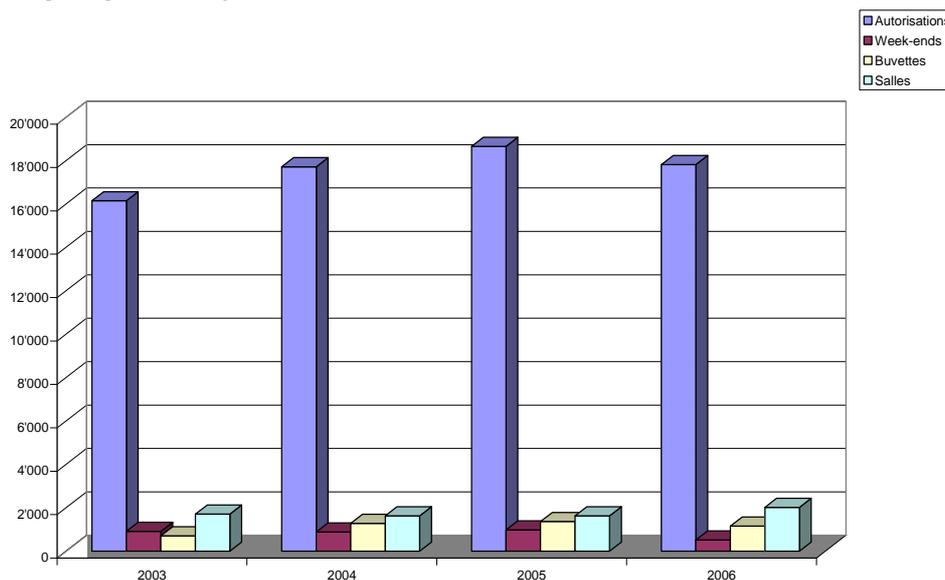
- la mise à disposition à l'année selon une planification établie chaque année;
- la mise à disposition permanente et exclusive pour une ou plusieurs années sur la base de convention;
- la mise à disposition pour plusieurs années sur la base de bail à loyers établis par des régies ;
- la mise à disposition au coup par coup pour une soirée ou un week-end sur la base d'autorisation délivrée au cas par cas.

En 2006, au total **17814** autorisations ont été délivrées à **344** associations ou privés, **515** autorisations ont été accordées pour les week-ends, **1153** concernaient les locations de buvettes et **2021** pour les salles de réunions. Les bâtiments ouverts à la location, ainsi que le nombre des locations détaillées sont les suivantes :

Bâtiments	Autorisations	Week-Ends	Buvettes	Salles
Bellavista I	1260			
Centre sportif	4			
Ecole de Bellavista II	1839	55		
Ecole de Cointrin	2025	35	63	
Ecole de la Golette	205			
Ecole de Livron	2083	52	66	
Ecole de Meyrin-Vaudagne	2051	48	73	
Ecole des Boudines	2473	24		
Ecole des Champs-Fréchets	2297	101	74	
Ferme de la Golette	486	44	95	156
ForuMeyrin	679	3		679
Mairie	548	53	159	
Maison communale	1186	28		1186

Piscine de Livron	26	9		
Piscine Champs-Fréchets	25	16		
Salle Antoine-Verchère	627	47	623	
	<b>17814</b>	<b>515</b>	<b>1153</b>	<b>2021</b>

**Graphique** récapitulatif de la location détaillée des 4 dernières années :



## Salles de réunions

Les salles de réunions au ForuMeyrin ou à la Maison communale, sont mises à la disposition des entreprises et des associations, meyrinoises ou non. Elles sont fermées durant les vacances scolaires et les jours fériés. Concernant les foyers et la salle de spectacle du ForuMeyrin, ces locaux sont gérés par l'administration de ForuMeyrin.

## Terrain Jakob

Sur le site du Terrain Jakob une salle dans la villa, pouvant contenir une trentaine de personnes est également disponible. Elle est également proposée à la location pour les résidents meyrinois, hors période de vacances scolaires. La réservation se fait directement au centre de loisirs.

## Matériel

Le matériel communal (tables, bancs, etc.) peut être loué aussi bien par des particuliers que par des associations meyrinois ou non. La location est payable par avance et le transport est à organiser par les soins du locataire. Aucune location de matériel ne peut se faire la semaine avant la fête des écoles (promotions) et la semaine avant la fête du 1er août.

## Droits de superficies

La commune de Meyrin est propriétaire de 9 parcelles sur lesquelles y sont inscrits au registre foncier, des droits distincts et permanents (DDP) dont la durée moyenne est de 40 ans. Les bénéficiaires sont des sociétés à vocations

artisanales, industrielles, associatives et des privés. Les échéances de ces contrats se situent entre les années 2021 et 2053.

## ***Fermages des restaurants & buvettes***

La commune de Meyrin est propriétaire de **5** restaurants dont l'exploitation a été confiée sous forme de fermage, il s'agit de :

**Auberge communale**, Madame et Monsieur Nydegger offrent une sélection de produits du terroir dans la « brasserie » ainsi que des mets raffinés dans la salle du « restaurant ». L'auberge communale comporte également **6** chambres d'hôtes.

**Restaurant de ForuMeyrin**, Messieurs Tuveri et Del Grosso se sont spécialisés dans la cuisine « italienne » proposant en outre une carte complète. La clientèle peut également profiter de la terrasse et du patio.

**Le Smash** (centre sportif de Maisonnex), Monsieur Rougelin propose une carte traditionnelle. La proximité du restaurant avec le centre sportif permettra à la clientèle de concilier « sport et restauration ».

**Buvette du centre sportif**, Messieurs Amrein et Haldimann gèrent depuis de nombreuses années la buvette, mais également la location des patins pour la période d'hiver, ainsi que le kiosque et la vente de glaces en été.

**Point service de la ZIMEYSA** (La Petite Bergère), Madame Marques a cessé son activité en fin d'année 2006. Madame Rohrbach a repris l'activité et le changement de concept (le 9 <sup>3</sup>/<sub>4</sub>) permettra de redécouvrir le lieu sous un autre aspect.

La Commune encaisse des loyers issus du fermage des exploitations précitées, qui constituent des revenus non négligeables pour l'année 2006, la somme totale s'élève à plus de **CHF 250'000.-**, inscrite dans les comptes de la Commune.

## ***Location du parking à caravanes***

La commune de Meyrin dispose d'un parking à caravanes au chemin Champs-Prévost, à Vernier, sur un terrain loué à l'Etat de Genève. Il y a **121** places, de dimensions différentes réparties en 4 catégories :

1. 6.00m par 2.50m      répartis en **81** places
2. 7.00m par 2.80m      répartis en **1** place
3. 8.00m par 2.80m      répartis en **9** places
4. 8.30m par 2.50m      répartis en **30** places

Toutes ces places sont uniquement louées à des titulaires de véhicules à usage d'habitation uniquement (caravanes et mobile homes) pour des prix abordables en fonction de la dimension de la place, les conditions et les formulaires d'inscription sont disponibles en mairie.

Ce parking rencontre un vif succès et nous avons en permanence une liste d'attente. Pour l'année 2006 elle a été de **21** personnes. Enfin, cette année **4** nouveaux contrats de location ont été signés contre **17** baux signés en 2005.

## ***Location des jardins familiaux***

Sur la commune de Meyrin se trouvent deux groupements de jardins familiaux. Celui appelé "Cascade", à proximité du CERN, et celui du "Renard", sur la rue Robert-Adrien-Stierlin.

Tous deux, réservés uniquement aux résidents meyrinois et prioritairement attribués à des couples avec enfants mineurs, sont gérés par des comités propres et la Commune se charge de réceptionner les demandes d'inscription et de gérer la liste d'attente.

## ***Entretien des bâtiments***

### **Rubrique « entretien & réparations »**

Les dépenses d'entretien des bâtiments communaux constituent un poste très élevé qui s'équilibre tout au long des années considérées en 2006, aux environs de **CHF 2'136'000.-** en moyenne par année sur 10 ans.

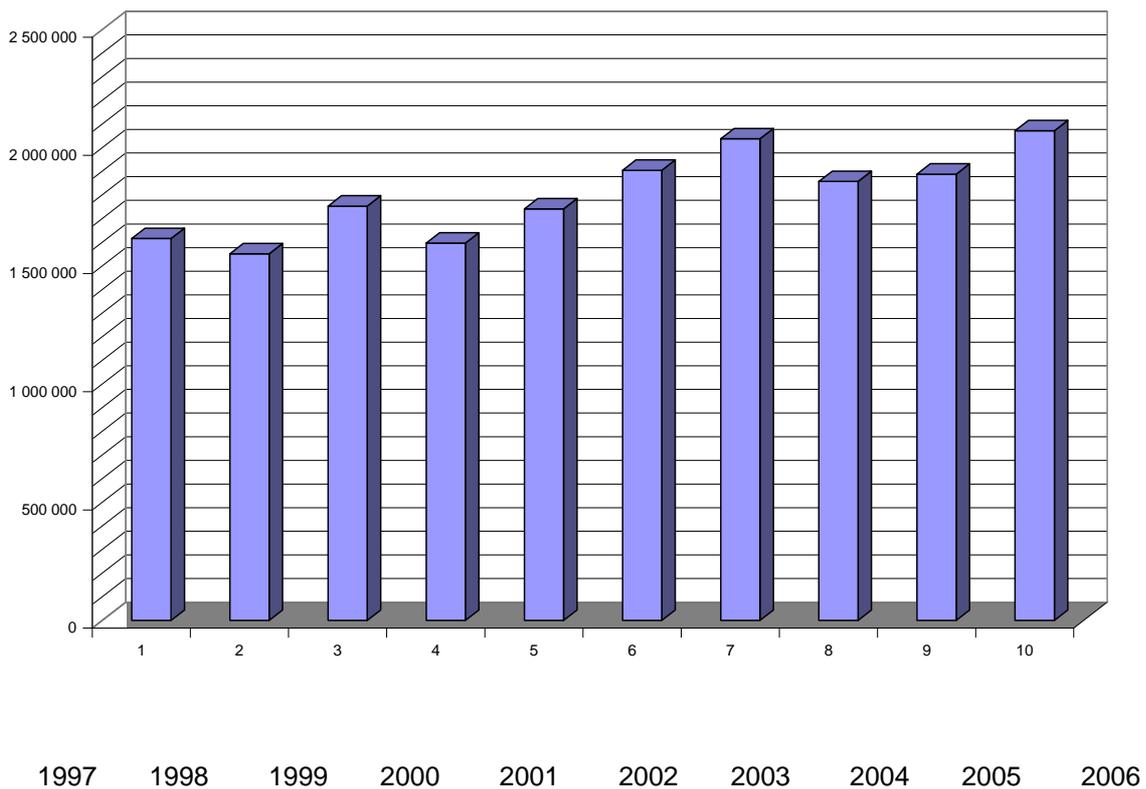
Cette dépense se compose de l'entretien courant considéré comme le minimum nécessaire pour l'entretien et l'utilisation courante d'un bâtiment ainsi que de l'entretien exceptionnel qui prend en charge certaines demandes ou dépenses non considérées comme annuelles, mais néanmoins budgétées.

En règle générale, dans le cadre de l'entretien des bâtiments, l'on constate que la dépense reflète souvent une augmentation sur un cycle de **4** ans, s'abaissant après la 5<sup>ème</sup> année.

On constate ainsi que les chiffres suivent depuis 2004 une tendance à une légère hausse qui compensent dans le cas actuel l'augmentation des prix, ainsi que l'entretien dû au vieillissement du patrimoine.

Il est impératif de veiller à la stabilité et la justesse de cet investissement afin d'éviter, à la longue, une dégradation de l'état général de l'entretien du patrimoine communal.

**Graphique** récapitulatif de la rubrique « entretien & réparation » des 10 dernières années :



# PROTECTION CIVILE

## ***Constructions et abris***

### **Location des constructions de la PC**

Le groupement Meyrin-Mandement comprend trois constructions, une à Satigny et deux à Meyrin, la construction de Bellavista a été louée 173 jours en 2006.

### **Entretien des constructions et abris publics**

Le service des constructions a procédé à l'entretien des constructions, suivant la planification établie.

### **Contrôle des abris privés**

Il y a 27'947 places protégées pour la population dans le groupement 1'754 places ont été contrôlées en 2006 par le service de l'assistance pour le contrôle périodique des abris.

### **Gestion des places protégées dans les abris**

Le logiciel "Abri 2000" et le plan d'attribution ont été mis à jour avec les nouveaux abris et les changements d'habitants en 2006.

## ***Mise à disposition***

### **Entretien et mise à disposition matériel PC**

Le service du matériel a procédé à l'entretien du matériel, suivant la planification établie.

## ***Service à la population***

### **Permanence d'appui et de relogement**

Une permanence a été maintenue avec des équipes de piquet toute l'année 24h. sur 24, pour pouvoir intervenir dans les domaines suivants :

- hébergement de la population
- encadrement de la population
- déclenchement de l'alarme par sirène
- mise à disposition d'astreints et de matériel de sauvetage
- ravitaillement

## **Protection des biens culturels**

Le service de la protection des biens culturels a créé et distribué aux compagnies de sapeurs pompiers du groupement Meyrin-Mandement des fiches de sauvetages pour tous les biens culturels recensés par la Confédération.

## **Cours de cadre et répétition aux astreints**

Le mercredi 1<sup>er</sup> février 2006 la protection civile a procédé au contrôle de 10 sirènes fixes.

Une nouvelle planification générale de 358 pages a été établie, elle comprend la planification, l'évaluation des risques, les places protégées, le plan d'attribution, les fiches de sauvetages des biens culturels, l'organisation de la protection civile Meyrin-Mandement et toutes les bases légales.

Des astreints aux services, assistance, appui, sanitaire, suivi, télématique, protection des biens culturels, constructions, matériel et transports ont suivi des cours de répétition donnés par les membres de l'état major.

En 2006 il y a eu 638 jours de cours accomplis :

- 6 séances d'état-major = 22 jours
- 8 cours de cadres = 84 jours
- 8 cours de répétitions = 366 jours
- 1 cours d'aide au profit de la collectivité = 166 jours

Un cours d'aide au profit de la collectivité a eu lieu au mois d'août 2006 pour la fondation Pronatura sur la réserve naturelle de Mategnin où le service de l'appui a enlevé une clôture métallique et procéder au déboisement pour une revalorisation de la réserve.

## **Gestion des astreints de la PC**

Le logiciel "Protection civile" a été mis à jour avec les nouveaux astreints et ceux qui quittent l'ORPC pour libération ou changement de domicile, le nombre d'astreint en 2006 et de 238 avec une montée en puissance de 323 astreints en réserve.

# SÉCURITÉ MUNICIPALE

## ***Mission***

La mission du Service est d'assurer la sécurité et l'ordre publics, de développer une présence préventive par un travail de proximité auprès de la population.

Accueillir, renseigner et informer le public.

Dans le cadre des activités du service de sécurité municipale, les ASM sont également présents sur la commune de Satigny depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2004.

## ***Effectif***

Au 31 décembre 2006, l'effectif du service comptait 12 collaborateurs en uniforme et une employée de bureau.

L'agent Nicolas Malavallon est entré en service le 1<sup>er</sup> septembre 2006.

## ***Prévention***

Durant l'année 2006, les agents de sécurité municipaux ont été appelés à effectuer de multiples et diverses interventions, plus particulièrement dans les domaines suivants : surveillance des écoles; recherche d'enfants égarés; remplacement des patrouilleuses scolaires absentes; contrôles de vitesse au moyen d'un radar préventif; déclaration en infraction de conducteurs; mise en fourrière ou mise à disposition de véhicules sans plaques; enlèvement de voitures sur domaine public ou privé; interventions auprès de conducteurs de mini-motos et de mini-quads.

D'autre part, les 16 patrouilleuses scolaires de notre Commune, ainsi que la brigade d'éducation et de prévention de la gendarmerie, ont contribué à assurer la sécurité de nos écoliers et nous les en remercions vivement.

## ***Tranquillité et sécurité***

Les ASM ont prêté assistance à des personnes malades, blessées ou ivres; ils ont réglé la circulation lors d'accidents de la route en attendant l'intervention de la Gendarmerie; ils ont dû notamment intervenir lors des situations suivantes : conflits entre personnes; problèmes de voisinage; chiens égarés, chiens agressifs; bruits troublant la tranquillité publique; affichage sauvage, pose de publicités sur le pare-brise des véhicules; dépôts inesthétiques, (objets encombrants); feux de déchets de jardins; individus qui font la manche, qui vendent des journaux ou divers articles, qui jouent de la musique aux abords du centre commercial, ceci sans autorisation; contrôle de l'élagage et du nettoyage de haies et de parcelles, surveillance des cultures.

## ***Services à la population***

Ces prestations sont essentiellement de nature administrative : émission des pièces d'identité; vente des abonnements de piscine et de patinoire; rapports d'enquêtes de naturalisation; vente de médailles pour les chiens, vente de vignettes pour cycles; mise à disposition de formulaires officiels; renseignements divers.

La gestion des objets trouvés, la gestion et la surveillance des marchés, ainsi que le transport de personnes, (aînés, enfants), font également partie des services à la population.

## ***Mesures de circulation***

Dans le courant de l'année 2006, les mesures de circulation suivantes ont été prises:

- Rue de la Bergère, angle Route du Nant-d'Avril : marquage d'une ligne jaune interdisant l'arrêt.
- Chemin de la Berne 5, centre sportif de Maisonnex : marquage de 2 cases réservées aux conducteurs handicapés. Marquage d'une ligne jaune interdisant l'arrêt. Marquage de cases destinées aux deux roues.
- Rue des Bugnons : modification des emplacements des places de stationnement, introduction du stationnement alterné et de traversées piétonnes.
- Rue A. De Garini 2 : modification du stationnement, instauration de 15 cases destinées aux deux roues.
- Rue Emma-Kammacher : modification des emplacements des places de stationnement. Marquage d'une ligne jaune interdisant l'arrêt.
- Chemin de Joinville, hauteur Nos 17-19 : marquage d'une ligne jaune interdisant le stationnement.
- Place de Meyrin-Village : pose de signaux "interdiction générale de circuler", munis de plaques complémentaires "ayants-droit exceptés".
- Chemin des Rameaux, angle Route de Pré-Bois : suite à l'élargissement de la chaussée, nouveau marquage d'un passage pour piétons et d'une ligne jaune interdisant l'arrêt.
- Avenue de Vaudagne 13, parking de l'Auberge et de la Maison communale : modification de la réglementation du stationnement. Pose d'un signal "Interdiction générale de circuler", muni d'une plaque complémentaire portant la mention "Réservé à la clientèle de l'Auberge communale et aux utilisateurs de la Maison communale".
- Avenue de Vaudagne, parking situé devant le stade de football : marquage de lignes jaunes interdisant l'arrêt.
- Chemin du Vieux-Bureau 102 : marquage d'une ligne jaune interdisant l'arrêt.

## **Contrôles**

### **Contrôles radars mobiles et fixes effectués par la Gendarmerie**

35 contrôles ont été effectués aux endroits suivants :

819'628 véhicules ont été contrôlés sur toute la Commune de Meyrin.

6'612 conducteurs ont été sanctionnés par une amende d'ordre et 600 contraventions ont été notifiées. (Excès de vitesse de plus de 20 km/h). 11 conducteurs ont été dénoncés au Procureur Général.

### **Les prestations en chiffres**

- Prévention routière (contrôles radar préventif)	22
- Total des amendes d'ordre	8'411
- Contraventions municipales	31
- Rapports de dénonciation transmis au DI	6
- Mises en fourrière cantonale ou à disposition de véhicules	58
- Dépôt de plaintes	39
- Rapports de dégâts à la signalisation routière	32
- Rapports de dégâts divers	22
- Signalisations amovibles mises en place en collaboration avec le service de voirie, à l'occasion de travaux, marquages, manifestations	57
- Services d'ordre lors de manifestations communales et de services funèbres	21
- Chiens errant conduits à la fourrière cantonale	3
- Emission de pièces d'identité	3'400
- Abonnements de piscine et de patinoire vendus	5'302
- Enquêtes de naturalisation et divers	85
- Médailles de chiens vendues	750
- Vignettes pour cycles vendues	364
- Autorisations parentales	122
- Objets trouvés remis au service cantonal compétent	180
- Emplacements loués pour les marchés	1'022

# SPORTS

A défaut de travaux sur le site, 2006 aura été l'année des grands chantiers politiques de la 5<sup>ème</sup> étape du centre sportif. Au début janvier, les quelque 2'000 signatures du référendum contre les coûts de la tribune de foot étaient validées par la chancellerie d'Etat. Dès ce moment, le Conseil municipal a cherché un moyen de sortir de l'impasse et, le 24 janvier 2006, une nouvelle délibération était acceptée pour réaliser des tribunes à un coût diminué de 15% soit CHF 9'350'000.-. Le projet a donc été entièrement redimensionné par les mandataires en lien avec le service des sports et celui des travaux publics pour entrer dans le cadre fixé.

Pour ce qui est de la nouvelle patinoire couverte et du boulodrome, là encore, le Conseil municipal a fixé un montant plafond pour ces objets et les mandataires ont planché pour présenter des projets remaniés qui satisfassent tout de même les futurs utilisateurs.

Au sujet des réalisations concrètes, le service des sports est très satisfait d'avoir mis à disposition de la population et du club de Rugby un nouveau terrain qui donne entière satisfaction. Il a été ouvert officiellement lors du week-end des 20 et 21 mai 2006 par un match de l'équipe féminine et par un tournoi de juniors. La vocation de ce terrain est le sport pour tous, afin que chacun puisse venir librement shooter un ballon, faire voler un cerf-volant ou pour toute autre activité compatible avec la nature de ce lieu.

Un autre projet qui tenait à cœur le service des sports depuis quelques années est la mise en place d'un mini-golf sur la patinoire en été. Neuf pistes ont été installées au début du mois d'août. En raison des conditions météo défavorables, cette installation est passée presque inaperçue mais il est certain que ce mini-golf rencontrera un grand succès dès 2007, d'autant plus que le nombre de pistes sera porté à dix-huit.



## ***Soutien aux associations et aux clubs sportifs***

29 associations sportives sont membres du Cartel des sociétés communales qui a pour rôle de les soutenir dans leurs travaux administratifs en leur proposant de gérer leur comptabilité, de réaliser certains envois et de tenir à jour leur liste de membres.

Bien que rattachées au Cartel, les associations sportives sont également soutenues par le service des sports de la Commune. Ce dernier entretient des contacts étroits avec chacun d'eux pour favoriser la pratique d'activité physique.

Le subventionnement de ces clubs est destiné avant tout à permettre aux jeunes de pouvoir accéder au sport qu'ils désirent sans que l'aspect financier ne soit un obstacle.

## ***Installations sportives***

### **Abonnements des installations**

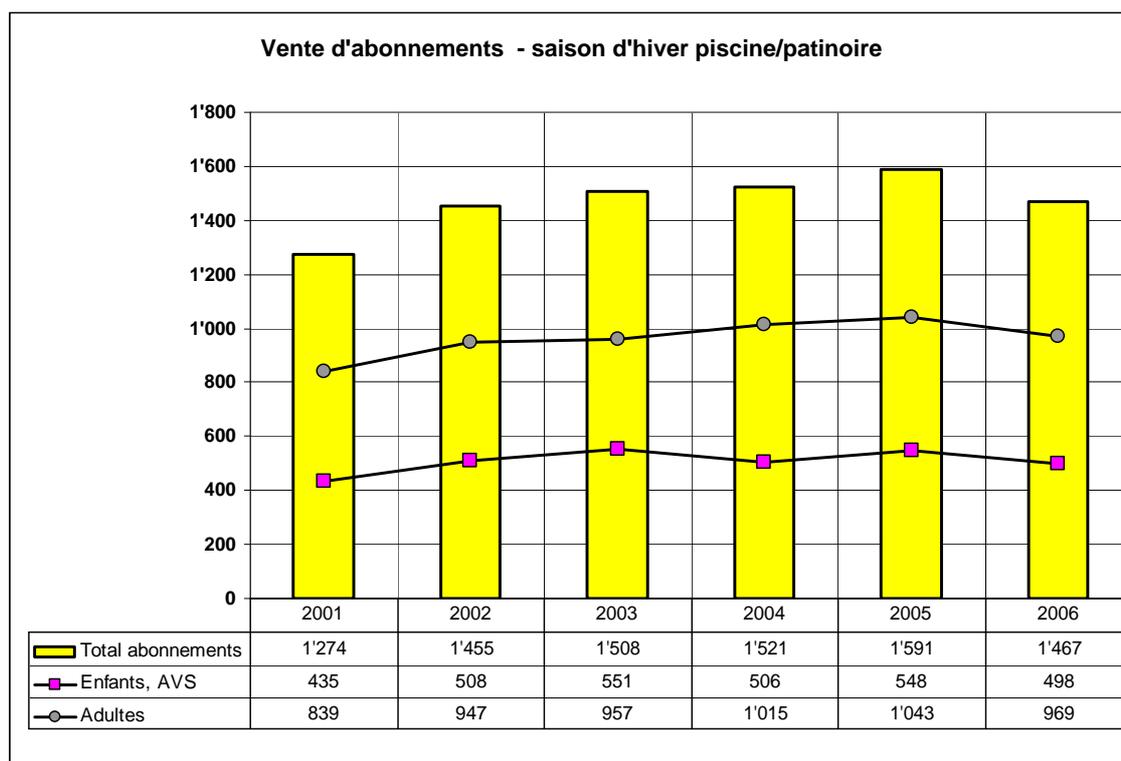
Les tarifs 2006 sont restés inchangés (TVA incluse), ils sont valables pour les installations sportives du Centre sportif et de Livron

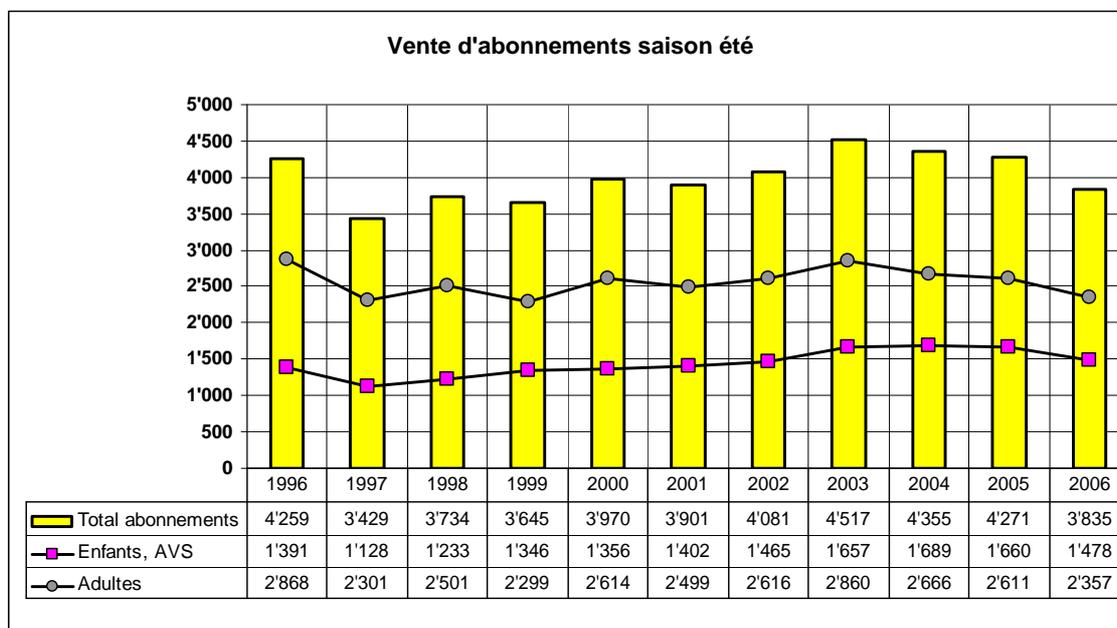
#### **Enfants (dès 6 ans révolus) et pensionnés AVS-AI**

1 entrée	CHF 1.50
10 entrées	CHF 10.50
saison contribuables	CHF 16.- (13.- en période promotionnelle)
saison	CHF 40.-

#### **Adultes (dès 18 ans révolus)**

1 entrée	CHF 5.-
10 entrées	CHF 35.-
saison contribuables	CHF 35.- (30.- en période promotionnelle)
saison	CHF 85.-

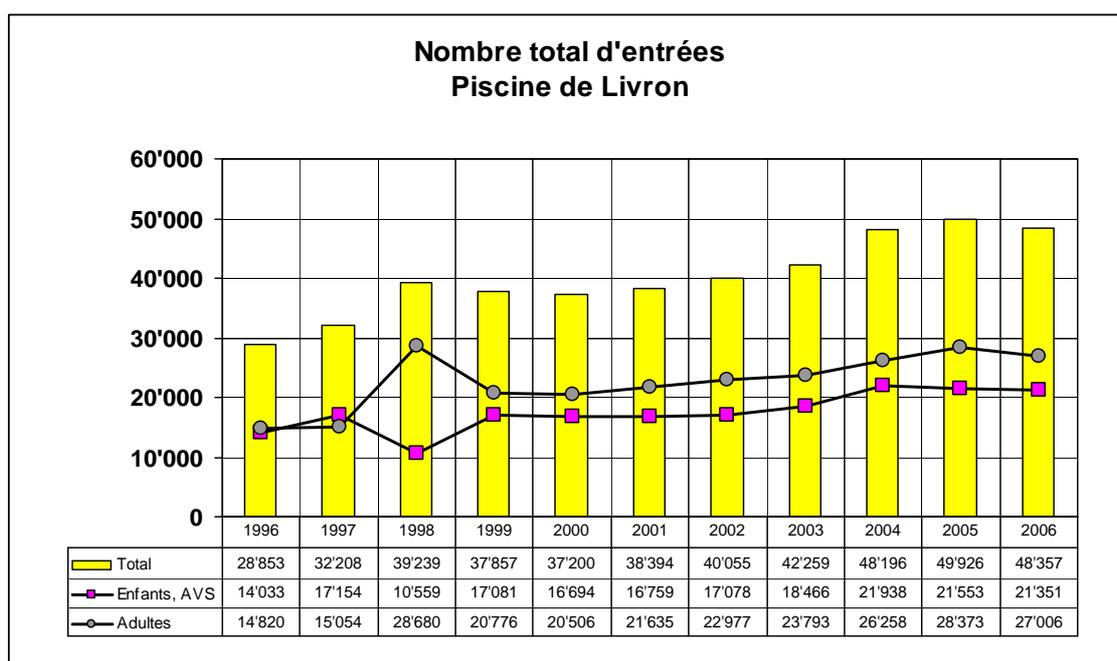




Il est intéressant de constater que les abonnements d'été sont utilisés pour 11,4 entrées en moyenne alors que durant la saison d'hiver, ceux-ci sont utilisés 17,9 fois.

## ***Piscine de Livron***

La fréquentation a baissé de 3% en 2006. cela vient sans doute de la réouverture en juillet de la piscine de Ferney-Voltaire. Cela dit, la piscine de Livron est vraiment très appréciée et les utilisateurs viennent en nombre.



## Centre sportif

### Piscine du centre sportif

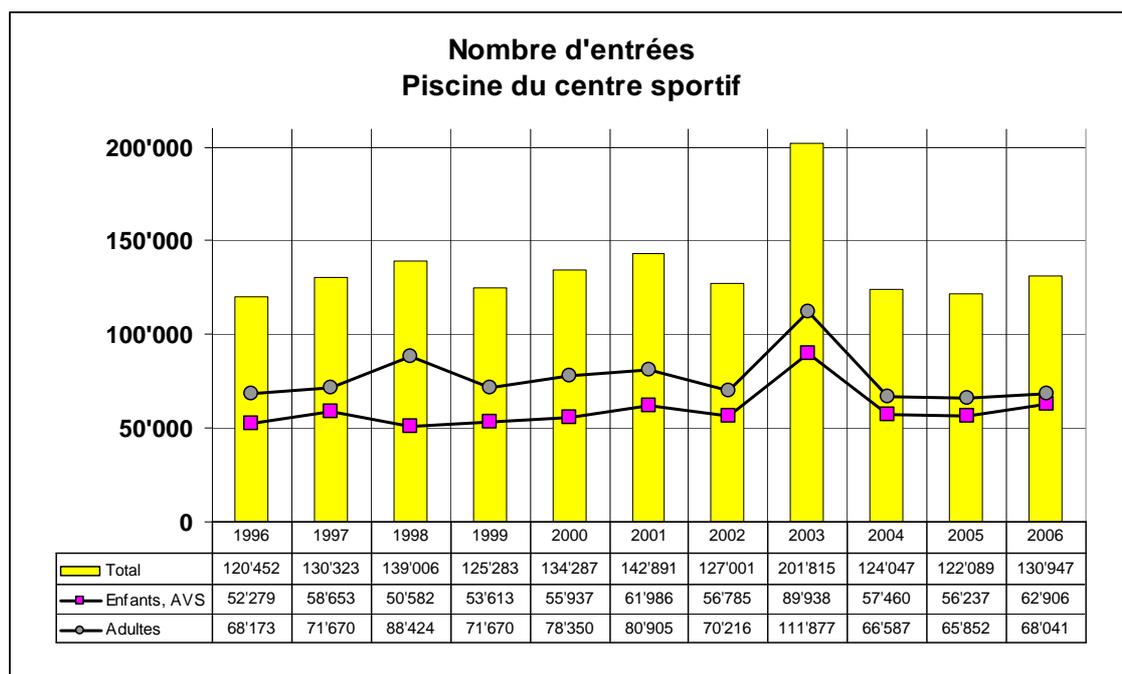
Au mois de juillet, qui fut particulièrement beau et chaud, tout le monde pensait que l'année des records de 2003 allait se reproduire... Mais la météo du mois d'août a stoppé net toute envie d'aller à la piscine! En fin de compte, la fréquentation 2006 aura été dans la moyenne des 10 dernières années.



Nous avons enregistré **130'947** entrées se répartissant en 62'906 entrées enfants / AVS et 68'041 entrées adultes.

Quant au record journalier, il a été enregistré le **dimanche 2 juillet**, avec **4'427 entrées**.

La fréquentation journalière moyenne a été de 1'119 personnes.



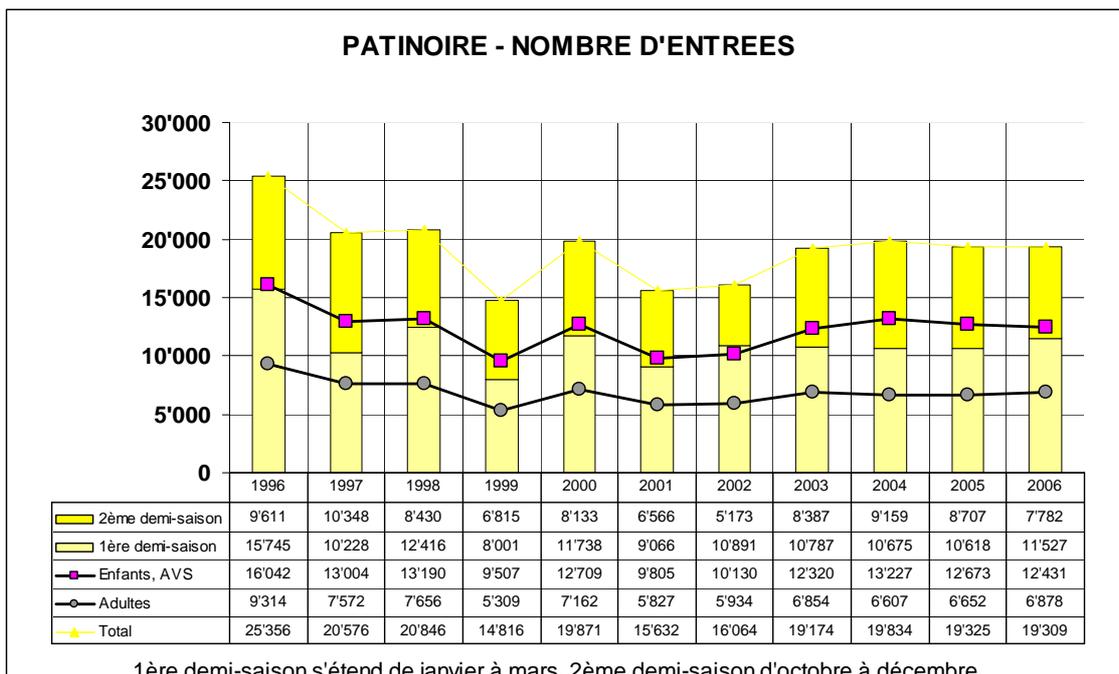
## Patinoire du centre sportif

La fréquentation de la patinoire dépend bien sûr des conditions météorologiques mais l'on constate qu'environ 20'000 personnes viennent faire quelques tours de piste chaque année.

Au début de la saison, le service des sports, sous l'égide de l'Association des Patinoires Artificielles Romandes et Tessinoises, a mis sur pied la 4ème « Fête de la Glace » le dimanche 22 octobre 2006 sous le slogan « Toute la Romandie patine ». Une trentaine de patinoires participent à cette fête qui a pour but de promouvoir les sports de glace et de rendre plus populaire la pratique libre du patinage en famille ou en groupe. Durant cette journée, l'accès est gratuit et la location des patins à moitié prix.



Chaque jour, quelle que soit la météo, les deux sections du club des patineurs occupent la patinoire. Dès le mois d'août, ces patineurs aiguisent leurs lames pour profiter de la glace, mais ils doivent, en attendant octobre, se rendre sur des patinoires couvertes romandes, notamment aux Vernets, à Thônex, à Morges, à Vallorbe ou à Leysin. La Commune finance la location de ces espaces.



## Complexe sportif de Maisonnex

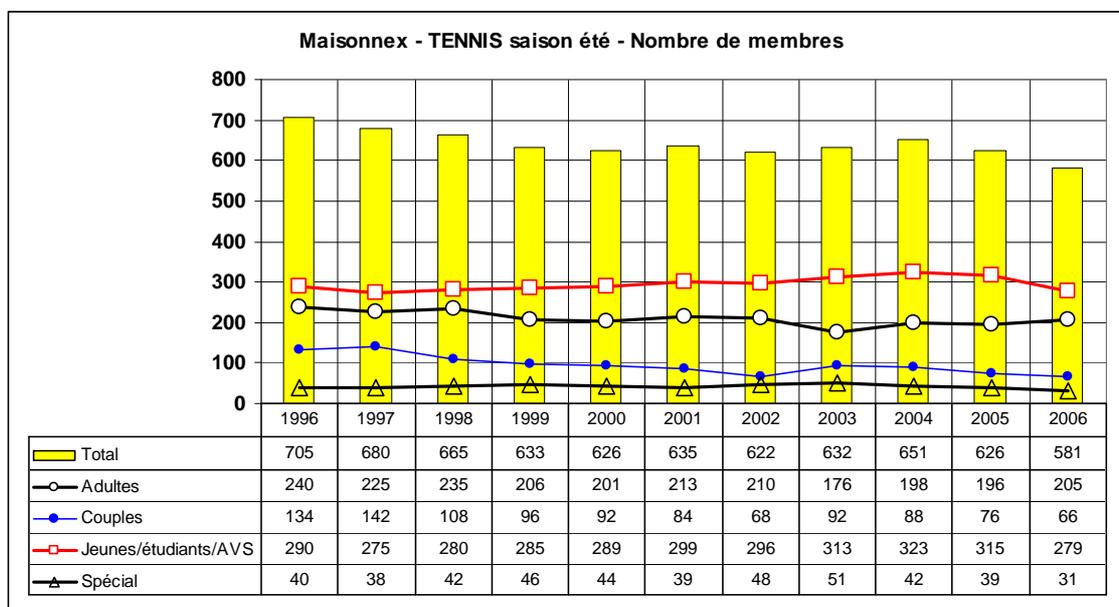
Après avoir rénové les installations du club-house en 2005, c'est un personnel entièrement renouvelé qui a pris ses fonctions en 2006. Les responsables en place depuis 30 ans ont demandé de bénéficier d'une retraite anticipée. La nouvelle équipe a dû se faire accepter et gagner la confiance des clients. Les habitudes (bonnes et mauvaises) ont été remises en cause, et en finalité, après une année, le bilan de ce changement est très positif.

### Piscine

La piscine de 25 m est un espace très apprécié par les personnes désirant une atmosphère plus intimiste. Tout abonnement acheté pour le tennis ou le squash donne droit à l'utilisation de la piscine.

De plus, 178 abonnements ont été vendus et nous avons comptabilisé 9'746 entrées individuelles.

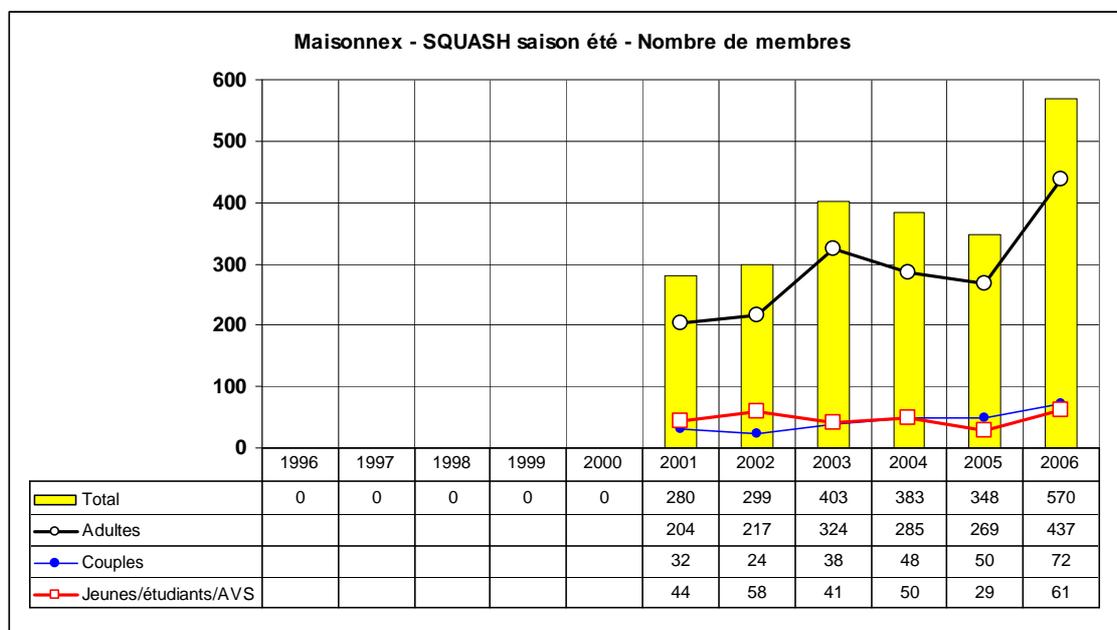
### Tennis



La popularité du tennis tend à baisser, cela malgré les exploits du n°1 mondial. Le nombre de juniors a baissé de 15% et c'est le nombre de seniors qui augmente. Sur la saison d'hiver, on constate une plus grande stabilité et les courts sont occupés à 100%.

### Squash

On peut parler de "Phénomène" du squash, tant l'intérêt pour ce sport en salle est grandissant! Nous sommes obligés dès maintenant de limiter le nombre d'inscrits car faire jouer une fois par semaine 570 membres sur 4 courts est une vraie gageure.



## ***Centre sportif de Cointrin***

Le centre sportif de Cointrin, qui comporte un bassin de natation de plein air ainsi que deux courts de tennis, est géré conjointement par la société coopérative d'habitation "Les Ailes" et la commune de Meyrin. Selon une convention, la totalité du déficit est prise en charge par la commune de Meyrin.

## ***Installations sportives en libre accès***

Réparties tant sur la commune de Meyrin que sur celle de Cointrin, plusieurs installations sportives sont accessibles à tous, gratuitement, pour la pratique du sport:

### **Stade d'athlétisme des Champs-Fréchets**

Le stade des Champs-Fréchets a été construit en 1977 et rénové en 2005. Il rencontre un vif succès par tous les temps pour un grand nombre de Meyrinois. Le nouveau revêtement permet de pratiquer du **basket**, du **volley-ball** et du **badminton**. Le terrain de **football** en gazon synthétique, praticable par tous les temps, fait la joie de nos jeunes fans du ballon rond. Mais, n'oublions pas les **athlètes**! Ils peuvent améliorer leurs performances en s'entraînant sur l'anneau de 300 m ou l'une des pistes de sprint. Cette installation est éclairée jusqu'à 21h00.

### **Parcours mesurés**

Pour les amateurs de marche, footing ou nordic-walking, les parcours mesurés sont une option à ne pas négliger. Le départ des trois parcours, situé à proximité de l'école des Champs-Fréchets, vous emmène à travers bois et

champs, en bordure de la frontière, pour un agréable moment sportif ou de détente.

### **Terrains de pétanque**

Pour les adeptes "des boules", Meyrin offre la possibilité de faire quelques belles parties sur différents terrains en libre-accès qui se situent sur l'avenue de Vaudagne et à la promenade des Ailes, à Cointrin.

### **Terrains de basket**

Pour les amateurs de basket, il est possible de tirer quelques paniers ou de jouer sur les terrains de basket situés sur le préau de l'école des Boudines ainsi qu'à la campagne Charnaux.

### **Hobbyland**

Sur le terrain de sport de l'école des Boudines et à la promenade de Corzon se trouvent des "Hobbyland". Ces petits terrains multi-activités, soit mini-foot et basket, sont à la disposition de tous pour disputer des matchs en toute amitié.

## ***Organisations de manifestations***

### **Mercredis de ski et de surf**

Sous le patronage de la Commune, le Ski-Club de Meyrin a organisé les traditionnels "mercredis à ski et surf". Quatre mercredis à ski ont eu lieu et ce sont 30 enfants qui se sont inscrits et ont pu profiter de moniteurs compétents. Comme pour les dernières éditions, les enfants se sont rendus à la station de Mégève pour pratiquer leur sport favori.

### **Mérites**

Le lundi 16 janvier 2006 a eu lieu à ForuMeyrin la remise du Mérite 2005 de la commune de Meyrin. Cette manifestation coïncide avec l'apéritif du Cartel des sociétés

Sur 18 propositions reçues, le Conseil administratif a distingué les lauréats suivants :

#### *Mérites individuels*

Mme Antoinette CASANOVA	pour son engagement au sein du club des Aînés, dont 8 ans de présidence;
M. Cédric BERTSCHY	pour son titre de Champion suisse de tir à l'arc instinctif;
M. Robert BUTTY	pour son engagement au sein de la Musique Municipale de Meyrin depuis plus de 30 ans;

M. Michel CARTAN

pour son engagement au sein de la Musique Municipale de Meyrin depuis plus de 45 ans;

M. Bernard PERNET

pour son engagement au sein de l'Ensemble des Cuivres de la Cité Fondateur et Président depuis 25 ans;

Mme Josiane MERMIN

pour son engagement au sein du CPM Section patinage artistique depuis plus de 25 ans;

Mme Céline PERRIRAZ

pour les résultats obtenus en ski alpin, handisport, et ses trois médailles d'or aux jeux mondiaux 2005 à Nagano;

Mme Alice WETZEL

pour son engagement au sein de l'Union Sportive de Cointrin depuis 20 ans.

### *Mérite collectif*

Equipe de basket des  
Cadets masculins

pour son titre de Championne  
Suisse 2004-2005.



### **Passeport vacances**

Comme elle le fait depuis plus de vingt ans, notre Commune est associée à l'action du "Passeport Vacances" organisée par le service cantonal des loisirs pour les enfants de 10 à 16 ans. Mis à part la vente des Passeports, notre

Commune accorde à tous les détenteurs de ce document la gratuité d'entrée à la piscine du centre sportif municipal durant les six semaines de validité du Passeport. La Commune a proposé également cette année deux activités, l'une au jardin alpin pour découvrir certains aspects de la biologie et l'autre au centre sportif pour une sensibilisation à l'utilisation de l'énergie solaire.

### **Sant"e"Scalade**

Pour la troisième année consécutive, la commune de Meyrin et le Cartel des sociétés communales ont collaboré pour l'action de promotion du bien-être durant l'automne. La réponse a été très favorable puisqu'une cinquantaine d'enfants a participé aux huit séances mises sur pied. Quelques parents se sont joints pour participer activement à l'effort avec leur rejeton.

Le principe est tout simple, chaque vendredi une diététicienne sensibilise pendant une vingtaine de minutes les participants aux différents aspects des habitudes alimentaires ; ensuite, les préparateurs physiques prennent en charge tout le monde pour un échauffement et une



séance de course à pied. Une séance de stretching et un verre de thé préparé par la Fédération Suisse de Gymnastique, section Meyrin, et le Footing Club de Meyrin viennent conclure les séances une heure et demie plus tard.

### **Grand Prix des villes sportives**

Une équipe de Meyrin participe chaque année, depuis sa création en 1989, à cette manifestation sportive regroupant une trentaine de villes de la Romandie. En 2006, les épreuves se sont déroulées à Aigle, au centre mondial du cyclisme. C'est le Cartel des sociétés communales qui compose et gère l'organisation de l'équipe de Meyrin.



Dicastère de

M. Roland Sansonnens

---

# AÎNÉS ET CHÔMAGE

## Aînés

Fin 2006, la Commune compte 3'201 personnes en âge d'AVS, qui se répartissent de la manière suivante:

	2005	2006
Jura Résidence	50	50
Cointrin	241	224
Meyrin	2898	2927
Totaux	3189	3201

## Commission consultative des Aînés

La commission consultative des Aînés est chargée de donner au Conseil administratif des avis concernant les problèmes communaux inhérents à l'ensemble des personnes en âge d'AVS. Elle doit également permettre de procéder à des échanges de vues avec les autorités et les institutions de la Commune.

Le bureau s'est réuni 4 fois en 2006. Différentes activités ont été mises sur pied pour faire suite aux requêtes de la population âgée.

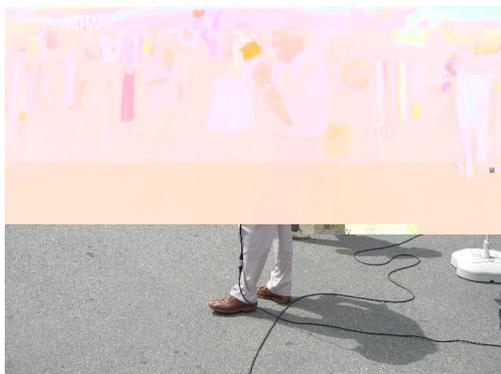
Par ailleurs, la commission consultative s'est également réunie à quatre reprises en 2006. Les sujets suivants ont été traités:

- Meyrin, quel avenir ? par Monsieur Roland Sansonnens, Conseiller administratif;
- Enjeux d'un théâtre municipal à Meyrin présenté par Monsieur Mathieu Menghini, directeur du théâtre;
- J'ai mal partout ! Trucs et moyens pour soulager mon rhumatisme par Madame Béatrice Fonjallaz, infirmière et directrice de la ligue genevoise contre le rhumatisme;

Quelle solidarité aujourd'hui ? exposé de Monsieur François Longchamp, Conseiller d'Etat, président du département de la solidarité et de l'emploi.

## Activités de prévention générale et promotion de la santé

Afin de sensibiliser la population âgée, des séminaires concernant le diabète, l'alimentation, l'activité physique et la mémoire ont été mis sur pied. Le 21 juin, une journée de solidarité et de prévention contre les dangers de la canicule a eu lieu sur la Place des Cinq-continentes. Dans le but de promouvoir la santé physique, des randonnées pédestres sont organisées deux fois par mois, des sorties de nordic-walking tous les mardis et des cours d'activités physiques de remise en forme tous les mercredis. Plus de cent personnes y participent régulièrement.



21 juin 2006, journée de prévention  
« canicule »

### **Club de midi**

Le Club de Midi rencontre toujours un vif succès, car le fait de prendre un repas en compagnie d'amis et de connaissances permet de partager un moment de convivialité. Nous avons compté en moyenne 146 participants par repas. Tout au long de l'année, quatre à six personnes de Cointrin, ainsi que trois personnes handicapées de Meyrin, ont été transportées par le service de sécurité municipale. Dix-huit bénévoles, ainsi que deux jeunes de Transit contribuent au succès du Club par leur dévouement, leur gentillesse et leur disponibilité en assurant le service de table, l'épluchage des légumes, la vaisselle, les travaux de nettoyage, etc.

### **Visiteurs et visiteuses**

Le service met à disposition des Aînés qui le souhaitent six visiteuses et un visiteur afin de leur tenir compagnie. Ces personnes, engagées dans le cadre de l'aide aux chômeurs, ne sont ni assistantes sociales, ni infirmières, mais ont des affinités avec les Aînés. Mis sur pied le 1<sup>er</sup> juillet 2006, les visiteurs ont déjà effectué 106 visites. Ces visites ont également permis de découvrir des personnes qui avaient perdu la maîtrise du quotidien, soit suite à des difficultés financières en ne demandant pas leur droit, soit par perte d'autonomie physique ou psychique.

### **Action sociale individuelle**

Le service est habilité à octroyer des soutiens financiers en cas de besoin, et durant cette année neuf personnes ont reçu une aide ponctuelle et trois une aide mensuelle. Deux des aides mensuelles ont été versées afin de pallier l'effet de seuil (OCPA). Un soutien en matière d'orientation, de conseil est également offert par le service et septante-deux Aînés y ont fait appel. Une assistance à des personnes en grande difficulté, sortie de l'hôpital, maladie de Diogène, perte d'autonomie, soit physique ou psychique, a été apportée en collaboration avec la Poliger.

### **Gratuité des obsèques**

Vingt-sept familles ont bénéficié de la gratuité des obsèques.

## **Actions sociales communautaires de proximité**

Plusieurs visites ont été organisées et les Aînés ont ainsi pu découvrir la poste de Montbrillant, la manufacture de montre de luxe de Prévessin, le Musée d'Histoire des Sciences, le globe de l'innovation du CERN, le Musée Ariana, la Résidence Jura (EMS), le Cimetière des Rois, OM Pharma, ABB Sécheron, le Musée d'Art et d'Histoire, la station du Prieuré, l'entreprise Bourquin, la station d'épuration des eaux usées, le Jardin Alpin, le Musée Rath, le Château Voltaire, le lac de Neuchâtel et les bondelles fumées, la Maison Tavel, le Musée d'Ethnographie, la Foire de Genève et le marché de Noël à Montbéliard.

## **Vacances des Aînés**

Soixante Aînés ont participé au séjour de vacances balnéaires à Malte. Les participants ont été encadrés par 2 samaritain-e-s et 2 accompagnatrices. Un samaritain a officié en qualité de responsable administratif du séjour. Des vacances à la montagne ont également été organisées. 15 personnes ont séjourné à Engelberg durant une semaine et ont profité de sillonner les sentiers de cette magnifique contrée de Suisse.

## **100 et 90 ans**

Les autorités communales ont fêté trois centenaires soit, Mesdames Jeanne Sirisin, Lydie Grobety, Thérèse Maffiolo et plusieurs nonagénaires, soit: Mesdames et Messieurs Marguerite Cheletaieff, Andrée Schmid, Hanna Juget, Georgette Mathez, Rosario Graziano, Eliane Constantin, Andrée-Lucienne Breitenstein, Alma Aubert, Simone Hubert, Julie Brunner, Madeleine Psaforghis, Charlotte Ducommun-dit-Verron, Marie Robadey, Georges Jutzi, Annette Tripet, Lina Laydevant, Ida Oberto, Georges Bourquin.

## **50-60 ans de mariage**

Le mercredi 15 novembre 2006, les autorités communales ont fêté, lors d'un repas, les couples célébrant leurs 50 et 60 ans de mariage. Des cadeaux et des fleurs leur ont été remis à cette occasion. Les jubilaires fêtés sont les suivants: Mesdames et Messieurs, Louise et Fernand Dafflon, Emilie et Raoul Colloud, Thérèse et Louise Gaillard, Denise et Alexandre Héritier, Ruth et Roger Chevalaz, Dina et Christian Trachsel, Ruth et Bernard Modoux, Edwige et Othmar Leu, Liane et René Obrist, Marguerite et Hans Zürcher, Roberte et Claude Foray, Josiane et Georges Paul, Carmen et Giovanni Zaretti, Maria et William Bell, Lucette et Henri Benzieng, Walter et Octavie Rechsteiner, ainsi que Aline et Robert Simon.

## **Cours d'informatique**

En collaboration avec l'AHVM des cours d'initiation à l'informatique, de traitement de texte 1 et 2, d'accès à Internet et de gestion des images numériques ont été mis sur pied. Ils ont rencontré un vif succès.

## Soutien à des associations d'Aînés

Club des Aînés  
Bénévolat à Meyrin  
Foyer de Jour Livada

CHF 22'800.--  
CHF 5'000.--  
CHF 8'840.--

Ces associations ont bénéficié du soutien du service tout au long de l'année en fonction de leurs besoins spécifiques.

## Chômage et emploi

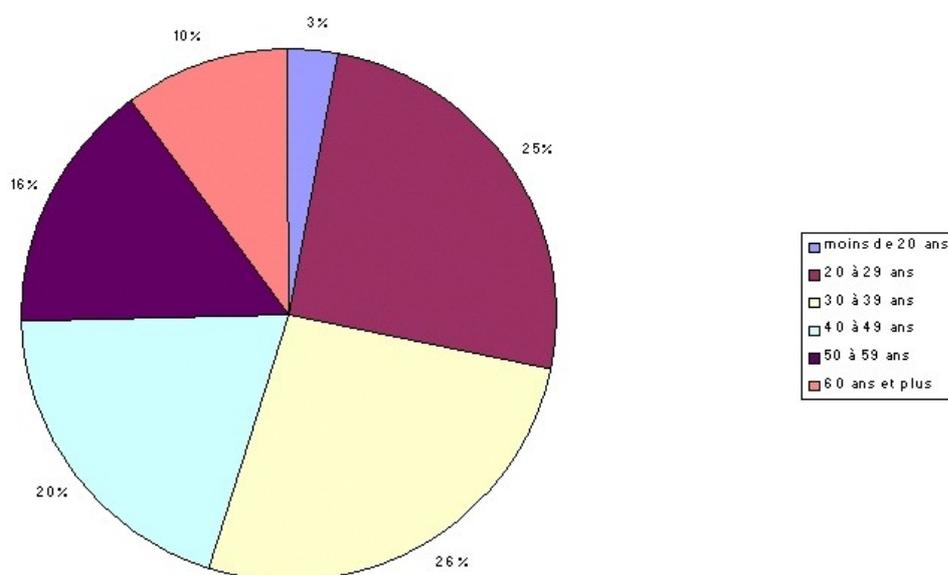
L'évolution du nombre de chômeurs durant ces dernières années est la suivante:

Situation à fin décembre	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Chômeurs	358	497	617	692	641	571

Chômeurs inscrits par classe d'âge à fin décembre 2006

Moins de 20 ans	18
20 à 29 ans	144
30 à 39 ans	151
40 à 49 ans	112
50 à 59 ans	89
60 ans et plus	57

chômeurs inscrits par classes d'âges à fin décembre 2006



Vingt-et-un chômeurs ayant épuisé leurs prestations cantonales et fédérales ont été engagés par la Commune aux services de l'environnement, des sports, à la mairie et à Forum Meyrin par le biais des occupations temporaires de l'Etat. D'autre part, 18 personnes ont effectué une contre-prestation dans le cadre de l'activité de réinsertion de l'Hospice Général au sein de divers services. Le fonds d'aide aux chômeurs meyrinois nous a permis d'occuper 9 personnes pour des durées de 3 mois à 1 an.

### **Permanence chômage**

Durant les dix dernières années, le paysage économique de notre Canton a changé. On a effectivement assisté à une hypertertiarisation du marché de l'emploi et cela a pour conséquence de rendre la recherche d'emploi plus difficile pour les personnes peu ou pas formées professionnellement ou détentrices d'une formation inadéquate par rapport aux besoins du marché de l'emploi.

L'activité de la Permanence chômage est en constante évolution, afin d'adapter son action aux besoins des candidats et de la situation économique locale. Elle doit parvenir à donner à chaque candidat des bons outils de travail. De cette façon le candidat va plus loin dans ses recherches d'emploi et reprend confiance dans ses démarches.

En 2006, la permanence chômage a reçu 149 candidats/tes pour 459 entretiens individuels.

### ***Consultations juridiques gratuites***

L'avocat mandaté par la Commune a traité 430 dossiers concernant principalement le droit de la famille, droit des successions, droit réel et de voisinage, contrats de vente, contrats de bail, contrats de travail, autres contrats, droit fiscal, droit administratif, droit des assurances privées, droit des assurances sociales, droit des poursuites, droit pénal, y compris circulation routière et responsabilité civile, ainsi que diverses questions d'ordre juridique.

### ***Permanence fiscale***

Durant l'année 2006, un collaborateur a rempli 420 déclarations fiscales pour des contribuables à revenus modestes, dont 8 à domicile pour des personnes handicapées, et 23 au D2 des Champs-Fréchets (immeuble avec appartements pour personnes âgées et encadrement social).

## ***Manifestations publiques***

### **Noël des Aînés**

Mille vingt Aînés ont été reçus sur deux jours à ForuMeyrin. Ils ont été particulièrement heureux de participer à cette fête où ils ont pu apprécier le dîner et le thé dansant qui a suivi. Comme le veut la tradition, une décoration de table leur a été offerte. L'administration communale, l'équipe de bénévoles, l'association des bénévoles à Meyrin et 6 jeunes de Transit Job Infos Service, ont contribué à l'organisation et au succès de ces journées.

### **Thés dansants**

Quatre thés dansants ont réuni à chaque fois plus de deux cents personnes afin de participer au cours d'initiation de danses de salon par Festidance et ont pu évoluer sur les airs entraînant d'orchestre de très bonne qualité.

# URBANISME, TRAVAUX PUBLICS, ÉNERGIE

## *Urbanisme*

### **Requêtes en autorisation de construire**

Durant l'année, 103 dossiers ont été préavisés, se répartissant de la manière suivante:

- 18 concernent la réalisation de logements (individuels ou collectifs);
- 20 concernent des réalisations industrielles, artisanales ou commerciales;
- 61 concernent des constructions diverses (piscines, clôtures, murs, garages, appentis, transformations diverses, etc.);
- 4 concernent des travaux d'aménagements routiers et assainissement.

### **Plan des investissements de 2007 à 2014**

Le plan des investissements a fait l'objet d'une séance de commission conjointe finances et urbanisme, au cours de laquelle l'analyse des investissements projetés d'ici à 2014 s'est poursuivie.

Une nouveauté a été intégrée dans le plan présenté cette année. Il s'agit de l'introduction de 3 niveaux de précision:

- Sujets ayant fait l'objet d'une délibération;
- Sujets ayant fait l'objet d'un chiffrage précis ou d'une étude de faisabilité;
- Sujets n'ayant fait l'objet d'aucun chiffrage. Estimation approximative.

Si l'exercice du plan des investissements demeure difficile en raison d'incertitudes liées au démarrage de chantiers, les 3 niveaux de lectures proposés permettent de mieux apprécier ce qui a été voté de ce qui est planifié sur un terme plus important.

Il permet aussi de différencier 3 niveaux de précision quant à l'évaluation des coûts de construction.

Du plan des investissements, il ressort qu'il y a de gros engagements concernant notamment l'assainissement de la cité, la réalisation de la 5<sup>ème</sup> étape du centre sportif, d'une crèche à Champs-Fréchets et de l'entretien du patrimoine immobilier communal.

### **Plan de zone No 28'996-526 – rocade de zones**

Le Grand Conseil a adopté la modification de zone le 17 mars 2006. Cette décision rend réalisable le projet de parc à l'emplacement du stade B et du P2, ainsi que la réalisation du projet à définir sur le stade A.

## **Les Vergers - plan de modification de zones No 29'483-526**

La modification de zones a été votée le 13 septembre 2005 par la Commune, mais a été acceptée par le Grand Conseil le 23 juin 2006. Le conseiller administratif délégué à l'urbanisme a été reçu à la commission d'urbanisme du Grand Conseil et a rappelé que la Commune souhaitait revoir l'implantation du collège telle que proposée par le canton. Il a demandé que l'étude comparative des sites soit approfondie.

Le Grand Conseil a finalement accepté de modifier cette zone sans tenir compte de cette demande.

## **Lac des Vernes - plan de modification de zones No 29'049-526**

La modification de zone a été adoptée par le Grand Conseil à la même date que celle relative au déclassement des Vergers.

Un recours a été déposé par un propriétaire qui contestait cette décision (zone agricole devenant une zone 3 de développement assortie d'utilité publique).

## **Plans directeurs localisés (plan directeur communal et de Cointrin)**

(crédit d'étude de CHF 350'000.- voté le 15 juin 2004)

Le crédit d'étude comprend à la fois le plan directeur communal et le plan directeur du quartier de Cointrin.

Le plan directeur communal a avancé à un bon rythme en 2006 et plusieurs séances de présentations ont eu lieu devant la commission d'urbanisme élargie.

Le plan directeur du quartier de Cointrin a été également mené à un rythme important, la priorité étant donnée au secteur Est situé en 3<sup>ème</sup> zone de développement, de manière à proposer un urbanisme alternatif à celui proposé "à la parcelle" sur les différents PLQ déposés par le canton dans le secteur.

Le 16 mai, le conseil municipal présentait en guise de réaction à ce mode de planification une résolution (07/2006) demandant un moratoire dans l'élaboration de plans localisés de quartier ou la délivrance d'autorisations de construire de nouveaux immeubles sur le territoire meyrinois de Cointrin.

Le 7 mars, le conseil municipal refusait d'adopter la délibération (35a/2006) relative au plan localisé de quartier n° 29'367-526 situé à l'angle des chemins Terroux et des Sapins. Par ailleurs, le 13 juin 2006, deux plans localisés de quartiers N° 29'515-526 et 29'516-526 présentés en délibérations (23 et 24/2006) sont suspendus par le Conseil municipal en guise de réaction aux PLQ déposés par le canton.

Une nouvelle proposition pour le développement de ce secteur a été élaborée dans le courant de l'automne par les mandataires et a fait l'objet de 3 séances de discussions avec les différentes associations de quartier. Finalement, le Conseil municipal adoptait le 12 décembre 2006 cette nouvelle proposition, laquelle a été transmise au canton pour l'élaboration de nouveaux PLQ sur la 3<sup>ème</sup> zone de développement.

L'année 2007 se concentrera sur le reste du quartier situé en 5<sup>ème</sup> zone, devant prochainement faire l'objet d'un déclassement prévu depuis 2001 au plan directeur cantonal.

### **Les Vergers – plan directeur de quartier No 29'500-526**

La modification de zone ayant été décidée par le canton le 23 juin 2006, le conseil municipal a adopté le plan directeur du quartier des Vergers le 3 octobre 2006 par voie de résolution (09/2006). Cette adoption a fait l'objet d'un amendement, le quartier des Tours ayant subi une modification (3 immeubles de 14 niveaux à la place de 2 tours de 20 niveaux) ramenant le gabarit des immeubles à celui comparable du quartier des Bugnons situé en face.

A la suite de cette adoption, la Commune et le Canton ont mandaté un grand nombre d'études: Il s'agit notamment des études relatives à l'implantation des routes, des aménagements extérieurs, du réseau d'assainissement et de la circulation. Ces études permettront de réaliser les plans localisés de quartiers (PLQ).

Une question reste toutefois à régler avec le canton dans le secteur Vergers-Vernes. Il s'agit de l'implantation d'un établissement post obligatoire. Le canton a amené l'idée du collège au quartier des Vergers après le vote relatif à l'initiative concernant le lac en 2004.

Depuis cette date, les esquisses successives et la définition d'un programme précis ont confirmé l'idée que l'implantation de cet établissement à proximité du lac n'était pas adaptée. Il apparaissait également clairement que cet important programme disposé sur un site étriqué entraînait en conflit avec la volonté populaire exprimée en 2004 de préserver un espace non bâti à proximité du lac.

### **Rectangle d'or**

Le 11 avril 2006, le Conseil municipal adoptait la résolution (13a/2005) relative au principe d'adhésion au groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) en vue de permettre aux acteurs suisses et français des différentes collectivités de mieux planifier les enjeux de ce développement important.

Le Conseil a adopté lors de la même séance, la résolution (3a/2006) relative à une commission consultative intercommunale transfrontalière du rectangle d'Or (CCIRO), permettant aux représentants des différents conseils municipaux de traiter en commission ad hoc la problématique du rectangle d'Or.

Le développement "anarchique" de centres commerciaux en pleine campagne démontre qu'il est important de maîtriser le développement plutôt que de le subir. Le souci partagé des deux côtés de la frontière par toutes les instances en charge de l'aménagement du territoire consiste à se donner des règles définies en commun pour gérer au plus près les intérêts tant des collectivités locales que des enjeux économiques de la région.

Le projet est actuellement en attente car la commune française la plus concernée est d'avantage concentrée sur la mise au point de plans d'aménagements communaux que de la planification de ce territoire partagé.

## **Plan localisé de quartier No 29'367-526 – angle chemins des Sapins et Terroux**

(délibération présentée le 4 octobre)

Le plan localisé de quartier a été rejeté à l'unanimité par le conseil municipal le 7 mars 2006, vote symbolique visant à faire comprendre au département cantonal de l'aménagement que la planification à la parcelle n'était plus possible. Cette réaction très forte, ainsi que l'ajournement du vote sur les PLQ n° 29'515-526 et n° 29'516-526 le 13 juin 2006, ont provoqué le déplacement du conseiller d'Etat M. Robert Cramer. Celui-ci a tenté d'expliquer la politique de développement poursuivie par le canton dans le secteur de Cointrin. Il a accepté de suspendre les PLQ jusqu'à l'adoption par le Conseil municipal du plan de référence sur ce périmètre restreint situé en 3<sup>ème</sup> zone de développement.

## **Plan localisé de quartier No 29'463-526 – place des Cinq-Continents**

Le plan localisé de quartier est presque achevé. Il ne manque que les précisions liées à la tarification que le canton souhaite faire figurer sur ce plan d'affectation. Le PLQ restera par conséquent suspendu tant que le choix des partenaires pour ce partenariat public-privé n'aura pas été arrêté.

## **Plan localisé de quartier No 29'374-526 – situé à la promenade des Artisans pour la construction d'un EMS.**

Le Conseil municipal s'est prononcé par voie de résolution (23a/2005) le 24 janvier 2006 en faveur de la réalisation d'un EMS dans le quartier de Champs-Fréchets, de manière à répondre à un besoin dans le quartier. Le même conseil a en revanche préavisé négativement ledit plan pour une affectation destinée à du logement, démontrant qu'il ne souhaitait pas de densification du quartier, en dehors de celle liée à la réalisation d'équipements publics.

## **Route de contournement Est de la cité**

Le 11 avril, le Conseil municipal adoptait la délibération (05a/2006) relative au crédit de CHF 350'000.- destiné à l'étude de la route de contournement Est de la cité.

Cet important ouvrage cantonal est destiné à éloigner le trafic de transit situé sur l'avenue de Mategnin en créant une route longeant l'aéroport.

La future route étant cantonale, la Commune a souhaité associer le canton dès le début de l'étude relative à cet objet. Fin 2006, la Commune n'a toujours pas reçu de position claire de l'Etat de Genève à propos de la réalisation de cet ouvrage.

## **Plan directeur de la ZIBAT – Chemin de Riantbosson**

(crédit d'étude de CHF 150'000.- voté le 24 janvier 2006)

Une demande de révision du plan directeur de la zone industrielle sera effectuée auprès de l'aménagement du territoire cantonal et l'office cantonal de

la mobilité. Ceci en raison d'un nombre croissant de demandes commerciales non compatibles avec la zone et engendrant des gros flux de circulation. La FTI sera également associée à cette démarche.

L'étude d'aménagement du chemin permettra à la Commune de participer à la réflexion cantonale en amenant une valeur ajoutée importante à la définition de "l'espace rue" de cet axe commercial relié directement au TCMC.

## **Dérogations IUS**

(délibérations 31 et 36/2006 adoptées le 19 septembre et 21 novembre 2006)

La Commune a accordé 2 dérogations à l'indice d'utilisation du sol, une au chemin du Grand-Puits 45a-b-c et l'autre au chemin du Grand-Puits 47-47b/chemin des Feuillus.

## ***Transports***

### **Tram Cornavin-Meyrin-CERN (TCMC)**

La décision d'approbation des plans a été prise le 17 août 2006 (ce qui équivaut en procédure fédérale à la délivrance de l'autorisation de construire sur le plan cantonal). Cette décision a fait l'objet de 5 recours qui étaient rejetés le 12 décembre 2006. Le centre commercial et l'association des commerçants déposaient alors un recours au Tribunal Fédéral bloquant à nouveau le chantier.

Parallèlement, la CITRAP et l'AHVM (pétitionnaires), qui avaient remis en question le tracé dans la cité, ont conclu avec le Conseiller d'Etat en charge de l'aménagement un accord prévoyant le lancement d'une étude multicritère permettant de comparer les variantes des pétitionnaires à la variante autorisée.

### **Résolution relative aux nuisances qu'engendreront les travaux liés à la réalisation du TCMC**

Dans l'optique de l'ouverture prochaine des chantiers liés au tram, la résolution demande au Conseil administratif d'anticiper sur les nuisances à venir en prenant les dispositions pour en atténuer les effets négatifs sur les riverains.

Les CFF ont proposé une augmentation de l'offre du RER.

Les TPG ont proposé une ligne de chantier appelé "ligne TCMC", supprimée après peu de temps en raison du manque de succès et l'absence de publicité.

La Commune a conclu un partenariat avec les TPG pour offrir à la population des rabais sur les abonnements pendant le chantier du Tram (résolution n°06/2005 votée le 11 avril 2006).

Par ailleurs, des séances d'informations ont été organisées par la Commune avec la population pour l'informer sur l'important chantier cantonal à venir et pour l'inciter également à utiliser les transports publics.

## ***Affaires domaniales***

## **Parcelle No 13'01, propriété communale - avenue de Vaudagne 7**

(délibération 45a/2005 adoptée le 7 mars 2006)

La servitude de passage, d'empiétement et de distance et vue droite permet à la fois l'accès au parking souterrain d'un immeuble privé de 6 logements situé sur l'avenue de Vaudagne et à celui des parcelles communales situées en bordure de la route de Meyrin, entre cette dernière et l'école. L'accès au parking s'effectuera par la même rampe depuis l'avenue de Vaudagne, l'accès depuis la route de Meyrin étant difficile, voire impossible.

## **Droit de superficie**

(délibération 39/2006 adoptée le 21 novembre 2006)

La Commune a octroyé un nouveau droit de superficie à MM. Ferretti et Muñoz sur 3/6<sup>ème</sup> de la parcelle N° 12'989, fe 35, propriété de la Commune de Meyrin, au 1 rue des Ateliers. Ces derniers vont transformer l'actuel dépôt en atelier d'imprimerie et enseignes.

## **Droits de préemption**

La Commune a été interpellée à 2 reprises lors de vente d'immeubles dans les zones de développement. Le but visé par la loi générale sur les zones de développement étant à chaque fois respecté, la Commune n'a pas eu à faire usage de son droit de préemption. Par contre, l'Etat de Genève a décidé d'exercer le sien lors d'une transaction concernant une parcelle située dans le quartier de Cointrin.

## **Tableaux de mutation**

Dans l'année, 3 tableaux de mutation ont été officialisés:

- 19 septembre: - TM 1/2005, chemin du Bournoud;  
- TM 42/2005, Quartier de la Citadelle
- 11 octobre: - TM 19/2005, rue Edmond-Rochat

## ***Travaux publics***

### **Projets routiers**

#### **Route d'accès aux Vergers**

Le 7 mars 2006, le Conseil municipal votait un crédit d'étude (04a/2006) d'un montant de CHF 100'000.- pour la réalisation d'une route d'accès au nouveau quartier.

En fin d'année 2006, le choix d'un mandataire a été effectué à la suite d'un appel d'offres. La difficulté principale du mandat réside dans le dessin de la route dans sa partie haute jouxtant la rue des Vernes pour résoudre à la fois l'accès au quartier, à l'ouvrage de pré-traitement du lac et à la patinoire.

## **Réseau routier**

### **Traversée de Meyrin-village**

(crédit de CHF 10'000'000.- voté le 30 janvier 2001)

En votant ce crédit, alors que rien ne l'y obligeait, le Conseil municipal souhaitait accélérer quelque peu le démarrage des travaux de la traversée du village, attendus depuis plus d'une quarantaine d'années. Afin d'être vraiment incitatif, il avait conditionné le versement de ce montant à l'ouverture du chantier avant le 31 décembre 2005.

Or, force est de constater qu'à cette échéance, aucun chantier n'a été ouvert, si bien que le Conseil municipal s'est senti libéré de tout engagement envers l'Etat de Genève découlant de la délibération adoptée en janvier 2001. Au mois de janvier 2006, le Conseil municipal a décidé d'annuler la délibération pour les raisons précitées.

## ***Aménagement urbain et parcs***

### **Aménagements extérieurs du terrain de la maison de Vaudagne**

Le 19 septembre 2006, le Conseil municipal votait un crédit de construction (délibération 27/2006) pour un montant de CHF 81'916.-, permettant la réalisation des aménagements extérieurs de la maison de Vaudagne, ainsi que la réalisation d'une place de jeux.

Un projet a été réalisé, proposant des sols perméables et des jeux confectionnés avec de la végétation, en tenant compte du peu d'espace disponible.

### **Parking P1 souterrain**

Cette étude est menée en partenariat avec la propriétaire du Centre commercial de Meyrin et est financée à raison de 50% par chacune des parties.

Ce dossier compliqué a connu des rebondissements importants courant 2006.

La propriétaire du centre commercial n'est pas disposée à participer financièrement à la hauteur de l'utilisation du parking par les clients du centre commercial.

La Commune n'étant pas d'accord de faire supporter aux seuls administrés meyrinois la construction et les pertes d'exploitation liées à cet équipement, elle étudiera la possibilité d'élargir le partenariat public-privé à d'autres acteurs.

Par ailleurs, un recours a été déposé contre le tracé du tram par le CCM et une pétition a circulé dans le centre commercial, remettant en cause le projet de parking souterrain tel que prévu dans le plan localisé de quartier en cours de finalisation.

## **Place des Cinq-Continents, parc public et avenue de Feuillasse**

(crédit d'étude de CHF 300'000.- voté le 24 janvier 2006, délibération 47a/2005)

La réalisation de l'aménagement de l'avenue de Feuillasse est conditionnée à la réalisation du parking souterrain du P1.

Par ailleurs, l'étude du parc situé sur le stade B et le P2 ainsi que la poursuite de l'étude de la place des 5 continents sont également conditionnées à la réalisation du parking souterrain.

Le démarrage des études ne se fera qu'une fois l'accord trouvé avec les partenaires commerciaux liés à cette réalisation.

## ***Assainissement***

### **Réseau d'assainissement de la cité – 1<sup>ère</sup> étape**

C'est finalement au mois de juin 2006 que le Conseil d'Etat votait le projet de loi de modification de zone et de déclaration d'utilité publique, nécessaire à la réalisation du Lac des Vernes.

Malheureusement, un propriétaire manifestait son opposition à cette modification de zone. La procédure est pendante auprès du Tribunal administratif qui se déterminera prochainement.

Cette opposition n'empêchait pas le démarrage des travaux de la mise en séparatif du réseau de surface.

C'est donc au début de l'année 2006 que débutait, sur l'ensemble de la cité, les travaux de mise en séparatif réalisés par les deux entreprises adjudicatrices. Ce ne sont pas moins de cinq fronts d'attaque simultanés qui étaient ouverts pour réaliser rapidement ces infrastructures avant l'arrivée du tram.

Les travaux initialement prévus sur plus de deux ans étaient quasiment tous terminés à la fin de l'année 2006, puisqu'il ne restait plus qu'à réaliser la mise en séparatif du collecteur situé sous l'avenue de Vaudagne.

### **Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)**

Le 3 octobre 2006, le conseil municipal adoptait le crédit d'étude de CHF 560'000.- destiné à l'élaboration d'un plan général d'évacuation des eaux. Cet instrument mené avec les communes de Vernier, Grand-Saconnex et Satigny répond à une obligation fédérale.

Le PGEE a pour première tâche de dresser l'état des lieux. Il propose ensuite un plan d'action qui détermine les opérations prioritaires et fournit une estimation des coûts. Il définit ainsi une stratégie permettant l'entretien et l'adaptation du réseau avec une planification financière.

## **Bâtiments**

### **Espace de vie infantine aux Champs-Fréchets**

L'année 2006 a été consacrée à la mise au point des plans définitifs et au vote du crédit de construction (délibération 22a/2006) le 19 septembre 2006 pour un montant de CHF 5'951'000.-. Entre le crédit d'étude voté en juin 2005 et le démarrage du chantier au début 2007, moins de deux ans se sont écoulés pour permettre la réalisation de ce lieu d'accueil, dont le besoin fait cruellement défaut et qui permettra d'offrir 70 places pour les enfants de Meyrin et 20 places pour les enfants du CERN.

### **Etude de la nouvelle mairie**

(crédit d'étude de CHF 350'000.- voté le 14 septembre 2004)

Aucune réflexion n'a été menée en 2006 sur ce projet. Le redémarrage de ce dossier se fera une fois que l'évaluation des sites sera connue. Celle-ci dépend notamment du futur aménagement du centre de la cité.

### **Vivarium**

Le 13 juin, le conseil municipal adoptait une résolution (09/2006) relative à la recherche urgente de solutions en vue du maintien de l'activité du vivarium Elapsoidea. Cette résolution rebondissait sur le rejet le 21 mai 2006 de l'initiative cantonale lancée par la fondation Elapsoidea.

### **Extension mairie**

(crédits de CHF 889'000.- et CHF 170'000.-, votés le 14 juin 2005, respectivement le 20 décembre 2005)

L'agrandissement de la mairie du côté du ForuMeyrin a été réalisé entre mars et avril 2006. Les travaux éclairés du chantier, dont les éléments ont été préfabriqués en atelier, ont été réalisés en moins de quatre jours. Deux mois ont été nécessaires pour réaliser le second oeuvre.

L'ensemble du bâtiment a été préfabriqué en structure bois, répondant ainsi aux préoccupations communales en matière de développement durable.

L'agrandissement de la mairie a également permis de mieux recevoir les administrés au rez-de-chaussée, qui comporte désormais 3 secteurs clairement identifiables: accueil-réception, état civil et agents municipaux.

### **Jardin Robinson**

(crédit d'étude de CHF 80'000.- voté le 13 mars 2001)

Le dossier a été suspendu début juin 2005 en raison du plan directeur des Vergers qui prévoit le déplacement du jardin Robinson.

L'étude pourra être relancée une fois que la nouvelle localisation des parcelles aura été effectuée dans le cadre du dossier des Vergers. C'est à dire vraisemblablement en 2007.

## **Centre sportif 5<sup>ème</sup> étape**

### **Football**

Le 26 janvier 2006, le Conseil municipal a adopté un nouveau crédit de CHF 9'350'000.- destiné à la réalisation d'une tribune ainsi que des aménagements extérieurs du stade de compétition, annulant et remplaçant la délibération n 30a/2005 adoptée le 22 novembre 2005 de CHF 11'091'000.-.

Cette adoption rendait sans objet le référendum lancé fin 2005 contre le coût jugé prohibitif de cet équipement sportif.

Cette modification des coûts a rendu nécessaire le re-dimensionnement du projet et la révision complète du programme: réduction du nombre de places assises dans les tribunes de 702 à 506, la suppression de l'espace de fitness et VIP, réorganisation des locaux, etc.

C'est ainsi un étage complet qui a été supprimé.

L'abandon du premier projet a contraint l'administration à interrompre la procédure liée aux marchés publics et à relancer des appels d'offres pour l'ensemble des lots. Le démarrage du chantier est planifié après adjudication au début de l'année 2007. En parallèle à ces événements, le gazon du terrain A' prend racine et c'est le 15 novembre qu'il est réceptionné.

### **Boulodrome**

Le 11 avril 2006, le conseil municipal acceptait la résolution n°1a/2006, fixant l'objectif de CHF 2'500'000.- en lieu et place des CHF 3'715'000.- devisés par les mandataires.

Le 21 novembre 2006, le même conseil confirmait par voie de résolution (13/2006) le montant de CHF 2'500'000.- et fixait l'objectif de mars 2007 pour mener à terme une délibération relative au crédit de construction.

Des coupes drastiques seront à envisager dans le programme pour arriver à cet objectif financier, compte tenu de la réduction du coût de plus de 30%.

### **Aménagement de l'espace piscine**

(crédit de CHF 532'000.- présenté le 13 septembre 2005, voté le 22 novembre 2005)

La réalisation de cet espace est liée à la construction de la tribune de football. Le démarrage de ces deux chantiers devra être coordonné.

### **Patinoire**

Le 11 avril 2006, le Conseil municipal acceptait la résolution n°01a/2006 fixant l'objectif de CHF 15'000'000.- sans les aménagements extérieurs, en lieu et place des CHF 16'000'000.- devisés par les mandataires.

Cet objectif financier a contraint le pool de mandataires à reconsidérer leur projet. C'est en travaillant sur la réorganisation des espaces, la modification de la structure, du volume et des altitudes du bâtiment que les architectes ont réussi à présenter un nouveau projet cadrant dans les objectifs financiers, sans modifier fondamentalement le programme.

Une délibération relative au crédit de réalisation sera présentée au début de l'année 2007.

### **Patinoire provisoire**

Le 16 mai 2006, le conseil municipal adoptait une résolution (08/2006) relative à la mise à disposition d'une patinoire provisoire à proximité de la patinoire existante. Plusieurs variantes ont été chiffrées, impliquant un travail important à l'administration. Les coûts prohibitifs, le peu d'heures de glace supplémentaires et la réalisation prochaine de la patinoire couverte ont convaincu les conseillers municipaux à suspendre cette résolution.

## ***Rénovations***

### **Immeubles place du Village**

(crédit d'étude de CHF 205'000.-, voté le 7 octobre 2003)

### **Route de Meyrin 299**

L'avant-projet est finalisé et devrait déboucher sur une planification de réalisation qui devra se situer après les travaux liés à la réalisation de la tranchée couverte. Ceci pour éviter de mettre l'ensemble du secteur en chantier.

Les questions de maintien de l'affectation actuelle du bâtiment et d'opportunité de réaliser des travaux dans les combles sont toujours ouvertes.

### **Salle Antoine-Verchère**

Les soumissions sont rentrées début mars 2006. Elles ont permis l'établissement d'un devis général qui a débouché sur un projet de résolution présenté au conseil municipal du mois de juin. Le chantier est planifié entre le printemps et l'été 2007.

### **Arc-en-ciel**

(crédit de CHF 200'000.- voté le 8 avril 2003)

Le projet de réaliser une crèche indépendamment du bâtiment de l'Arc-en-ciel étant décidé, il reste à étudier en 2007 la diminution prévisible de l'Arc-en-ciel en raison du transfert de certains enfants dans le nouvel espace de vie enfantine de Champs-Fréchets.

## ***Energie***

Cette année, début 2007, commence la dernière législature avant 2010, année à laquelle, des objectifs énergétiques sévères devraient être atteints sur le plan fédéral.

Les courbes de tendance ont été ajoutées aux consommations annuelles afin de voir l'évolution des dix dernières années, en fait depuis 1993, et pouvoir se projeter en 2010.

Dans certains cas, mazout et gaz, deux énergies de chauffage, les résultats peuvent être reconnus comme encourageants puisque le cumul de ces deux énergies est en diminution malgré le transfert d'une énergie sur l'autre.

Pour la consommation d'eau, on constate une très légère augmentation qui pourrait être stoppée en développant une politique de récupération de l'eau de pluie pour l'arrosage des surfaces vertes et l'utilisation comme eau sanitaire. Des expériences déjà réalisées (Cointrin et Monthoux) démontrent la faisabilité de telles réalisations et leur bien-fondé.

En ce qui concerne la consommation d'électricité, sa progression paraît inéluctable. Nous avons toutefois constaté un tassement de cette consommation au début des années deux mille, mais en fait, et comme ça été entrevu en ce temps-là, le tassement provenait plus d'un ralentissement économique global que de l'effet d'une économie réelle des utilisateurs.

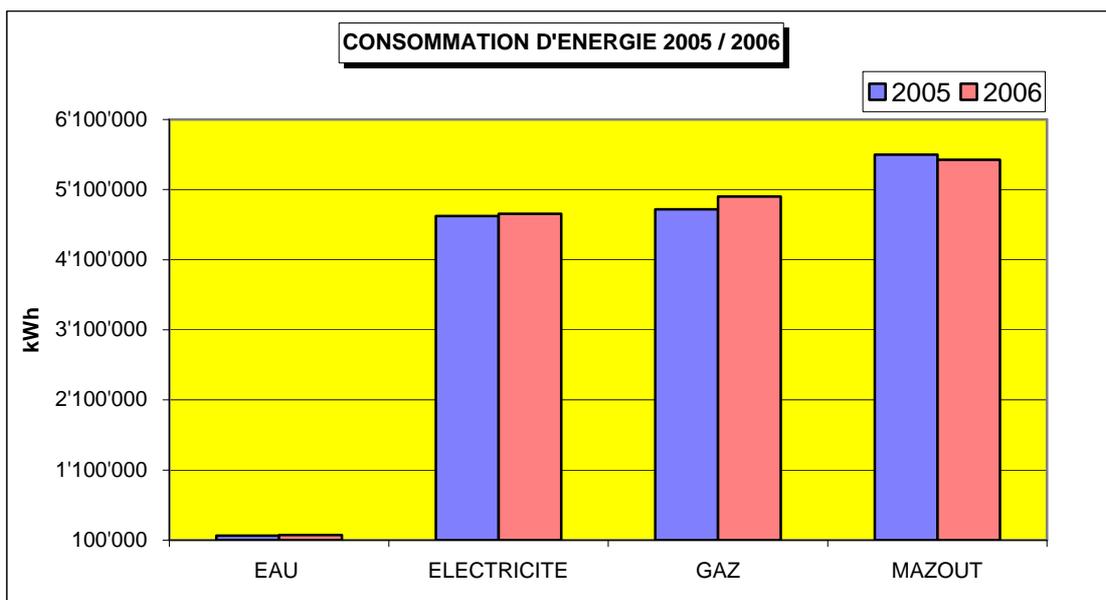
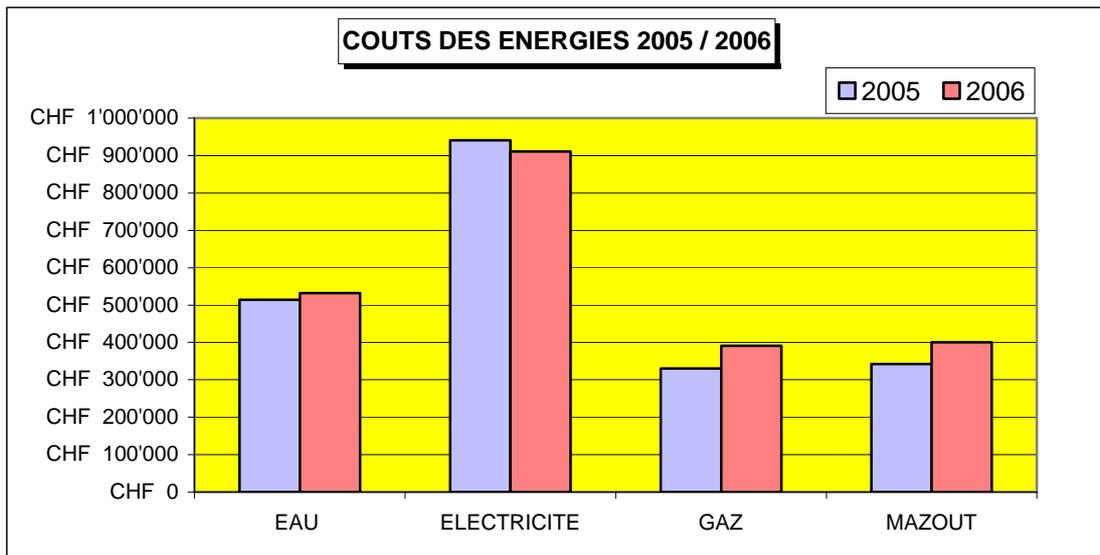
Les énergies en self-service, comme le sont l'électricité et l'eau, sont plus difficiles à restreindre en comparaison des énergies de chauffage qui, elles, sont mises à disposition d'une manière indirecte, sous forme de chaleur.

### ***Coûts et consommation d'énergie 2005/2006***

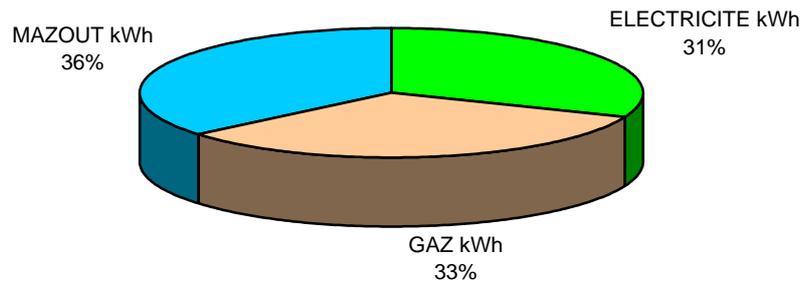
	ANNEE	EAU	ELECTRICITE	GAZ	MAZOUT	MAZOUT	TOTAL
<b>COÛT</b>	<b>2006</b>	<b>CHF 531'835</b>	<b>CHF 911'339</b>	<b>CHF 390'593</b>	<b>CHF 399'965</b>		<b>CHF 2'233'732</b>
	2005	CHF 514'291	CHF 941'225	CHF 330'039	CHF 341'803		CHF 2'127'358
		3.3%	-3.3%	15.5%	14.5%		4.8%
<b>CONSOMMATION</b>		m3	kWh/E	kWh/G	kWh/M	litres	kWh/E/G/M
	<b>2006</b>	<b>171407</b>	<b>4752888</b>	<b>5002456</b>	<b>5527401</b>	<b>550538</b>	15'282'745
	2005	165'929	4'723'244	4'818'682	5'596'398	559'416	15'138'324
<b>PRIX MOYEN</b>		3.2%	0.6%	3.7%	-1.2%	-1.6%	0.9%
	<b>2006</b>	<b>CHF 3.103</b>	<b>CHF 0.192</b>	<b>CHF 0.078</b>	<b>CHF 0.072</b>	<b>CHF 0.7265</b>	<b>CHF 0.146</b>

## Répartition des coûts et des consommations

Les graphiques suivants résument la consommation, les coûts et la répartition des énergies.

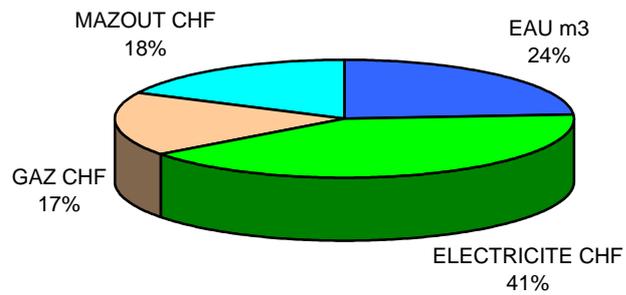


**REPARTITIONS DES CONSOMMATIONS**  
kWh  
2006

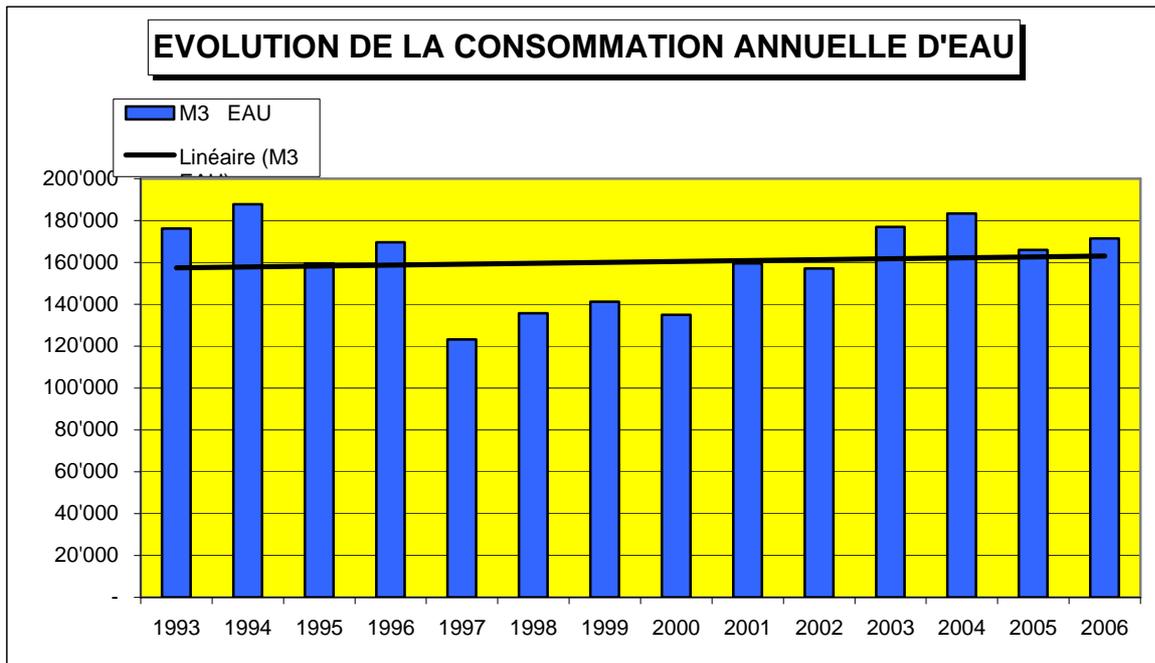


La consommation d'eau en m3 ne figure pas sur ce graphique.

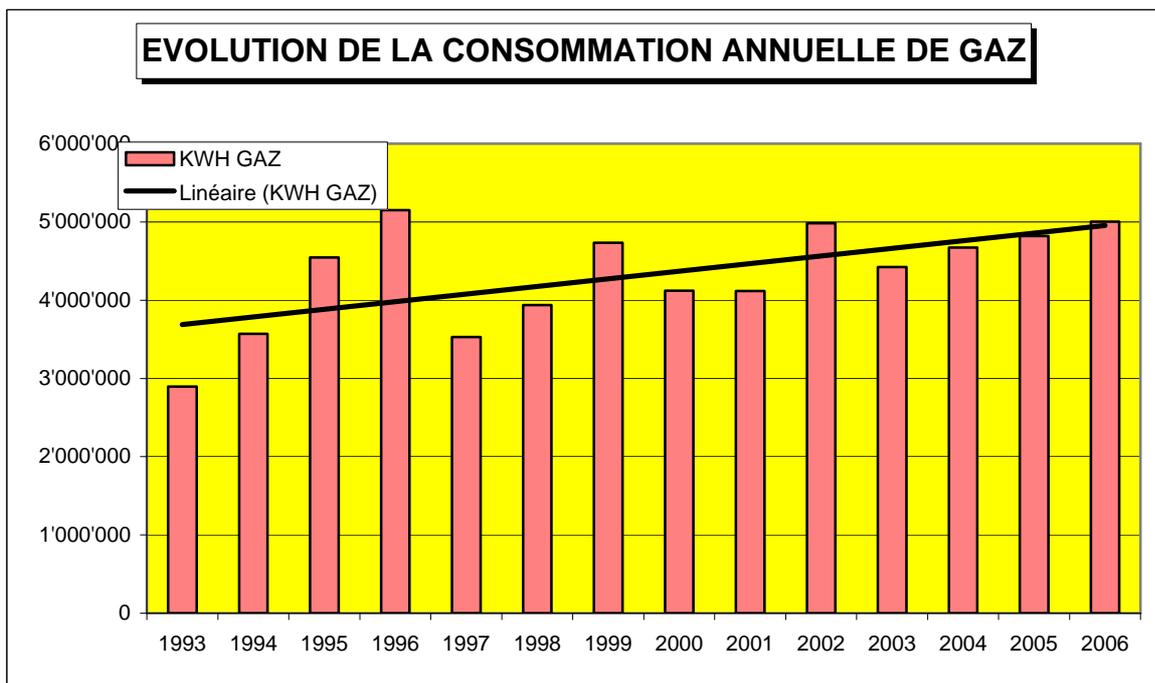
**REPARTITIONS DES COUTS**  
CHF  
2006



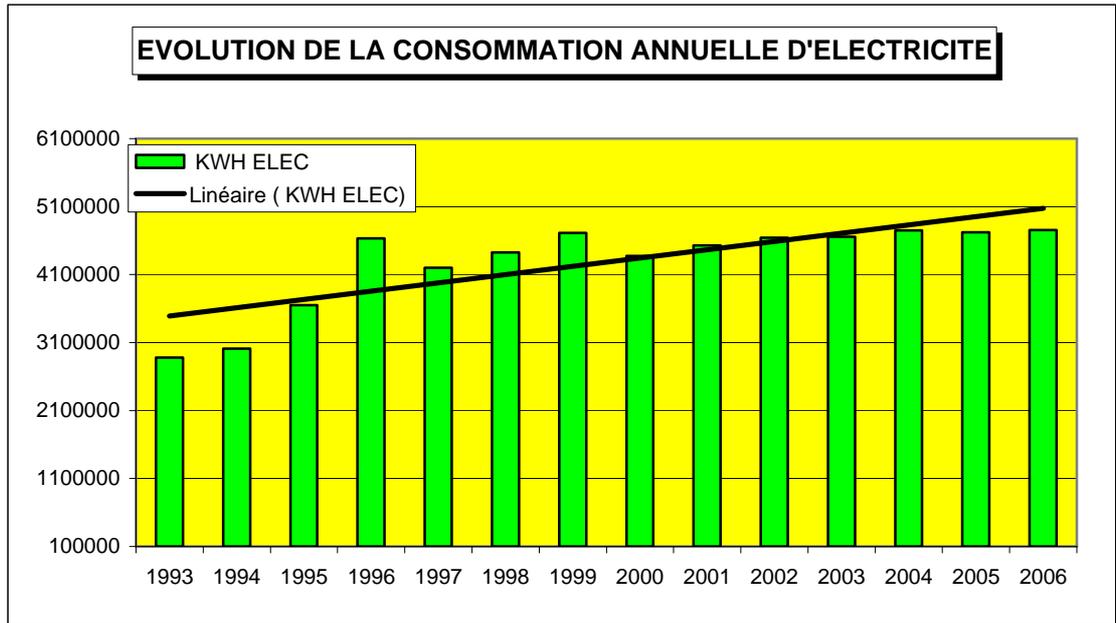
## CONSOMMATION D'EAU



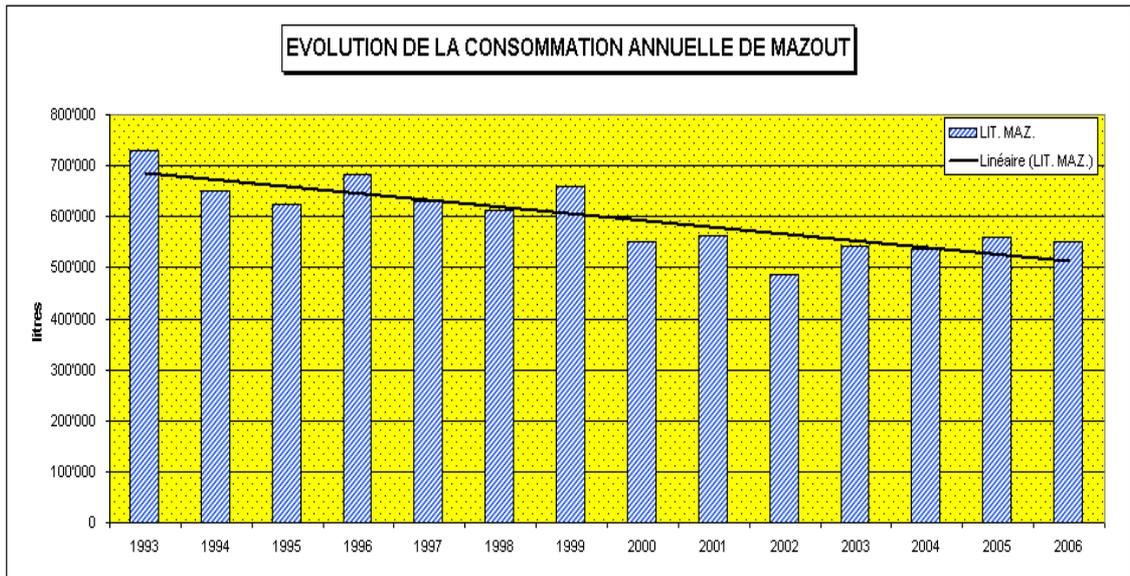
## CONSOMMATION DE GAZ



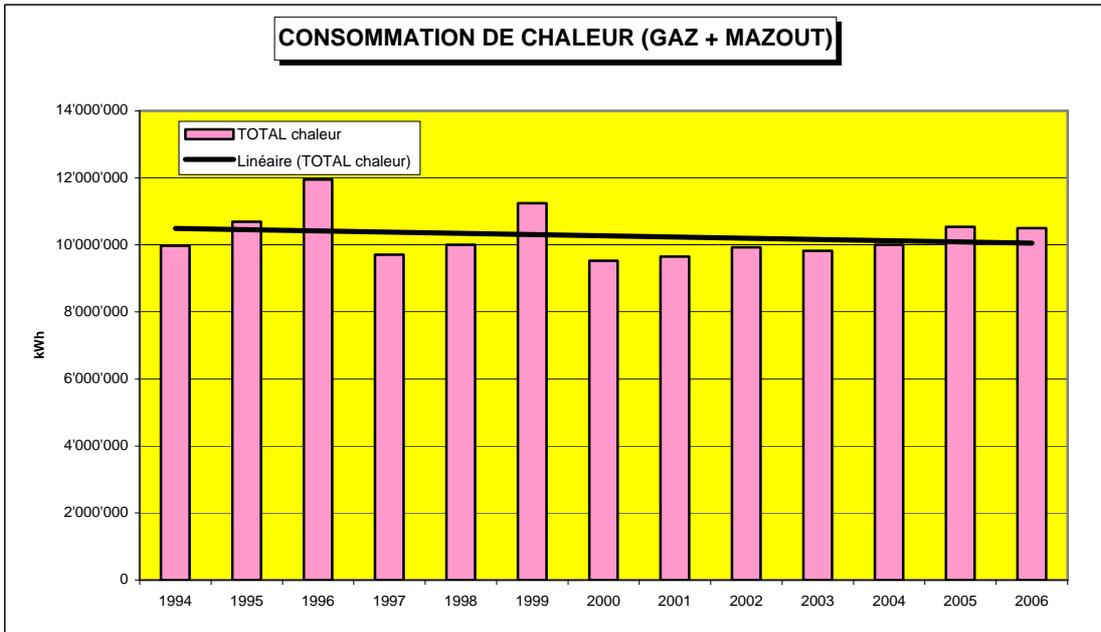
## CONSOMMATION D'ELECTRICITE



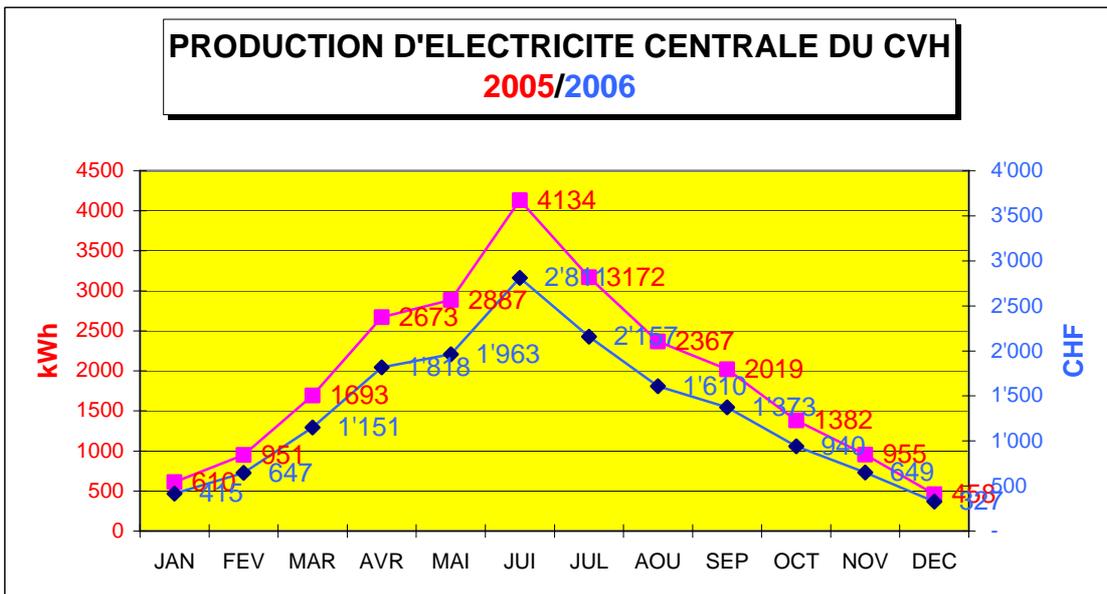
## CONSOMMATION DE MAZOUT



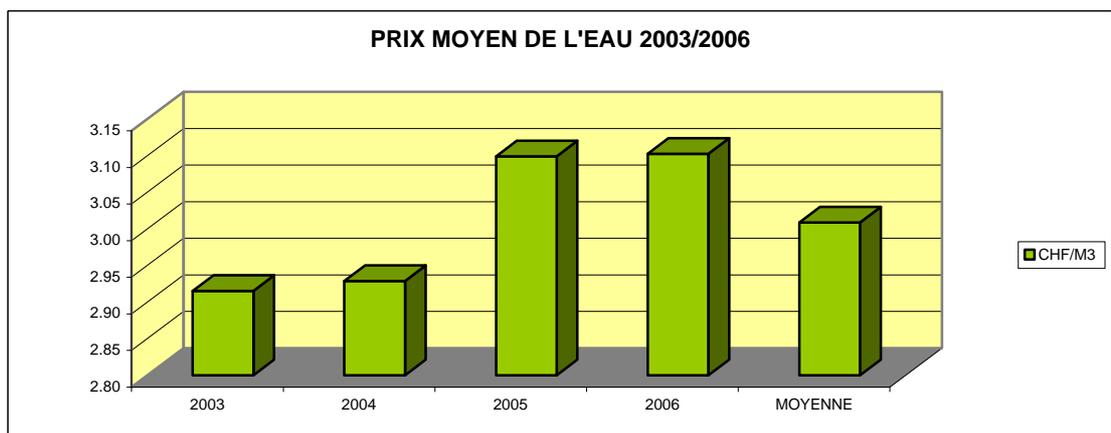
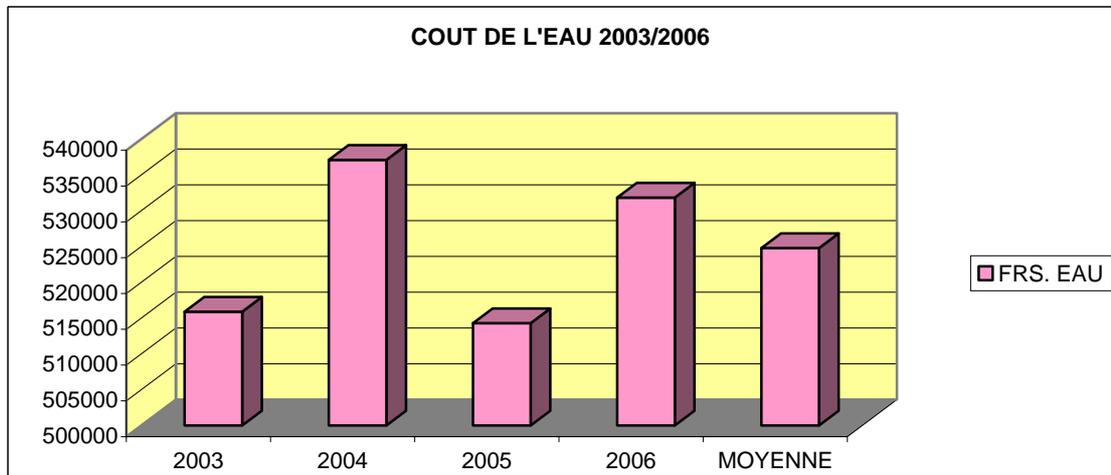
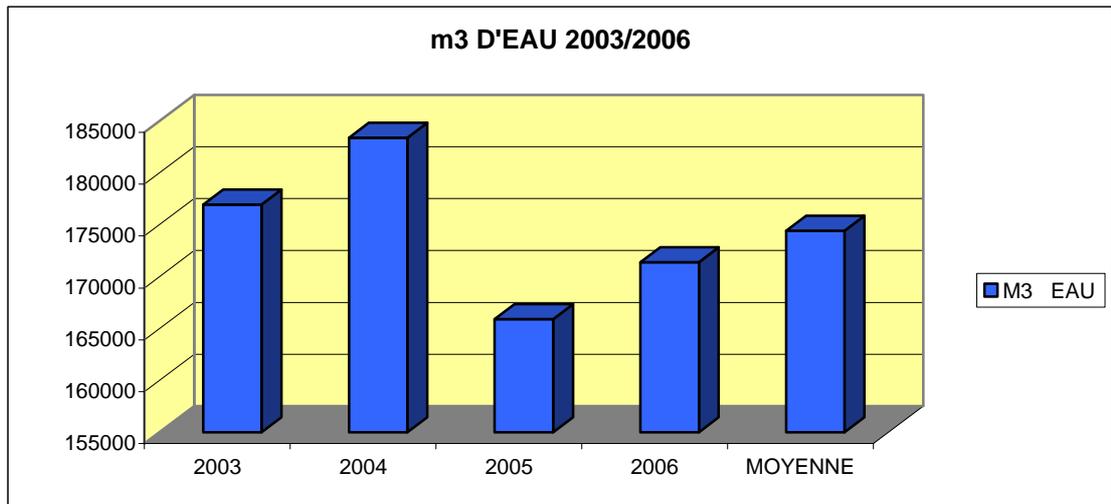
## CONSOMMATION DE CHALEUR



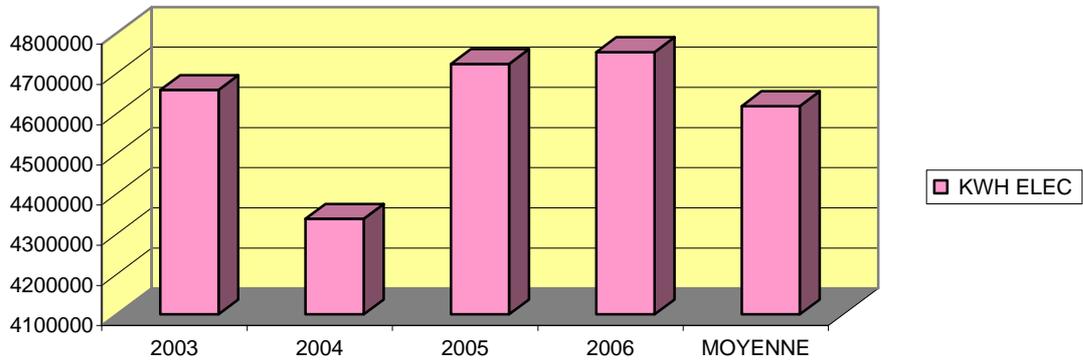
## PRODUCTION PHOTOVOLTAIQUE



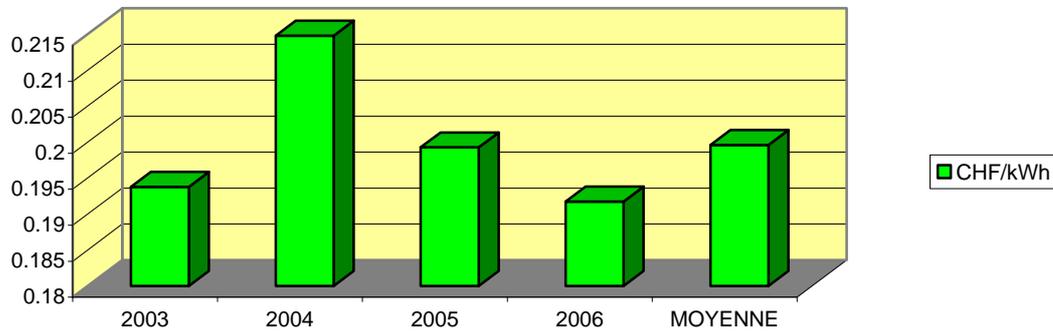
## QUADRIENNAL



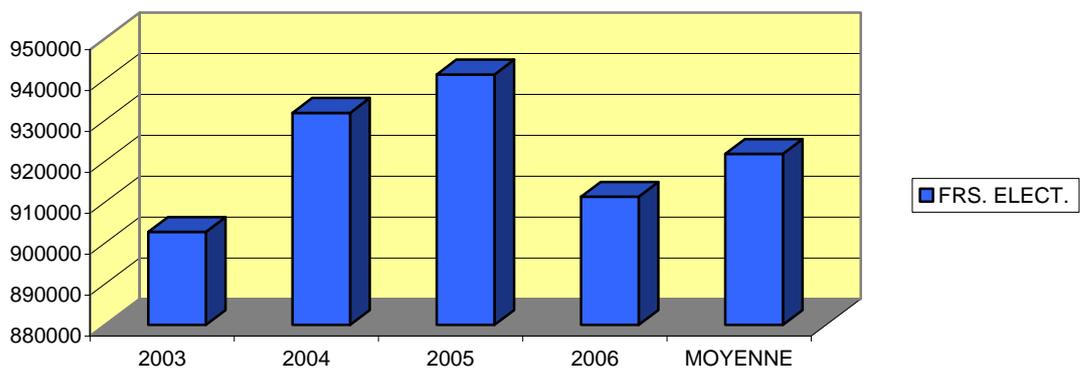
**kWh/E 2003/2006**

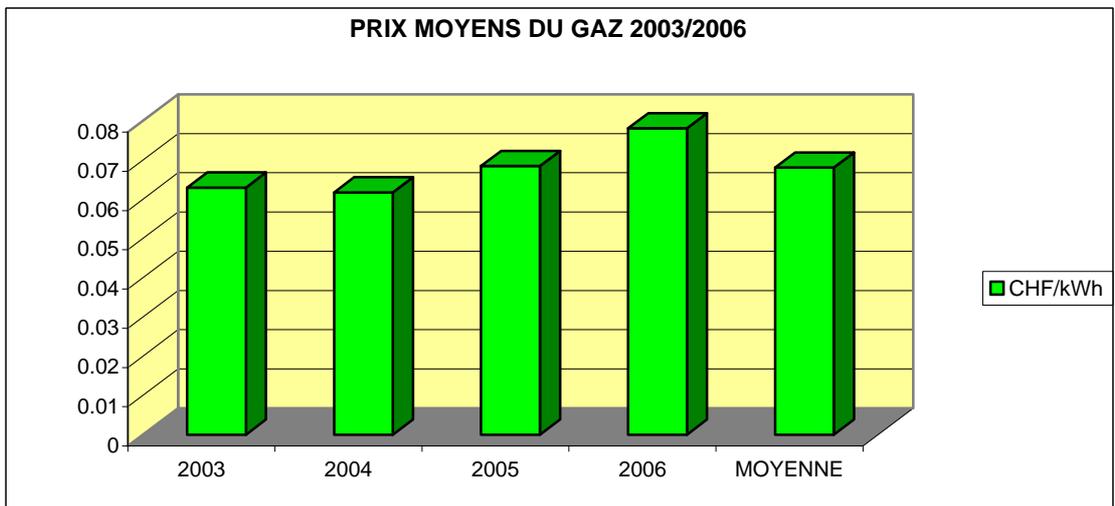
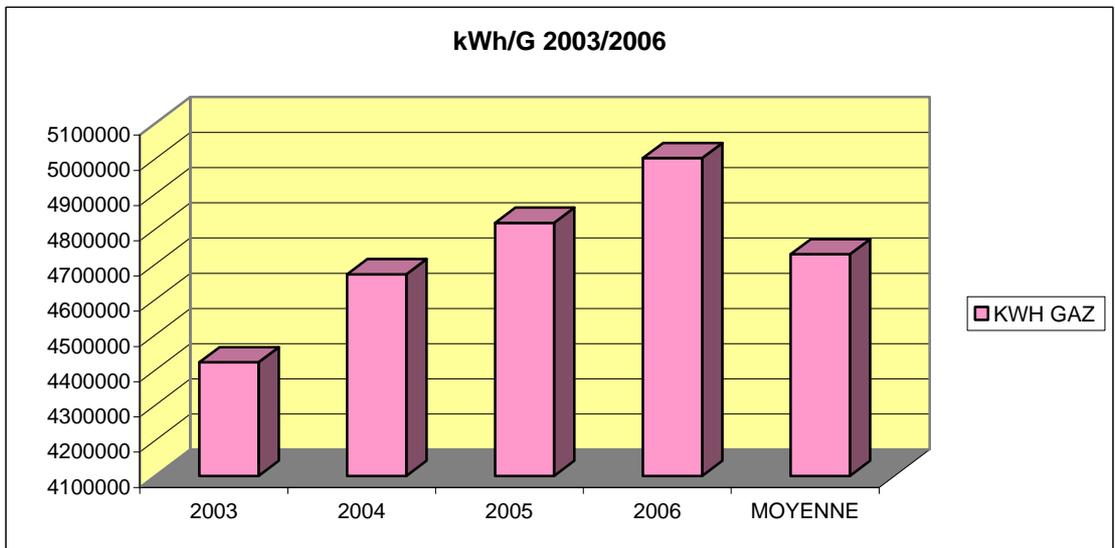
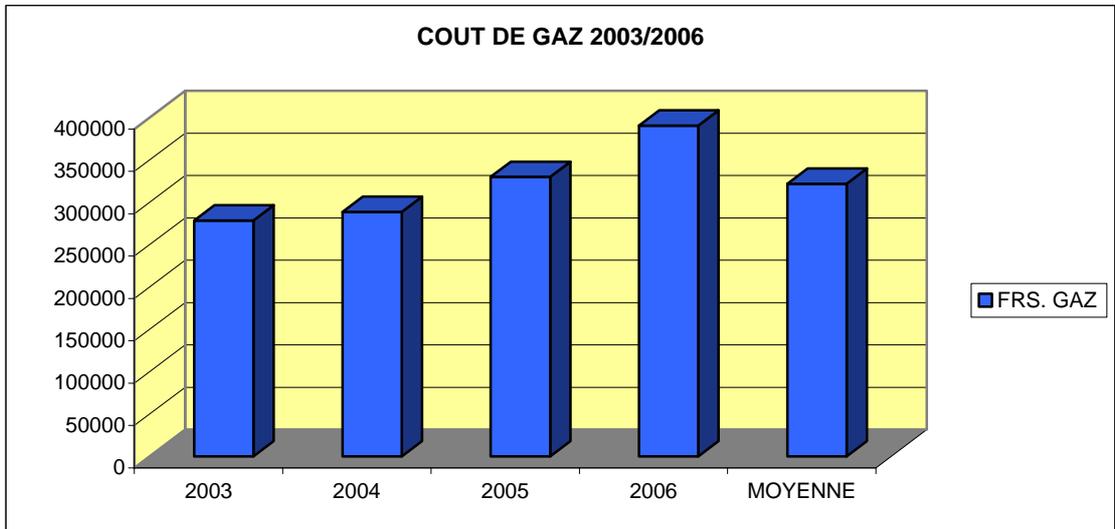


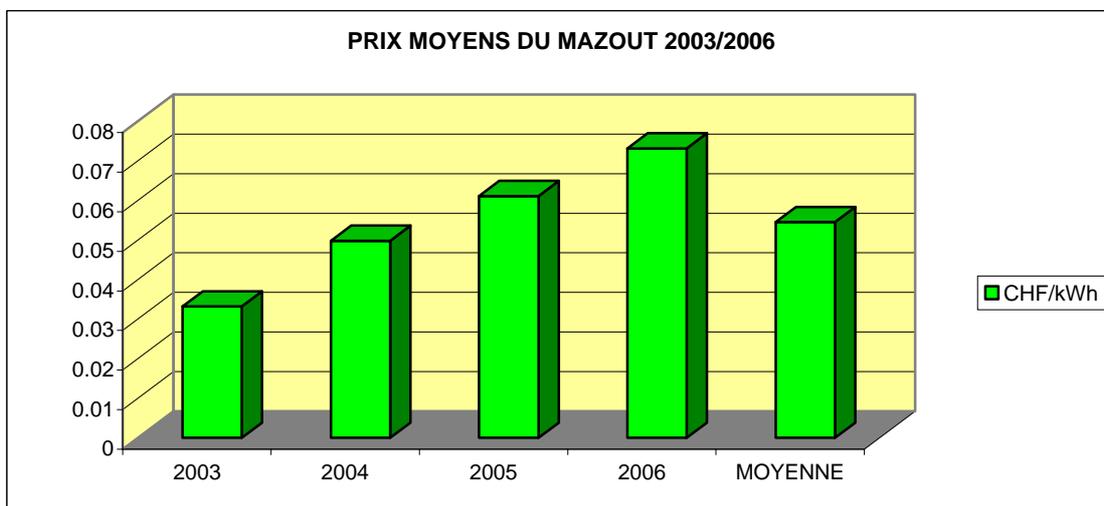
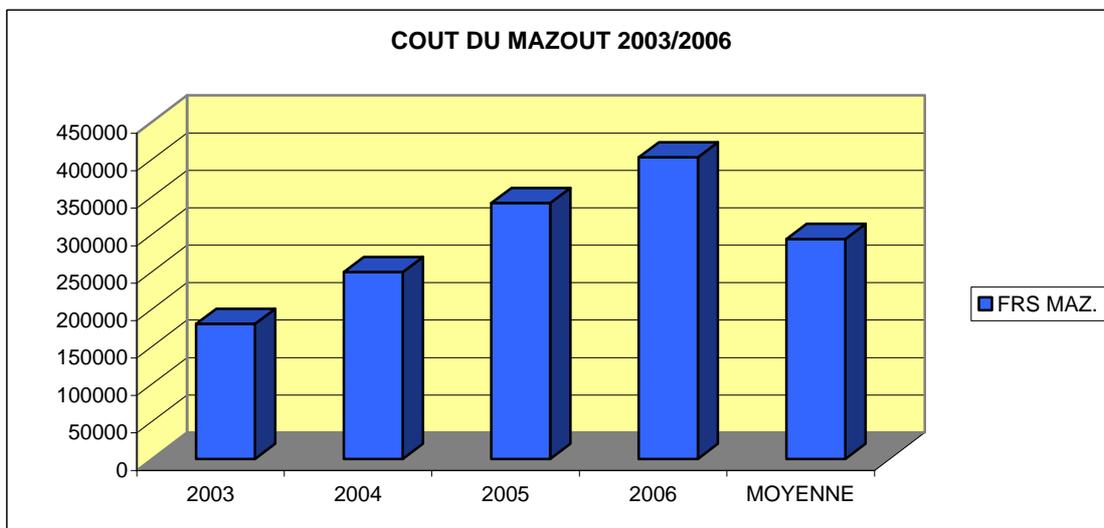
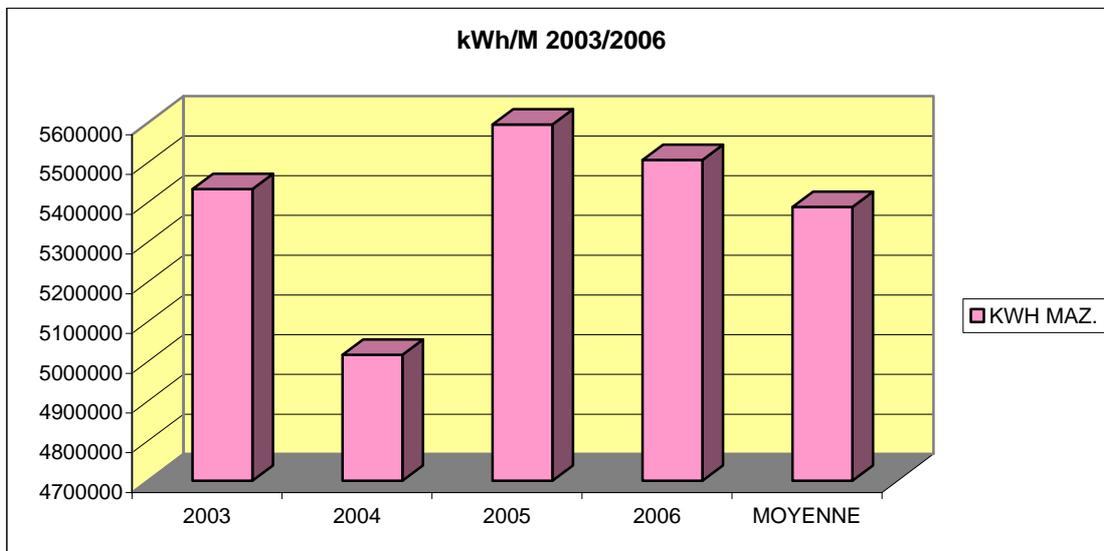
**PRIX MOYENS DE L'ELECTRICITE 2003/2006**



**COUT DE L'ELECTRICITE 2003/2006**







L'exercice 2006 se termine par un excellent résultat.

La consommation de mazout et de gaz sont en baisse, la consommation d'eau est stable mais peut être améliorée.

La consommation d'électricité, bien qu'en légère augmentation, montre une progression plus lente, voire presque plate si l'on considère les consommations de ces huit dernières années. Un grand effort doit être fait sur cette énergie.

Finalement, on peut espérer atteindre de bons résultats finaux en vue de 2010 si l'on consolide la politique suivie ces dix dernières années et que l'on fait un effort sur les réalisations en projet.

On peut redire également que la seule surveillance des installations a atteint son seuil maximum et que les mesures de contrôle ne suffisent plus à baisser les consommations. Tout au plus, nous ne pouvons que les maintenir.

De nouvelles actions et mises en œuvre sont nécessaires.

Les efforts entrepris portent toujours leurs fruits; même si parfois ils sont masqués par une évolution toujours gourmande en énergie, ils doivent être soutenus si nous voulons maintenir les consommations actuelles et nous devons accroître ces efforts si nous voulons constater une diminution sensible des consommations communales.

Le 21 janvier 2007 M. Leuenberger président de la Confédération, annonçait, "*La politique énergétique suisse repose sur trois piliers: les économies d'énergies, les énergies renouvelables et l'énergie nucléaire*".

La commune de Meyrin, comme le canton de Genève sait se passer de l'énergie nucléaire, nous savons économiser l'énergie et nous avons commencé à investir dans les énergies renouvelables. A nous de continuer.

\*\*\*\*\*